

Darnton, R. C. 1964. 'Trends in radical propaganda on the eve of the French Revolution (1782-1788)', DPhil thesis, University of Oxford. Page 368 onwards.

severe measures to repress the pamphlet: Hardy reported that the arrest of a woman who was distributing 600-700 copies of a later edition meant that its price sky-rocketed from 3 livres, the price before the seizure. The first edition sold for a minimum of 24 livres and provoked innumerable contrefaçons, reprints and variations. In its different forms, the play was one of the most widely read attacks on the government.<sup>15</sup>

According to a well informed article in Michaud's Biographie Universelle, Lefebvre d'Amécourt, an enemy of the government in the Parlement, suggested the idea of the play to Duveyrier, who wrote it.<sup>16</sup> Duveyrier's mesmerist activities, radical sympathies and intimacy with Bergasse and Kornmann may have led him to write some of the anonymous pamphlets of the Affair. He was the lawyer of Kornmann and Bergasse and emerged as an expert in the Rousseauite style of declamation during the court sessions from December 1788 to April 1789. Like other members

---

<sup>15</sup> Hardy, Journal, 22 and 23 September 1788. Hardy noted the great success of "ce drame très piquant que le public se montrait si avide d'acheter et de lire" and expressed his own gratitude to its author for exposing "...tout le ridicule, tout l'odieux de la conduite et des procédés de deux infâmes ministres..." Gorsas said the play appeared just after Brienne's fall and its second edition "peu de jours après": Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, 3rd edition, (1788), p.11. There are about ten editions of the play in the Bibliothèque Nationale, Bibliothèque Historique de la Ville de Paris and British Museum. Often only a few scenes would be rewritten to adapt the play to changing events, and they would be printed so as to be inserted in earlier editions. The Dernière édition de la Cour Plénière..., (1788), pp.ii-iii, took great pains to distinguish itself from contrefaçons, which it said were numerous.

<sup>16</sup> Biographie universelle, (Paris, 1843 - ), vol.XII, p.176. Some pointed compliments to d'Amécourt in the play lend credence to this view: see La Cour Plénière... (1788), pp.15-18 and Dernière édition de la Cour Plénière, op.cit., p.100. A police report on Duveyrier stated, "Il a la protection de M.d'Amécourt (sic), conseiller de la Grand'Chambre. Parmi ses confrères il passe pour un intrigant": Bibliothèque municipale d'Orléans, MS.1423.

of the group, he may have collaborated on the play, but there is no convincing evidence that he was its sole author.<sup>17</sup> Gorsas probably wrote most of La Cour Plénière, as his widow recollected: "La Cour Plénière fit beaucoup de bruit, et elle eut au moins dix éditions."<sup>18</sup> In a fragment on Gorsas, Lenoir stated, "Cet infâme (Gorsas) venu à Paris y avait pris les titres d'avocat, d'écrivain, et de faiseur et colporteur de libelles. C'est lui qui avait en 1788 colporté pour le Parlement de Paris une pièce, ou farce intitulé La Cour Plénière."<sup>19</sup>

Like the other members of the Kornmann group, Gorsas wrote about politics as a struggle between "les BONS" and "les MECHANTS."<sup>20</sup> The children of Satan dominated the cast in La Cour Plénière: Brienne and Lamignon presided over a "troupe des esclaves," including the academicians who wrote pamphlets and preambles of edicts for the government and officials like Dagoult, whose command of the "siege" of the Parlement had made him one of the most hated men in Paris.<sup>21</sup> Virtue

---

17 See Hardy's description of the trial in Journal, 13, 20 December 1788 and 7,14 March 1789. Duveyrier might have thrown light on his part in the pamphleteering of the Kornmann group had he written the chapter "Procès de Kornmann et Bergasse" that he once planned to include in his memoirs, according to his manuscripts in the Bibliothèque Nationale: see his "Table", N.A.F. 6887. Maurice Tourneux, editor of Duveyrier's Anecdotes historiques, (Paris, 1907), p.xi, following Quérard, attributes La Cour Plénière to him.

18 Mme.Gorsas, biographical note, op.cit., (ch.I, n.93), p.2. Mallet du Pan corroborated her statement in the entry for 1 October 1788 in his journal: "On est inondé de pamphlets, d'injures, de platitudes contre les nouveaux ministres. La comédie de la Cour Plénière a la plus grande vogue." He added in a "note postérieure", "Elle est de Gorsas": Mémoires et correspondance, op.cit. (ch.I, n.98), p.156.

19 Bibliothèque Municipale d'Orléans, MS.1423.

20 Gorsas, "Lettre missive aux Notables" in his Dénonciation au public, op.cit.

21 On the hatred of Dagoult, nicknamed "Dagoue" by the people, see Hardy, Journal, 8 and 25 May 1788.

was represented by deputies from Brittany and the Dauphiné, which had resisted the May edicts most violently, and by Mme.d'Eprémesnil and her two daughters. In a "larmoyante" scene at the end of the play, she begged Lamoignon to let her join her husband in prison, "...de rassembler sur le même rocher, aux confins de la Provence, une famille dont l'union la plus tendre a toujours fait le bonheur."<sup>22</sup> The moeurs of d'Eprémesnil's family contrasted with the depravity of Lamoignon and Brienne, which the play illustrated at every turn. Thus even Lamoignon castigated Brienne behind his back: "Prêtre sans religion! sans moeurs! athée! libertin!" and was answered by Maupeou: "Libertin! Parle plus bas. Les femmes-de-chambre de ta femme sont là qui t'écoutent."<sup>23</sup>

The play presented Brienne and especially Lamoignon as maniacal despots. Thus in plotting a campaign against d'Eprémesnil, whom they conceded to be a heroic patriot, they debated whether it would serve them best to have him denigrated by their pamphleteers or simply murdered. Upon hearing that he had escaped to the Palais de Justice on 5 May, they ordered every conceivable soldier into action against the defenseless Parlement: they had cannon brought from every direction and even considered mining the Sainte Chapelle. In a scene set during the provincial resistance to the May edicts, Lamoignon declared, "Faites marcher une vingtaine de régiments contre chacune de ces provinces

---

<sup>22</sup> La Cour Plénière, op.cit., p.83. See also the even more sentimental version of this scene in Dernière édition de la Cour Plénière, op.cit.p.93. The deputation of breton nobles tried to present an outspoken resolution to the king and held a meeting to protest against the May edicts on 12 July, after which 12 of them were sent to the Bastille, Lafayette supported them strongly, although ill health limited his activities at this time: see Lafayette, Mémoires, vol.II, p.183.

<sup>23</sup> La Cour Plénière, op.cit. p.60. The plot of Le Lever de Bavielle, the play's sequel, turned on a project of Lamoignon to win control of the government by forcing his daughter to seduce Brienne.

rebelles. Parbleu! les ministres de Louis XIV ont bien fait la guerre à toute l'Europe: nous sommes plus puissants qu'eux, et nous n'avons que la France à combattre." Finally the failure of Lamoignon's plan to marry his daughter into the high aristocracy threw him into a tantrum: "...Que les enfants soient écrasés sur le sein de leurs mères! que la famine dévore ce qui pourra échapper au carnage! Faisons de la France un vaste tombeau, et quand nous serons seuls, qui nous empêchera de régner?" The play took care to show that the ministers fooled the king and overthrew the rightful, fundamental laws of the French monarchy, and it used clever devices to dramatize this point. In one scene Lamoignon's own wife and her mother rebuked him for the May edicts: "Cet excès n'a pas d'exemple dans notre histoire; c'est le signal du plus affreux despotisme." In another, Maupeou called on Lamoignon to congratulate him for a despotic stroke that made Maupeou's own coup look feeble - particularly since Maupeou had been in the right.<sup>24</sup>

The play skillfully dramatized the main theme of all the pamphlets written against the government at that time: blind, despotic ambition drove the ministers to oppress all Frenchmen, nobles and commoners alike. The theme needed dramatizing, for many parliamentary pamphlets consisted of dreary, legalistic arguments about the origins of the parlements or the nature of the monarchy's fundamental laws. La Cour Plénière avoided boring its readers by injecting these arguments into a clever dialogue.

---

<sup>24</sup>Ibid., quotations from pp.67, 79, 41. The play also contained soliloquies in which the ministers revealed the despotic passions governing them, and it balanced these fictitious scenes with accurate details, such as Dagoult's order during the "siege" that no councillor or peer would be allowed to the toilet without being accompanied and watched by two soldiers.

For example, in talking about fundamental laws, Lamoignon remarked: "Je les compare à de vieilles prudes qui ne sont pas fâchées qu'on les viole quelquefois." And an "esclave" answered: "J'admire la gaieté de Monsieur jusques dans les choses les plus graves."

In this manner the pamphlet managed to produce most of the usual arguments against the May edicts: the ministers destroyed the provincial liberties and intermediary bodies that prevented the French monarchy from degenerating into despotism; they intended the new judiciary to provide a legal appearance for their plans to invade the citizens' natural rights of liberty and property; and they covered their plans to tax the people limitlessly and by military force with specious arguments. These arguments included claims that the new courts would improve the administration of justice by holding sessions in remote areas; that the Cour Plénière really maintained an effective right of remonstrance; that it was actually the re-establishment of a venerable court, older than the Parlement of Paris; and that many towns had accepted gladly the installment of grands baillages. The authors stressed that the renunciation by the Parlement of Paris of its claim to consent to taxes and its demand for the convocation of the Estates General proved that it supported the common people. Lamoignon's coup had linked "...l'intérêt du peuple à celui des parlements." The charge that the parlements favored the aristocracy was a device of government propaganda, which "Brienne" outlined in the play:

...il faut démontrer maintenant qu'on indispose le riche alors qu'on veut soulager le pauvre, et que cette réclamation de la noblesse de tous les provinces n'est autre chose qu'une conjuration faite avec les parlements, avec les grands propriétaires, pour conserver des avantages usurpés au préjudice du Tiers-état.

Far from being an apology for the privileged orders, the play presented the dominant radical position during the summer of 1788; it pretended to be distributed "...à Paris chez le veuve Liberté, à l'enseigne de la Révolution."

La Cour Plénière bore the stamp of the Kornmann Affair, as became more apparent in its later editions. The first edition included a thrust at Beaumarchais, whom even Brienne and Lamoignon dismissed as an impossible scoundrel. The last edition apologized for not casting him as a villain, explaining that the author could not find a role heinous enough, and it compensated for Beaumarchais' absence by introducing Lenoir in the role of "chef des espions." Lenoir's performance demonstrated Bergasse's attacks on his immorality and Carra's attacks on his ignorance as bibliothécaire du roi. He played a pantomime during the entr'actes as a spy on patriots, and in newly written scenes he reported to the ministers on his activities organizing pamphlets for the government and repressing those of its enemies. This edition also attacked the Courier de l'Europe for criticizing members of the "parti anti-ministériel" and increased the praises of d'Eprémesnil, "un sujet fidèle et vertueux qui gémit dans les fers."<sup>25</sup>

Le Lever de Bâville, the sequel to La Cour Plénière, was related even more closely to the Kornmann Affair. It featured Beaumarchais as "chef des esclaves" and enlarged the role of Lenoir into that of a tyrannical, corrupt chief of an all-powerful network of spies and secret

---

<sup>25</sup> Ibid, quotations from pp.2, 50,70, and Dernière édition de La Cour Plénière op.cit., quotations from pp.120 and 103. The title page of the play claimed it was written by the Abbé de Vermond, lecteur de la Reine, whose support of Brienne represented the kind of palace intrigue that it attacked.

police. Beaumarchais aided him by organizing pamphlets to justify no matter what abuse of power. Even Lamoignon, whose despotism verged on lunacy in this play, criticized "...Le Noir et Beaumarchais, ces inséparables complices de tous les crimes. Telle est la corruption de nos moeurs, que de tels hommes gouvernent invisiblement les empires." Bergasse himself led the men of virtue in the cast. Dramatically confronting his enemies before they were arrested for trial by the Parlement, he made them cringe before his righteous presence and then burst into a declamation against the "troupeau de scélérats." The text of Le Lever de Bâville shows that it was written in haste, just after the fall of Lamoignon. It is interesting as an example of the cooperation within the Kornmann group, rather than as an important piece of propaganda.<sup>26</sup>

(3) Other works related to the Kornmann group

Gorsas produced another such example, Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, in November. In the course of renewed attacks on Lenoir and Beaumarchais, linking them as always with a vicious system of ministerial despotism, Gorsas gave an account of Bergasse's flight to Switzerland and his present circumstances that could only have been written by an intimate member of the Kornmann group. He said that he intended this account to dispel rumors that Bergasse had written La Cour Plénière; but he associated Bergasse with the general message of the play, for he emphasized "la conformité des principes de

---

<sup>26</sup> Le lever de Bâville...(1788), quotations from pp.24 and 30. An example of how the play related to several members of the group is a remark on p.29 praising Carra's L'An 1787 as a pamphlet worthy of Bergasse.

cette comédie avec ceux que M. Bergasse a exprimé avec tant de force dans ses derniers Observations..." Gorsas revealed that throughout the summer the Kornmann group had warred with Beaumarchais and other government writers, who commanded several bulletins à la main and colporteurs, as well as the spies of the secret police still under Lenoir's control. The police controlled the bulletins and used them to accuse Bergasse of agitating seditiously in favor of the parlements, Gorsas claimed. The colporteurs, he explained, spied on patriots in cafes and other meeting places and exposed radical writings to the police - taking care meanwhile to save a few copies for contrefaçons, which they would market later. Gorsas said that Beaumarchais supported a contrefaçon of La Cour Plénière, printed with a portrait of Bergasse, in order to incriminate Bergasse with the authorities. Bergasse might well have written it, Gorsas remarked, for the play attacked immoral "gens en place" and Bergasse was a virtuous crusader against such men. But personal motives - "et j'en ai plus d'un" - determined Gorsas to refute this rumor; he naturally wanted to protect the claim to authorship of the play that he hoped to make when it was safe to do so.<sup>27</sup>

Gorsas again testified to the solidarity of the propaganda offensive by the Kornmann group in his Apologie de Le Noir, published a few months after his Dénonciation au Public. Here he supported his friends, who were then pleading before the Parlement, by another declamation against Beaumarchais, Lenoir and generally "ministres! hommes puissants, grands personnages..." To strengthen his case he cited Carra's L'An 1787, Bergasse's mémoires and his own works, La Cour Plénière, Le mannequin and Dénonciation au public. He indicated that the authors of these attacks,

<sup>27</sup> Dénonciation au public, op.cit., quotations from pp.12,27 and 24.

who dined daily "chez le restaurateur Huré," formed a common front against the evil established powers.<sup>28</sup>

This front attracted other men who had been moved by the sufferings of Kornmann or enraged by the arbitrariness of French government. One of these was the Marquis de Beaupoil, who first met Bergasse in 1781 and became a constant guest in Kornmann's house after reading Bergasse's first mémoire. In 1787 Beaupoil was given an account of the 39-year imprisonment of Henri Masers Latude, supposedly written by the prisoner himself. Beaupoil published it with an "avis" claiming that it showed France to be more despotic than Turkey. It did indeed seem to verify the romantic rhetoric about "cachots" in d'Eprémesnil's arrêtés and Bergasse's mémoires, for Latude had spent his adult life in prison expiating a juvenile attempt to defraud Madame de Pompadour; and moreover Lenoir was the real villain of the story, because he had crushed Latude's hopes for liberation by condemning him to an unlit subterranean cell, where he spent the last six months of his detention in chains, feeding on bread and water.<sup>29</sup> Beaupoil associated Latude's sufferings more explicitly with the Kornmann group's campaign against ministerial despotism in a Lettre...à M.de Bergasse (1787). He declaimed against lettres de cachet and despotism in a violent, sentimental fashion and also delivered a eulogy of Bergasse, his master in the Rousseauite style, whom he begged to enlighten France and regenerate her moeurs by publishing his proposed treatise on legislation.<sup>30</sup>

---

<sup>28</sup> Apologie de ...Le Noir, op.cit. (ch.VIII, n.34), quotation from p.44.

<sup>29</sup> (Beaupoil), Histoire d'une détention de trente-neuf ans... (Amsterdam, 1787), see especially p.92 ff. For details about Beaupoil's relations with the Kornmann group, see his Réflexions sur la calomnie, (s.l.n.d.), p.10 ff.

<sup>30</sup> Beaupoil, Lettre...à M.de Bergasse sur l'histoire de M.de Latude....

In the autumn of 1788 Beaupoil announced his break with the Kornmann group in a pamphlet revealing some details of its character. Gorsas later accused him of spying for Lenoir at Kornmann's in order to help capture Bergasse, and Bergasse later recalled in a letter to his wife that Kornmann threw him out of his house "...après l'avoir nourri par commisération, parce qu'il découvrit qu'il nous trahissait de la manière la plus infâme."<sup>31</sup> But Beaupoil attributed his expulsion from "MM.les Républicanistes" at Kornmann's to conservative views that he developed in 1788 and published in a pamphlet entitled De l'unité du pouvoir monarchique, which praised Brienne and advocated strengthening the monarchy. He accused the Kornmann group of undermining this cause by incendiary pamphlets like Gorsas' Dénonciation au public, "...faite, sur les instructions de M.Kornmann, uniquement pour plaire à M.Kornmann, pour servir les intérêts, les affections, les idées d'équité de M.Kornmann." He claimed that Gorsas wrote a violent attack on about thirty prominent men called Le Seul et véritable Testament de Biniface-Honoré des Brugnères, which has apparently been lost; and he also revealed that the Kornmann group promoted a slashing attack on Lamoignon, Les mânes de Madame la Présidente le Mairat à M.de la Moignon.<sup>32</sup>

---

(Potsdam, 1787). The Mémoires secrets, 4 September 1787, commented, "L'objet de cet écrit est en general de combattre les lettres de cachet par le sentiment plus que par le raisonnement."

<sup>31</sup> Gorsas, Dénonciation au public, op.cit., p.3 and Bergasse to his wife, undated, in his papers at Villiers.

<sup>32</sup> Beaupoil, Réflexions sur la calomnie, op.cit., pp.17-19, 29 and 38-39. Beaupoil said that he and a M.le Maitre, another associate of the Kornmann group, helped distribute Les mânes and that le Maitre was sent to the Bastille for doing so. Hardy considered Les mânes a "très méchant", "vigoureux pamphlet", one of the most effective written against Lamoignon and noted that the police tried hard to repress it and that it sold for 36 sous to 3 livres: Journal, 20 and 22 July 1788.

Another pamphlet that issued from the group was a reprint of Bergasse's Discours sur l'humanité des juges of 1773. It contained no attacks on the government, but it presented Bergasse in the role of philosopher-legislator that his mémoires prepared for him. D'Eprémesnil's leadership of the Parlement had cast him in the same role, but his imprisonment limited his functions as a propagandist. He was able to circulate some letters which won sympathy for his cause, however,<sup>33</sup> and his wife seems to have campaigned for him. The government had considered that Mme. d'Eprémesnil might be an agitator in October, 1787, and shortly after her husband's imprisonment, she was rumored to have made seditious remarks. In a letter to Brienne, which circulated in Paris, she disclaimed her devotion to both her king and her heroic husband. The letter suited the role of the persecuted heroine that she played in La Cour Flénière, but it did not clear her from the suspicion of promoting pamphlets against the government. On 5 June Hardy noted a rumor that she had been exiled "...pour avoir eu soi-disant quelque part à l'impression et à la publication des deux fameuses pièces" These were d'Eprémesnil's incendiary remonstrances, presented to the king on 4 May, and a pamphlet entitled Histoire du siège du Palais.<sup>34</sup>

Mme. d'Eprémesnil might well have helped produce the Histoire du siège du Palais, for it canonized her husband. It was an account of the Parlement's session of 5-6 May, stressing at every point the crude,

---

<sup>33</sup> H. Carré, Un précurseur inconscient, op.cit. (ch.I, n.59), pp.39-41.

<sup>34</sup> Mémoires secrets, 23 October 1787 and Hardy, Journal, 16 May, which includes Hardy's transcription of her letter to Brienne, and 5 June 1788, from which the quotation is taken.

military character of the episode "...dont l'histoire d'aucun peuple ne fournit d'exemple, et qui seul suffirait pour souiller le plus beau règne." It reached a climax with d'Eprémèsnil's surrender to d'Agoult. First it printed his speech: "Je sens qu'il est temps enfin de consommer le sacrifice que j'ai juré de lui (the law) faire aux pieds de ses saints autels;" "Oubliez-moi, et ne vous occupez que de la chose publique." Then it gave a Rousseauite description of the scene: "C'est alors que les voûtes sacrées retentirent des sanglots et des accents de la douleur la plus profonde...tous fondaient en larmes..." The pamphlet then included an impassioned panegyric of d'Eprémèsnil, recounting his devotion to liberty, to the true constitution of the monarchy and to the countless victims of despotism whom he saved. It ended with a final declamation against the ministry and "cet acte terrible du despotisme le plus absolu."<sup>35</sup>

Hardy considered this pamphlet one of the most important attacks on the government. In late May it was sold, with great precautions, for only 15 sous; by 5 June it was distributed widely, even at court. It overwhelmed Hardy himself: "On ne pouvait lire sans répandre un torrent de larmes cet écrit aussi véridique qu'on le trouvait attendrissant et bien fait. On se sentait ému, tout à la fois de douleur, d'indignation et d'effroi pour la suite."<sup>36</sup>

#### (4) Government propagandists and attacks on them

The government's propagandists may be identified by the attacks on them. They composed the "slaves" in the cast of La Cour Plénière,

---

<sup>35</sup> Histoire du siège du Palais...(1788), quotations from pp.3, 14-16 and 18.

<sup>36</sup> Hardy, Journal, 30 May and 5 June 1788.

which stressed that Brienne had picked them from his colleagues in the Académie Française. It and its sequels demonstrated the connection between literary and political despotism, which the Kornmann group had often emphasized, by scenes showing that academicians wrote preambles to edicts, composed pamphlets and commissioned anti-parliamentary tracts to associates like Beaumarchais, Linguet, Rivarol and Blondel.<sup>37</sup> During the Kornmann Affair, Gorsas lashed out at the Académie Française, "...un corps qui, dans la dernière révolution (the coup of 8 May), n'a pas écrit un seul mot pour sa patrie et dans lequel se trouvent des membres flétris par l'opinion publique, des Suard, des Maury, des Morellet."<sup>38</sup> In his Apologie de Lenoir he charged that the academies, which were in fact dominated by high aristocrats, "...donnent des lisières au génie, des lois à la nature" and that they were a center for "...des illustres grands seigneurs qui n'aimaient point se trouver avec des gens inconnus et de mauvais ton."<sup>39</sup> Thus the Kornmann group extended its attacks on the lettered establishment into its attacks on the government.

Beaumarchais was a natural target for this double line of fire. The group accused him of producing propaganda on a large scale for the government but only managed to connect him specifically with one ministerial pamphlet, an elaborate justification of the new judiciary established by the May edicts. By lengthy citations of ancient documents, this pamphlet argued that the parlements had encroached continually upon

---

<sup>37</sup> La Cour Plénière, op.cit., pp.63-64 and Le lever de Bavière, op.cit., pp.17-20.

<sup>38</sup> Gorsas, Dénonciation au public, op.cit., p.viii.

<sup>39</sup> Gorsas, Apologie de ...Le Noir, op.cit., pp.25-26.

the authority of the king until at present they threatened to "...élever une République sur les débris de la monarchie." The king had a right to reduce them to minor judicial tribunals, for the monarchy ante-dated all other French institutions, and French kings "...ne doivent rendre compte de leurs actions qu'à Dieu..." Monarchist theory of the 17th century, not advanced anti-aristocratic convictions, animated this argument.<sup>40</sup>

The Kornmann group also vented its hatred of the establishment in condemning Antoine Rivarol for producing government propaganda. La Cour Plénière accused him of writing "quelques préambules" of edicts, and a one-act sequel to it attacked him violently, charging that he received 15,000 livres a year for writing in favor of the government.<sup>41</sup> Rivarol's real offense was his success in the salons, where he produced the witty, polite and somewhat naughty epigrams that the group despised. His success was all the more infuriating in that, like most of the members of the Kornmann group, he was a nobody from the provinces, yet his wit and charm had won acceptance in high society even for his claim to be a count. He exploited his victory in Le petit almanach de nos grands hommes, a scathing satire, written by a man at the top against five or six hundred men of letters who were struggling to get there, which ridiculed Gorsas and Carra unmercifully.<sup>42</sup> They defended themselves as

---

<sup>40</sup>(Ange Goudar), L'Autorité des rois de France...(Amsterdam, 1788), pp.2 and iii. The Lever de Bavière, op.cit., p.20, charged that Beaumarchais bought this pamphlet from its author and distributed it at court, claiming to have written it himself.

<sup>41</sup>La Cour Plénière, op.cit., p.64; Fragmens des Gaules sauvées...(Paris, 1788), passim; Gorsas, Dénonciation au public, op.cit., p.iv.

<sup>42</sup>(Rivarol and Champcenetz), Le petit almanach de nos grands hommes (1788), pp.43 and 87. Rivarol satirized both Beaumarchais and Kornmann during the Affair: Récite du portier...de Beaumarchais, (1787); and he

best they could by attacking the aristocratic pretensions of Rivarol and his collaborator, the "Marquis" de Champcenetz.<sup>43</sup> The attack in La Cour Plénière, like much radical propaganda, was more inspired by private grudge than by political conviction.

The other head "slaves" of La Cour Plénière, the abbés Morellet and Maury, were members of the Académie Française and well known collaborators of Brienne and Lamoignon. Morellet was believed to draft many government edicts and to act as an informal advisor of Brienne, who was an old friend of his and spent at least a day a week working with him.<sup>44</sup> Maury was an intimate friend of Lamoignon and became a director of Lamoignon's "boutique," "atelier" "laboratoire" or "arsenal" of pamphlets, as Hardy called it. Hardy attributed several works to the pamphleteers of the "boutique", notably Observations d'un avocat sur l'arrêté du Parlement de Paris du 13 Août. This pamphlet satirized the leading radicals of the Parlement and built its frankly pro-government appeal to public opinion around the charge that the Parlement had threatened the king's just, undivided sovereignty. The Parlement's attempt to block the land and stamp taxes revealed its ambition to snatch the king's legislative power and constituted "une invitation formelle à la rébellion."<sup>45</sup>

---

collaborated, at least, on one of the strongest satires against Ducrest's attempt to unseat Brienne: Le songe d'Athalie..., (1787).

<sup>43</sup> (Gorsas), Cacophoniana (1788), pp.25-36 and Lettre du Chevalier de la Roche. (1788), p.8; Carra, Calonne entier, pp.203-205.

<sup>44</sup> Lettres de l'abbé Morellet...(Paris, 1898), ed.Lord Edmund Fitzmaurice, pp.218 ff. covering the period 15 March 1787 to 3 January 1789. (The context of two letters, p.258 ff. shows that they belong to 1787, not 1788, as the editor indicates.)

<sup>45</sup> Hardy, Journal, 31 May, 7, 26 June 1788; Observations d'un avocat...(1787), quotation from p.27. Hardy referred to the "boutique" in a general

Representing, as it seemed, the government's position, the Observations d'un avocat caused a violent reaction among the partisans of the Parlement. It was burned ceremoniously during a riot in front of the Palais de Justice at the time of the Troyes exile, and it provoked several rebuttals.<sup>46</sup> Brissot built his Point de Banqueroute around a refutation of its claim that the government attacked the Parlement only in order to avoid bankruptcy. Another pro-American radical accused it of promoting "l'esclavage le plus dur et le plus intolérable" and argued that the French monarchy was created by a social contract to secure man's natural rights of life, liberty and property. The king ruled according to fundamental laws, which included the right of the Parlement to refuse taxes on behalf of the people.<sup>47</sup> This argument inspired a more violent pamphlet, which claimed that the people had participated originally in legislation and that in the absence of the Estates-General the parlements acted for the people, taking care to protect them against their classical enemy, the extravagant, despotically-minded court.<sup>48</sup> Anti-government writing of 1787 often stressed the historical union between the parlements and the people, a theme that

---

way, without naming its pamphleteers, but it is clear from his journal that he associated it with Maury, Morellet, Moreau and Blondel, another "slave" of La Cour Plénière: see Journal, 26 August 1787 and also Mémoires secrets, 21 August 1787.

<sup>46</sup> Mémoires secrets, 21, 26 August, 11, 23 September and 2 October 1787; Hardy, Journal, 17, 26, 28 August and 14 September 1787. Both the Mémoires secrets and Hardy considered the pamphlet to be an apology for despotism and praised the attacks on it.

<sup>47</sup> Dénonciation de l'écrit intitulé: Observations d'un avocat, (1787), quotation from p.5.

<sup>48</sup> Réponse d'un français aux Observations d'un avocat, (1787).

suites the parliamentary resolutions in favor of the Estates General and against the land and stamp taxes, the practice of lits de justice and the "séance royale" of 19 November 1787. The theme also appealed to anti-aristocratic radicals who did not want to increase the powers of the parlements but sought to fortify their resistance to the government in order to force the convocation of the Estates-General.<sup>49</sup> These variations showed a dominant trend in the pamphleteering of 1787: government writers accused the parliamentary party of sedition and of undermining the king's authority; anti-government writers accused the ministers of making the monarchy into a despotism.

(5) The general debate on the May edicts

In 1788 about half of the pro-government pamphlets continued to accuse the parlements of subverting the monarchy without emphasizing the aristocratic character of this subversion. This argument and the rebuttals it aroused made the crisis of the summer of 1788 appear as an extreme version of a typical 18th century fight between the parlements and the government. In fact some attacks on the parlements were simply reprints of pamphlets written during the Maupeou crisis.<sup>50</sup> Others could have been written during the 17th century.<sup>51</sup> One of the pamphlets attributed to Lamoignon's "slaves" by La Cour Flénière presented an old-fashioned appeal to support the king, written as a letter of a retired

---

<sup>49</sup> See Réflexions d'un citoyen sur les lits de justice; Colloque entre un rentier de l'Etat et un citoyen...; and Supplément aux remontrances du Parlement..., (all from 1787). The Observations d'un avocat, op.cit. opposed the convocation of the Estates General "dans les circonstances actuelles." (p.13).

<sup>50</sup> Avis aux bons français... (this and the following pamphlets are from 1788 unless otherwise indicated.)

<sup>51</sup> Lettres flammandes à un ami françois...

officer to his son, a radical parliamentarian, whom he admonished for neglecting his aristocratic duty of service to the crown. History showed that kings had created the parlements and had a right to destroy them, and contrary to the rabble-rousing message of the parliamentary resolutions, "nos rois n'ont reçu leur autorité que de Dieu."<sup>52</sup> Similar pamphlets marshaled historical documents to refute the Parlement's claim to be coeval with the monarchy and to have inherited a function to represent the people from the first gatherings of the nation on the Champs de Mars. They showed that the parlements' vague concept of fundamental laws implied the substitution of a British-type constitutional regime for the absolute, undivided sovereignty of the French king.<sup>53</sup> One of the fullest expositions of the government's case appealed particularly to the aristocracy for support against the seditious republican tendency of parliamentary resolutions.<sup>54</sup> Far from accusing the parlements of aristocratic ambition, a similar pamphlet charged that they attempted "...de la monarchie faire un état républicain."<sup>55</sup> The arguments of parliamentary resolutions were burlesqued in a group of cruder pamphlets like Arrêté du grenier à sel de Paris, which "...sortait de l'atelier de Mr.le Garde des Sceaux, comme tant d'autres méprisables

---

<sup>52</sup> Lettre d'un ancien mousquetaire à son fils..., quotation from p.1; La Cour Plénière, op.cit., pp.63-64.

<sup>53</sup> Très-humbles remontrances des femmes...; Avis aux dames...; Sentiment de Henri IV...; La Tête leur tourne...

<sup>54</sup> Je m'en rapporte...; see especially pp.56-58, 74 and 97.

<sup>55</sup> Le voyageur..., p.22.

productions répandues à pleines mains pour tâche de séduire les esprits faibles..." These pamphlets especially derided the abuses to be reformed by the May edicts.<sup>56</sup>

Anti-government propagandists met the historical arguments of their adversaries with more historical arguments. They proclaimed their devotion to the person of the king but described the monarchy in terms that suited contemporary Britain rather than traditional France. They often cited ancient documents in order to demonstrate the following thesis: the free nation or Franks that founded the monarchy participated in legislation during royal councils at the Champs de Mars; this original Parlement excluded the Third Estate during the feudal period; henceforth commoners found representation only in special assemblies or Estates General, but the Estates General of Blois had delegated to the Parlement of Paris the authority to protect the Third Estate, particularly in matters of taxation; now the Parlement refused to consent to additional taxes and directed the king to seek the consent of the rightful authority, the nation assembled in the Estates General. By making the parlements inherent parts of the original French constitution, this argument dispatched with the government's claim that the Cour Plénière was the re-establishment of an ancient court and that the king could remake the judiciary. The new judiciary was "...un établissement illégale qui excède la puissance réglée du roi, parce qu'elle change la constitution que le Roi ne peut pas changer." The king sought to rule by his own, arbitrary will instead of ruling in accordance with France's fundamental laws, interpreted by the Parlement, which was the vital, intermediary

---

<sup>56</sup> Hardy, Journal, 26 June 1788; Arrêté du Grenier à sel de Paris; Arrêté...des M<sup>tres</sup> Savetiers...; Dialogue entre un procureur au Parlement et un maître perruquier.

body between him and the people.<sup>57</sup> This traditional, legalistic sort of argument, derived from Montesquieu and earlier parliamentary propaganda, hardly seemed radical, but it demanded the revival of the nation's legislative power in a manner that would make France into a constitutional monarchy:

Or toute souveraineté légitime prend son origine dans l'élection et le choix libre du peuple. Il est donc évident que le monarque est le premier commis de la nation. Or nul commis n'a droit de faire au désavantage et contre la volonté de ses commettans... 'Ma seule volonté!' Ah! d'Epréménil a raison; cela n'est pas tolérable. 58

This approach provided a theoretical foundation for the denunciations of ministerial despotism that had filled pamphlets against the government in 1787. Thus a sequel to some pamphlets of the previous year emphasized the original authority of the Franks in order to prove that policemen, ministers and even soldiers should refuse orders to violate the natural rights of any citizen; they ultimately owed obedience to the nation, not the king, and the nation's greatest enemy was the court, the seat of the doctrine of ministerial despotism.<sup>59</sup> A similar pamphlet drew heavily on Locke's Second Treatise to prove the soldier's duty to disobey orders to repress demonstrations against the May edicts. It concluded: "C'est cet être moral, la patrie, qui domine sur tous et chacun de ses enfants, et au service duquel le Roi n'est pas moins

---

57 Réponse aux questions d'un citoyen...; Réflexions et résolution...; Principes et autorités..., from which, on p.6, the quotation is taken.

58 Réflexions et résolution..., p.8. This pamphlet went on to demand that the Estates General create a new constitution, and it suggestively praised Trajan for changing Rome from a monarchy to a republic: p.11. For an example of the common use of Montesquieu's theories, see Très-humbles remontrances de l'ombre de Montesquieu...

59 La nouvelle conférence entre un ministre d'état et un conseiller au Parlement, second entretien.

assujetti que le dernier des sujets."<sup>60</sup> Patriotism meant allegiance to the nation before the king, for the nation was ultimately sovereign; and patriotic pamphleteers spoke for the nation in demanding the convocation of the Estates General, which would destroy the despotism of the ministers by subjecting them in some manner to the nation's control.<sup>61</sup>

This theory lay behind less substantial attacks on the ministers;<sup>62</sup> and it conformed to the message of the class of pamphlets that consisted merely of declamations or personal attacks on the "Turkish" despots in the government and their "janissaries" like d'Agoult and the Chevalier Dubois, who suppressed demonstrations in favor of the parlements. This sort of pamphlet relied upon the mythology of despotism: it declaimed against dungeons, lettres de cachet, cachots, chains and bayonettes; it emphasized piquant or heart-rending anecdotes, particularly those concerning the "siege" of the parlement of Paris and the suppression of provincial parlements. When convenient it invented the anecdotes and narrated them in the person of an acquaintance of Lamoignon, who revealed his heinous past, a future member of a grand baillage, who planned to gratify his evil nature by terrorizing the community, or an executioner, who expected to make a fortune by means of the May edicts. It pictured a fictitious France, a land of widows, orphans and slaves tyrannized by wildly despotic ministers.<sup>63</sup>

---

<sup>60</sup> Lettre de M.le baron de Fxxx...

<sup>61</sup> Lettre d'un vrai patriote à Lamoignon; Ah! Ah! Conférence entre un royaliste et un parlementaire; Lettres patentes.

<sup>62</sup> Voeu national françois; Le Président Dupaty aux Champs Elisées; Le Maréchal de Richelieu aux Champs Elisées.

<sup>63</sup> Les quand, les si, les mais, les car; Jeu de Quilles; Mémoire des marchandes du Palais; Requête de l'exécuteur des hautes-œuvres;

While supporting the legalistic arguments of other attacks on the government, this kind of pamphlet persuaded by declamation rather than by reasoning. Some pamphlets combined both techniques, switching suddenly from the major to the minor key. One interrupted a historical survey that had begun with the Champs de Mars to "descendre dans ces fatales demeures" where the victims of despotism shuddered in "un épais et froid silence." Only emotional eloquence could persuade the heart as history and reason persuaded the head, it remarked, and it illustrated the point by quoting and paraphrasing Bergasse's mémoires, adding its own condemnation of "la déprédation des mœurs."<sup>64</sup> Bergasse was recognised as a master in the genre.<sup>65</sup> A related genre attempted to arouse moral indignation through the use of heavy satire, like that in La Cour Plénière. One particularly effective attack on the new judiciary, on Versailles and on the academies, was written in a style like that of Gorsas and was severely repressed by the government.<sup>66</sup>

The protests of the provincial parlement, estates, municipalities and other bodies naturally followed the main line of the attacks against the government: despotic ministers had "...anéanti militairement la

Lettre à M.de Lamignon, (Hardy noted that this scurrilous personal attack was distributed widely and without charge at Versailles: Journal, 11 September 1788); Observations d'un homme impartial; Lettre d'un membre d'un grand baillage; Arrêt du conseil d'état du peuple français; Arrêt du conseil d'état du roi; Arrêté des communes de Paris. All but the last two were reprinted in an anti-despotic anthology, Recueil des pièces intéressantes, ("Sens", 1788). Doggerels against the government had the same character: see Le retour du Parlement de Paris and Oraison funèbre de Mgr.l'Archevêque de Sens...

64 La nouvelle conférence entre un ministre d'état et un conseiller au Parlement, pp.43-49; see also the similar combination of techniques in Reflexions et résolution..., pp.6-7.

65 For example, he was cited and imitated in Le Maréchal Richelieu aux Champs-Elisées, pp.13 and 26.

66 Apologie de la Cour Plénière and Hardy, Journal, 6,12 July 1788.

constitution de l'état."<sup>67</sup> They, too, declaimed violently against the tyrants in Versailles and cited history to prove their constitutional mission to protect the people from excessive taxation. They added two variations to this dominant theme: they denounced the government's infringement of their provincial liberties, privileges and customs, which, they emphasized, also formed the fundamental laws of the monarchy;<sup>68</sup> and they led the attack on the grands baillages, denouncing all who would serve in them as "traîtres à la patrie."<sup>69</sup> Aside from these formal protests, the provinces produced pamphlets denigrating the "traitors" who agreed to serve in the new courts.<sup>70</sup> The provincial propaganda found its way to Paris, often in manuscript form; it was printed and circulated as evidence that the provinces had followed the lead of the Parlement of Paris in opposing the government. From May to October, "par voie sûre", Hardy received anti-government writings, which he praised in proportion to their outspokenness, from all but the most docile

---

67 Protestation des officiers du Parlement d'Aix, (7 June), p.4. For outspoken examples of this dominant theme, see Remontrance et arrêté du Parlement de Navarre des 21 et 26 juin 1788; Lettre de la commission intermédiaire des états de Bretagne au roi, (20 June); Precis de ce qui s'est passé au Parlement de Rouen...

68 Adresse des gentilhommes de la province de Bourgogne, (25 August); Remontrances du Conseil Provincial d'Artois du 8 juin...; Arrêté de la noblesse de Bearn du 19 juin; A Monseigneur le Garde des Sceaux (letter signed "les avocats du Parlement de Toulouse," 7 July); Lettre de MM. du Clergé...de Grenoble (2 July); Récit de ce qui s'est passé à Pau le 13 juillet.

69 Délibération de la ville de Grenoble du samedi 14 juin 1788, quotation from p.3; Discours de doléance... (Dijon, 13 June); Récit de ce qui s'est passé dans les deux tribunaux du baillage de Bar-sur-Seine, (8 May).

70 Several pamphlets attacked the two grands baillages that were actually installed: Grand baillage de Rennes; Formation du grand baillage de Toulouse; Copie d'un acte respectueux, adressé au grand baillage de Toulouse...; Arrêté des officiers du grand baillage de Toulouse. Hardy, found the last pamphlet very effective and noted that it was smuggled into Paris: Journal, 7 August.

parliamentary centers - Colmar, Perpignan, Metz, Douai.<sup>71</sup>

The government made great efforts to suppress these attacks. When it heard that a violent manuscript was about to be published, it circulated special threats of punishment among printers. It took severe measures to seize incendiary pamphlets, suspended the distribution of the mild Gazette de Leyde and jailed several book-sellers, printers and pamphlet-hawkers. Hardy, an expert in such matters, remarked, "On n'avait guère vu les ministres réussir aussi bien que dans la circonstance présente à empêcher la publication des ouvrages qui pouvaient leur nuire en les démasquant."<sup>72</sup>

(6) The dimensions of the "Révolte Nobiliaire" in propaganda

In attacking the constitutional authority of the parlements, the government had exposed itself to volleys of pamphlets against its despotism. It chose better ground for the second half of its pamphlet attacks on the parlements: it accused them of attempting to subject France to the privileged orders. Calonne had adopted this theme in his "Avertissement," which appealed to the Third Estate against the aristocrats assembled in the Notables, and it had recurred in occasional pamphlets published after his fall.<sup>73</sup> On 31 May 1788 Hardy noted that the government was pursuing

---

<sup>71</sup> For examples, see Hardy, Journal, 3,4,20 and 23 June 1788. The above account is intended only as a brief survey of provincial writings. For a full examination of publications in the Dauphiné, see J.Egret, Le Parlement de Dauphiné et les affaires publiques, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, 2 vol., (Grenoble and Paris, 1942).

<sup>72</sup> Hardy, Journal, 27 June, 29,30 July, 4 and 22 August 1788. The quotation comes from the entry for 22 August.

<sup>73</sup> Lettre à un ami..., (1787). This interesting demand for regulation of taxation and grain for the benefit of the common people, was written in terms of class warfare: see, for example, pp.20-22. See also Le voeu de la raison..., (1787).

this line of attack in a pamphlet "sortie de l'infernale boutique" of Lamoignon and distributed heavily throughout Paris "à tout prix et fréquemment pour rien." Was France to be a monarchy or an aristocracy, it asked. It answered that a parliamentary victory would produce an "aristocratie de magistrats", as the king had said to the Parlement in his reply of 17 April 1788; but the government's program would benefit the Third Estate by equalizing taxation and making justice more efficient.<sup>74</sup> The government expanded this argument in another pamphlet, which was distributed widely in Paris and the provinces, as Hardy noted with horror. This pamphlet charged that the parlements accused the ministers of despotism in order to hide their defense of their own interests: to preserve their offices rather than permit the people to benefit from the speedy, cheap, efficient and conveniently-located new judiciary system; to advance their attempts to seize legislative power; and especially to protect their fiscal immunities. The land tax, in particular, threatened them, "les plus riches propriétaires du royaume;" but they pretended to oppose it for the sake of the unprivileged classes, "...C'est pour mieux vous sacrifier à leurs intérêts que les parlements du royaume ont l'air de s'immoler aujourd'hui pour les vôtres."<sup>75</sup>

Some government propagandists wrote in the name of the Third Estate: "nous, peuple Français, Bourgeois, Propriétaires, Négociants, Agriculteurs, Artistes et Artisans..." They warned that

---

<sup>74</sup> Questions d'un bon patriote...; Hardy, Journal, 31 May 1788.

<sup>75</sup> Hardy, Journal, 18 July 1788; Au peuple sur ses vrais intérêts, quotations from pp.1 and 11.

...le Tiers-Etat ne pourra faire valoir ses droits contre les prétentions des deux autres ordres, fortifiés de tout l'appui de la haute magistrature, qui a évidemment abandonné notre cause pour faire cause commune avec la haute noblesse...qu'une ligue vraiment allarmante pour nous se forme insensiblement entre la noblesse d'épée et la noblesse de robe...

The Third Estate should found its defense in a firm alliance with the crown and it should support the new judiciary.<sup>76</sup> This attack even made use of the parlements' legal and historical arguments. It conceded that the people, assembled on the Champs de Mars, freely consented to laws, which the king made; but it showed that only the Estates General inherited this role. The parlements were mere judicial bodies, created during the feudal era by the king, which the king could reorganize at will. The parlements' reactionary stand against the government's liberal reforms suited their evolution towards "une aristocratie pure et simple."<sup>77</sup> This argument could be turned against protests from the provinces<sup>78</sup> and against the clergy, which resisted pressure to surrender its privileges during its general assembly in mid-June.<sup>79</sup>

This argument put the government on the offensive, aligning it with the Third Estate and making the parlements look like reactionary defenders of an unjust and antiquated social order. This truly "radical" theme of government propaganda won the support of prominent radical writers, like Linguet, Mirabeau and Condorcet. Linguet's denunciations of the aristocratic ambitions of the parlements in his Annales politiques

---

<sup>76</sup> Réclamation du Tiers-Etat au Roi, quotations from pp.1 and 5.

<sup>77</sup> Qu'est-ce que les parlements en France, quotations from p.63.

<sup>78</sup> À la noblesse Bretonne...

<sup>79</sup> Lettre du Cardinal de Fleury...and its sequels, Seconde and Troisième lettre du Cardinal de Fleury...

and in anonymous pamphlets won him a place as a "slave" of Brienne in La Cour Plénière.<sup>80</sup> The play also associated Mirabeau with the slaves for anonymously attacking the parlements in Réponse aux alarmes des bons citoyens. Mirabeau did in fact write the pamphlet, at the request of Montmorin, who protected Mirabeau's L'Analyse des papiers anglois. But Mirabeau had little contact with Brienne or Lamoignon and failed to play an important role in the polemics over the May edicts.<sup>81</sup> Condorcet eagerly embraced the government's radical line. In a detailed defense of the new judiciary, he accused the parlements of violating the natural rights of liberty, security, property and equality; and he praised the king for rightfully exerting his administrative power to restore these rights by crushing the parlements. Writing as an American, Condorcet took a position diametrically opposed to that of the Gallo-Americans: "Il s'agissait pour nous d'être soumis à une aristocratie étrangère, à l'autorité du parlement d'Angleterre; il s'agit pour vous d'être délivrés de l'aristocratie parlementaire." By their specious arguments about the right to remonstrate the parlements sought to seize legislative power and to establish an "aristocratie tyrannique." Their refusal to accept equality of taxation proved the threat to the Third Estate that they masked behind their accusations of despotism. And their "demande vague des états-généraux" could hide the ambition of the privileged orders to dominate the national assembly.

---

<sup>80</sup> Dernière édition de La Cour Plénière, op.cit. pp.63-64; see also Gorsas, Dénonciation au public, op.cit. p.ii.

<sup>81</sup> Dernière édition de la Cour Plénière, op.cit. p.117. Gorsas accused Mirabeau of being paid to write for the government in Dénonciation au public, op.cit., pp.3 and iv. On Mirabeau's activities at this time see Lomenie, Les Mirabeau, op.cit. (ch.V, n.48) vol.IV, pp.63-71 and Stern, La vie de Mirabeau, op.cit. (ch.V, n.48), vol.I, pp.282-314. See also below, chapter V, section 7.

The people's interest lay in supporting the government's enlightened reforms and the representative system that would gradually emerge from the provincial assemblies.<sup>82</sup>

Barnave produced one of the best-known refutations of this argument, Esprit des édits. He attacked every point of the government's program, showing that the new taxes really would not benefit the people and that the new courts would not improve the administration of justice. He subordinated this detailed criticism to a central point: the government's measures were intended to relieve it from the necessity of convoking the Estates General; the people must unite behind the parlements, opposing every step of the government, in order to force the ministers to assemble the nation. Once united in the Estates General, the nation could demand some of the reforms - provincial assemblies, unified and reorganized administration of justice, equality of taxation - that the government now presented with a specious claim to seek the welfare of the Third Estate. The people must reject all measures, like the compromise ending the Troyes exile, that would enable the government to fill the deficit and continue the system of ministerial despotism. "Les Etats Généraux sont le seul remède, tout autre n'est qu'un palliatif qui aggrave le mal en le voilant." Barnave ended with an appeal to the people: "Unissez-vous, ralliez-vous au parti de la magistrature" and to the king: "...Repousse loin de toi ces perfides empoisonneurs (his ministers)".<sup>83</sup>

---

<sup>82</sup>Condorcet, Lettres d'un citoyen des Etats-Unis in Oeuvres, eds. A. Condorcet, O'Connor and M.F. Arago, (Paris, 1847-49), vol. IX, quotations from pp. 98 and 121. See also his Sentiments d'un républicain, published after Brienne's fall, in ibid, vol. IX.

<sup>83</sup>(Barnave), Esprit des édits..., quotations from pp. 9 and 22-23. Hardy noted in his Journal, 18 July, that this pamphlet had arrived from Grenoble for circulation in Paris.

This counter-attack on the government suited the main theme of parliamentary propaganda, its attacks on ministerial despotism. In opposing the new taxes, the parlements opposed "...aux déprédations, aux profusions des ministres..." They acted not from a desire to establish their own aristocracy but to protect the people from "une aristocratie de courtisans." Their call for the Estates General proved that they had the people's interest at heart and that they championed a popular doctrine: "les rois tiennent leur pouvoir des peuples: eux seuls ont le droit de se donner un gouvernement, une constitution." The new judiciary flouted this doctrine, and it robbed the people of their only protection against extortionate taxation: the parlements' right to remonstrate. Henceforth the ministers would mulct the country and cover the deficit while wallowing in luxury themselves, and they would never honor their promise to summon the Estates General.<sup>84</sup> A simplified version of this argument, evidently intended to be read to the petit peuple, interpreted every move of Calonne and Brienne as an attempt to oppress the common man and "...rendre le roi aussi despote que le grand Turc..." Only great nobles and courtiers would sit in the Cour Plénière, and they had no knowledge of the poverty of the lower classes. The new inferior courts would systematically discriminate against poor commoners, who would not be able to appeal against their decisions. But the parlements had consistently protected the underprivileged, and only their opposition to the May edicts stood between the people and slavery.<sup>85</sup>

---

<sup>84</sup>Réflexions d'un citoyen... Commentaire sur l'arrêt..., quotations from p.7 ff. This pamphlet specified: "Ce ne sont pas les privilèges qui sont la source principale de l'oppression du peuple; ce sont les déprédations des ministres..."

<sup>85</sup>Le peuple instruit..., quotations from pp.6-7.

Gossip, placards, caricatures, songs and other forms of street propaganda tended to echo the pamphlets that conjured up a vision of ministers and courtiers plotting to enslave the common people. Hardy noted rumors that the ministers would refuse to call the Estates General, in spite of other rumors foreshadowing the arrêt du conseil of 8 August. He remarked with horror on a series of placards posted around Paris threatening a revolution by the common people:

Tout le monde parlait bas d'un affreux placard trouvé, disait-on, le dimanche précédent...affiché au devant de la loge de la Reine dans la salle du Théâtre Italien... 'Tremblez Tyrants, votre règne va finir'.

Several placards were said to have been posted near Notre Dame like the one on the Eglise de Ste.Croix: "Le Roi est averti qu'il y a une révolte d'arrêtee pour le 30 juillet; nous sommes déjà quinze mille hommes et peut-être à la fin du mois serons-nous trente mille." A famous placard was placed under the nose of the guard at the Palais de Justice: "Palais à vendre, conseillers à louer, ministres à pendre, couronne à donner."<sup>86</sup> These violent themes found their way into some popular songs of the time,<sup>87</sup> and cartoons showed scenes of riots or strokes of despotism like the arrest of d'Eprémeuil on 6 May 1788, the great lits de justice, and the riots of 28-30 August 1788, and occasionally they caricatured the excesses of ministerial despotism, as in "Buffet de la cour - Calonne cuisinier" or "Prodigalités de la Cour" (Dame Deficit throwing away coins labeled "gratifications," "pensions" etc.)<sup>88</sup>

---

<sup>86</sup> Hardy, Journal, 8, 1, 3 July and 25 May 1788.

<sup>87</sup> See E.Raunié, Chansonnier historique du XVIIIe siècle, (Paris, 1884), vol.X, pp.229-315.

<sup>88</sup> Bibliothèque Nationale, Bureau des Estampes, Qb.1 (Louis XVI); Collection Henin, vols.115 and 116; Collection Vinck, vol.8.

(7) Conclusion : The end of the radical alliance

Pro-government pamphleteers split their attack, accusing the parlements both of being republican rebels against their rightful sovereign and aristocrats determined to exploit the Third Estate. These tendencies showed that the crisis of the summer of 1788 both looked back toward earlier parliamentary crises and anticipated the fight between the privileged orders and the Third Estate that characterized the flood of pamphlets after 25 September 1788. The latter tendency shows that propaganda favoring the government was, in some respects, more "radical" than anti-government propaganda. In any case, one conclusion is clear: the propaganda of the Pre-revolution did not involve a straightforward fight between the bourgeoisie and the aristocracy. But where was the true radical position among these trends?

The position was as ambiguous as the word "radical" itself. Brissot and Condorcet shared a desire for the drastic transformation of French society, but they took opposite stands on the parliamentary-government struggle. Brissot and his friends supported the Parlement in the hope that its intransigency and the pressure of the deficit would open the way to a new constitutional order by forcing the convocation of the Estates General. Trusting to the liberal character of Brienne's ministry, Condorcet favored the same constitutional changes by means of a kind of enlightened ministerial despotism. However persuasive Condorcet's view sounds today, it represented only a minority of his contemporaries, even of his closest friends, the intelligent, liberal aristocrats who shared his enthusiasm for America. In a letter to Stanislaus Augustus of Poland, Mazzei, a shrewd observer of this group, commented on the divergence of Condorcet's opinions from those of his radical friends:

Per (esempio) il M.de Condorcet a tale orrore per i parlamentari e teme tanto la loro astuzia, che condanna i due carissimi e stimatissimi amici suoi, il duca di (Rochefoucauld) e il March. della (Fayette) per essersi uniti con essi. Il duca e il marchese della (Fayette) credono al contrario che, se i patrioti avessero seguito il cammino indicato dal M.de Condorcet, avreberro rovinato la causa pubblica.

Mazzei included a note he had received from Condorcet warning him that at Lafayette's "...le diable de l'aristocratie est là pour le tenter sous la figure d'un conseiller au parlement, ou d'un noble breton."

Objecting to a remark by Lafayette that leaders of the campaign against the government resembled the leaders of the American Revolution,

Condorcet also wrote Mazzei, "Vous (Americans) aviez pour chefs des Jefferson, des Franklin, des Washington. Nous avons à la place d'Eprémesnil, Bergasse et le Duc de Praslin. Cela n'inspire pas la même confiance."<sup>89</sup>

In fact Bergasse and his friends did lead the attacks on the government, they did feel inspired by the American example and their disavowals of all aristocratic ambition among the parlements and their emphasis on ministerial despotism set the dominant trend of anti-government propaganda.

This last point deserved emphasis, for the only systematic study of pre-revolutionary pamphlets wrongly uses statistical analysis to attempt to prove that the pamphlets support the "révolte nobiliaire" thesis. It takes the pamphlets at face value, assuming that those in favor of the parlements favored the resurgence of the aristocracy, and it fails to explain how anti-aristocratic radicals like the members of

---

<sup>89</sup> Mazzei to Stanislaus Augustus, 21 November 1788 in Lettere di Filippo Mazzei, op.cit., (ch.IV, n.66), vol.I, pp.53-55.

the Kornmann group could have campaigned actively for the parlements.<sup>90</sup> The present study shows that if the révolte nobiliaire existed before the autumn of 1788, it found little expression in the propaganda of that time and that the most important pamphlets appealed to all classes to unite behind the parlements in the fight against ministerial despotism.

It was not ignorance of the aristocratic character of the parlements but a well-thought out strategy that determined the radicals to take this line. As Brissot explained in his mémoire to Ducrest, this strategy consisted in using the parlements to force the convocation of the Estates General. The alliance of anti-government forces collapsed after it had secured the promise to convoke the Estates General, the fall of Brienne and Lamignon, and the recall of the parlements. These developments meant that the alliance no longer had a reason for existing and that it was forced to face a question that had hung in abeyance: what was to be the composition of the Estates General. On 25 September 1788, the Parlement recommended that the Estates General be composed as they were in 1614 and so made common cause with the privileged orders; it brought upon itself the hatred of radicals who had supported its struggle against the government and it replaced this struggle with a conflict that provided radical propagandists with a new theme - the conflict between the privileged orders and the Third Estate.<sup>91</sup> This theme made

---

<sup>90</sup> R.W.Greenlaw, "Pamphlet literature on the Eve of the French Revolution" in Journal of Modern History, vol.XXIX (December 1957). B.C.Shafer's studies cited in the bibliography, do not have much relevance to this problem. The best of the other, rather brief works on the subject, are the sections in J.Egret, La Pré-révolution française, op.cit., pp.265-297; M.Marion, Le Garde des Sceaux Lamignon..., (Paris,1905), pp.204-227.

<sup>91</sup> For an excellent analysis by a contemporary of the radical-parlementary alliance, see the memoirs of the Marquis de Ferrières in Bibliothèque des mémoires..., ed.de Lescure, (Paris, 1880), vol.XXXV, p.11.

its first appearance in government pamphlets of 1787 and 1788, but it did not become dominant until after 25 September 1788.

After that date the Kornmann group campaigned energetically for the dominance of the Third Estate in the Estates General. It produced a series of anti-aristocratic pamphlets, and even turned the Affair itself against the Parlement, whose decision against Kornmann seemed to confirm the aristocratic prejudice of its decision against the Third Estate on 25 September 1788.<sup>92</sup> But the new direction of the radical movement in the winter of 1788-1789 undermined the solidarity of the group. Although d'Éprémesnil persuaded the Parlement to back down from its decision of 25 September by adopting a conciliatory arrêté on 5 December, he swung to the extreme right wing during the first stage of the Revolution; and he was soon joined by Bergasse, who helped lead the "Monarchiens." Carra and Clavière quarreled during the election in the district des Filles-Saint-Thomas in 1789, but they, Brissot and Gorsas eventually became leading Girondists.

---

<sup>92</sup> A good example of the pamphlets produced by the group during the period following 25 September 1788 is Lettre de M. Bergasse sur les États-Généraux, (February 1789). For the reaction to the Parlement's decision against Kornmann, see the long, emphatic description in Hardy, Journal, 2-3 April 1789. By this time conservative pamphleteers accused Bergasse of being a revolutionary and radical pamphleteers congratulated him for opposing all aristocrats, including those of the parlements. See Le pot aux roses...(1789); Lettre d'une femme en couches...(1788); Résumé du jugement du 3 avril...(1789); Dialogue entre les sieurs Caron de Beaumarchais et Bergasse...(1789) and Entretien de Me. Linguet et de Me. Bergasse, (Brussels, 1788). However a long defense of Lenoir accused Bergasse of being a reactionary at heart: Lettre d'un magistrat de province à M. Bergasse...(1789); Lenoir attributed this pamphlet to Garat: Bibliothèque municipale d'Orléans, MS.1421.

Thus the common radicalism that had united the group during the Pre-revolution began to disintegrate after the summer of 1788, when the Pre-revolution itself began to give way to the revolutionary struggle between the bourgeoisie and the aristocracy. During the high-point of its activity, from 1787 until the autumn of 1788, the group expressed the true spirit of pre-revolutionary radicalism, what one might call parliamentary radicalism: it united wealthy bourgeois, a few liberal aristocrats and some violent, impoverished pamphleteers in a campaign against the arbitrary power of the government. The campaign probably affected only a small minority of Frenchmen; but judging from contemporary reports like Hardy's journal, it had an influence among the wealthy, literate bourgeois who played such an important part in the first stages of the Revolution. The pamphlet attacks on Calonne and Brienne not only help to define the character of pre-revolutionary radicalism, but also to explain the fall of the last two ministries of the Ancien Regime; for as Brienne's intimate friend, the abbé Morellet, wrote to Lord Shelburne on 28 September 1788, "Il n'est pas possible de dissimuler que c'est ici la force de l'opinion publique qui a maîtrisé le gouvernement..."<sup>93</sup>

---

<sup>93</sup> Lettres de l'abbé Morellet, op.cit., p.26.

## CONCLUSION

This study has attempted to trace the development of the group of men who produced the most effective propaganda of the Pre-revolution and to show the importance of their writings in the context of the radical movement. In order to define the character of this group, it has been necessary to adopt a biographical approach, to try to follow the obscure careers of pamphleteers such as Carra and Gorsas, who, like the group itself, have been neglected by historians. New documents have made possible a reinterpretation of Bergasse's place in the radical movement and of Brissot's development into a revolutionary propagandist, but the purpose of this biographical approach was to explain the nature of their propaganda, not just their careers. Their propaganda was related to a variety of causes which inspired a succession of societies during the seven years before the revolution: the Société de l'harmonie universelle, the group of mesmerists who met at Kornmann's, the Gallo-American Society, the Société Française des Amis des Noirs all helped produce pamphlets that attached a radical message to the causes they defended. This pamphleteering provided valuable experience in polemics for the men associated with these societies, who came to form the informal circle of radicals referred to as the Kornmann group.

Common interests and a common mentality united the group and determined the character of its propaganda. Its members did not fire their revolutionary pamphlets into a void; they aimed them at individuals, a tendency that also shows the importance of adopting a biographical approach: in 1787-1788 Carra, Gorsas, Brissot, Clavière, Bergasse and Kornmann directed a personal vendetta against Lenoir, Calonne, Beaumarchais and others who had oppressed or quarreled with them during the previous five years; and in attacking ministerial despotism, most members of

the group spoke from personal experience of the arbitrary power of the Ancien Regime. Personal loyalties also influenced the group's propaganda, for the group was composed of pairs of close friends - Carra and Gorsas, Brissot and Clavière, Bergasse and Kornmann - who made common cause against their enemies. Another influence was financial: hack writers like Brissot, Carra and Gorsas fought off poverty by writing in order to profit from sales and to advance the interests of wealthy patrons like Clavière and Kornmann. The political message of many of Brissot's works was incidental to their financial purpose, which was to promote the speculations of Clavière, Brissot's financial saviour. As Mallet du Pan observed, hundreds of young writers like Brissot choked the cafes, clubs and salons of Paris; they scrambled for government pensions, struggled to break into print, to win a reputation as a man of letters and just to survive. Those who failed formed a body of frustrated, impoverished writers who poured their hatred of the exclusive establishment of letters into pamphlets that sniped at successful or rival writers amid a barrage of general declamations against the order of society. One of the favorite targets of these attacks, Antoine Rivarol, interpreted the Revolution as the work of the manqués, the writers who failed to penetrate the establishment.<sup>1</sup> This study finds some truth in his observation and attempts to describe the mentality of these hack pamphleteers of Paris, the grand-nephews of Rameau; it suggests that anti-establishment feeling was an important element in pre-revolutionary propaganda.

---

<sup>1</sup> See (Rivarol and Champcenetz), Petit dictionnaire des grands hommes de la révolution..., (1790), preface. Among those it satirized were Brissot, Clavière, Gorsas, Carra and "Roberespierre." See also the "avis" of (Rivarol and Champcenetz), Le petit almanach de nos grands hommes pour l'année 1790.

This feeling expressed itself in denunciations of les Grands, les gens en place, the men at the top. Although it tended to be anti-aristocratic, it was aimed at men in power rather than at the privileged orders as a whole; and so it suited the parlements' attacks on the government. Prominent aristocrats like d'Épréménil and Lafayette were associated with the group, which epitomized the alliance of radicals, liberal nobles and parliamentarians that opposed the ministries of Calonne and Brienne. As the last chapter shows, the propaganda supporting this alliance attacked ministerial despotism; it did not express a "Révolte nobiliaire", whose importance for publications in 1787-1788 has been exaggerated, owing to the influence of Siéyès and the conflict between the Third Estate and the privileged orders after the summer of 1788. The propaganda of the Kornmann group was an important factor in the fall of Calonne and Brienne; its influence on public opinion and the power of public opinion itself have been underestimated. ✓

There was a certain old-fashioned quality to the anti-government propaganda of the Pre-revolution, and the ambiguity of the issues at the time made pro-government writing occasionally seem more radical. But the dominant purpose of the radicals was to force the convocation of the Estates General, and they did so by branding the rather liberal program of the government as an effort to make France into a despotism. This was a message that they propagated through a variety of techniques. Often they interjected it in pamphlets on subjects that had no obvious relation to politics but that had aroused the interest of the reading public: animal magnetism, the American vogue, the scandals revealed in the Kornmann Affair. These subjects served as camouflage for radical

ideas and helped communicate them to politically unsophisticated readers. Although censorship had become relatively lax in the 1780's, Hardy's journal and Brissot's correspondance with the Société Typographique de Neuchâtel show that, particularly during crises, the government actively repressed political publications, which were often smuggled into Paris from other towns or foreign countries. Bergasse's mémoires exploited a loophole in the censorship regulations, and they were enormously influential, in spite of the government's attempts to confiscate some of them.

Their influence and that of other pamphlets published by the group can be attributed in part to their authors' journalistic flair or sense of "news value." Gorsas, for example, would have made an excellent reporter on the Daily Express; and he, Carra and Brissot naturally put their pre-revolutionary experience to profit by devoting themselves to journalism after the outbreak of the Revolution. Like journalists of the modern popular press, they knew that names make news, and devoted much of their writing to caricaturing individuals. They made Lenoir, Brienne and Lamoignon into gigantic villains, and Calonne served them especially well as a symbol of the corruption of government in Versailles. Thus their propoganda did not deal in sophisticated ideas; although Bergasse injected metaphysical statements into his declamations and Brissot often referred to the theories of Rousseau, they did not apply Enlightenment thought to current political issues in any systematic fashion. The Kornmann group and many others produced crude, personal "libelles", and this technique suited the attack on despotism that it was meant to convey. A single anecdote about a

despotic stroke by Lamoignon was more effective, more "newsworthy," than a long, historical dissertation about the Parlement's claim to descend from the popular assemblies of the Champs de Mars; such, at least, is the impression given by Hardy's journal, the best source for indicating contemporary reaction to the pamphlets. Radical pamphleteers expressed their attacks on despotism in an appropriate style, which they developed in the course of their polemics earlier in the decade and which has been called "Rousseauite" to distinguish it from that of the refined, rational and politically cautious philosophes of the mid-century. Rousseauite radicals eschewed the use of ~~humor~~<sup>wit</sup> and thundered with righteous indignation against corrupt gens en place. Their style also suited their hatred of the establishment and ~~the~~<sup>of</sup> mystical religious and scientific ideas that originally inspired the Kornmann group. The group's tendency to declaim against lettres de cachet, cachots and the other elements in the mythology of despotism should not make one discount its idealism. It was composed of mystics, utopian dreamers, men passionately intent on transforming society; they were essentially romantic moralists, and their concept of moeurs dominated their publications. Radical propaganda, as it was produced by the Kornmann group, was a moral protest against a closed, corrupt social order. It should be understood, not as a succession of pamphlets that can be calculated statistically, not as pronouncements on issues that neatly divided revolutionary from reactionary forces and not as a straightforward popularization of Enlightenment philosophy, but as the expression of complex individuals, who united personal ambitions, loyalties and hatreds with idealistic dedication to the moral ~~re~~<sup>re</sup>generation of France.

APPENDIX I

The Societe de l'Harmonie Universelle.

The society's secret meetings took place in a vast room decorated with expensive tapestries in the Hôtel de Coigny, rue Coq-Héron. Their character is best described by the Journal of the Baron de Corberon, the French chargé d'affaires in Russia from 1775-1780, who experimented with every form of mysticism and occultism he could find. The first part of his journal was published by L-R.Labande, Un diplomate français à la cour de Cathérine II, 1775-1780. Journal intime du Chev. de Corberon, chargé d'affaires de France en Russie, 2 volumes (Paris, 1901). The excerpts from the remaining part of his journal, transcribed below, come from the Bibliothèque Municipale d'Avignon, ms. 3059 and 3060. After a preliminary interview with Mesmer and a special session for neophytes, Corberon was inducted into the society on 5 April 1784.

C'est aujourd'hui, ma chère âme (his wife), que j'ai été reçu chez Mesmer; c'est à dire membre de l'harmonie, car on a donné un nom et des formes de maçonnerie a ce qui n'en devait point avoir. Nous étions 48 environ de récipiendaires. Une grande salle au premier de l'ancien hôtel de Coigny, rue Coq-héron, était préparée à cet effet. Beaucoup de lumières souvent disposées par trois, éclairaient cette pièce: Un arrangement de sièges, de fauteuils, etc. Tout donnait à cette assemblée un petit air de charlatanerie qui m'a déplu, je l'avoue, mais qui était peut-être nécessaire pour bien des gens ...

Au fond de cette salle il y avait une estrade derrière laquelle étaient assis les 3 Président et vice-présidents; une table devant eux couverte d'un tapis rouge ainsi que les fauteuils. Mesmer au milieu, à sa droite M. du Chatelux, à sa gauche M. Duport, les 2 Vice Présidents.

On a fait un petit discours qui ne (signifiait) pas grand (sic) chose sur l'importance de ce que nous allions faire, et toujours la forme maçonnique, les mailles pour faire silence etc. J'oubliais de dire qu'en avant de l'estrade des Présidences, il y avait à droite un fauteuil et une table pour l'orateur, à gauche de même pour le secrétaire. Devant et dans le centre deux rangées de chaises, chacune de 12 ou 15 environ, autour duquel (sic) les 2 rangées de fauteuils, plutôt derrière qu'autour; et en troisième ligne des banquettes élevées sur lesquelles se sont placés les anciens reçus. En face de l'orateur et du secrétaire 2 autres tables et fauteuils auxquelles se sont placés 2 autres officiers de l'ordre qui figuraient là ce que sont dans les loges le premier et le deuxième surveillant. Voilà à peu près le figure ou plan de cette assemblée.



Il y avait sur une glace derrière les présidents un tableau symbolique et aux deux côtés, c'est à dire au-dessus de l'orateur et de son pendant, un tableau écrit à la main qui marque ce que c'est que le magnétisme animal, son application par division et subdivisions.

(After a speech by the orator, Bergasse)... Nous avons tous levé la main et passé ensuite à tour de rôle au banc des présidents où nous avons reçu debout le signe de l'attouchement....

(In 1786 the neophyte recited an oath, religious in nature, and placed himself in mesmeric "rapport" with the director of the induction ceremony, who then embraced him, saying, "Allez, touchez, guérissez." - Système raisonné du magnétisme universel, d'après les principes de M. Mesmer..., 1786, p.110)

After the initiations, Corberon related, there was a reading of cures that had occurred outside of Paris. The new members were then divided into two study groups, which met three days a week during the next month, in order to receive their final indoctrination. Corberon described the first eleven sessions that he attended. They consisted mainly of theoretical lectures by Bergasse, following the line of argument that he published in Considérations sur le magnétisme animal: an exposition of the three basic principles, God, matter and movement; of the nature of the mesmeric fluid's action among planets, within all bodies and particularly within man; of the techniques of mesmerizing; of illness and its cures; of the nature of instinct; and of occult knowledge obtainable through the fluid's action on the inner sense. Corberon noted that Bergasse dominated the sessions to the extent that "... il y a bien des aimables de Paris qui aimeraient autant Bergassiser que Mesmériser".

7 April: Nous étions tous autour d'une grande table d'un quarré qui pouvait contenir une trentaine de personnes. Une planche de bois noirci propre à tracer des lignes occupait le milieu de cette table; elle est là pour tracer des figures analogues à la démonstration. Un ou deux bateaux de papier y est aussi, l'un rempli de boules de cire comme des balles de pistolet, l'autre de limaille de fer. Il y a aussi des cartons sur lesquels sont dessinés des figures de petites boules comme celles de cire rangées dans différents ordres: ces desseins sont relatifs aux démonstrations de la matière dont les boules de cire ou leur figure représentent des atomes ou des globules de matière. Des bougies, du papier, de l'encre, garnissent le reste de la table.

Mesmer est placé dans le milieu d'une des grandes faces de la table. Bergasse, orateur de la loge et démonstrateur à la leçon est vis-à-vis de lui à l'autre face de cette même table. Armé d'une verge de cuivre ou d'or, qui n'est pas celle de Moïse, il a pris la parole...

Il y a dans nos assemblées d'instruction un inconvénient, c'est que le véritable maître, Mesmer, ne possède pas assez la langue française pour faire l'instruction et en conséquence c'est Bergasse, qui a de la facilité, qui parle. Mais, comme avec beaucoup d'opinion de lui-même, il a moins de science que de jargon, il délait ce qu'il sait et revient avec complaisance la-dessus, tandis qu'il coule rapidement sur les choses abstraites et ne nous en donne pas une idée nette, précise et satisfaisante.

9 April: ...Dans le courant de cette instruction où Mesmer a parlé plus qu'aux autres j'ai remarqué avec déplaisance que Bergasse l'interrompait avec l'air de la supériorité. Je trouve qu'il abuse de l'avantage qu'il a sur l'autrichien de manier la parole, et cela m'a indisposé contre lui.

12 April: ...Ce Bergasse est sur le point de rompre avec Mesmer, et ce n'est pas, m'a-t-on dit, la première fois ... En commençant la leçon Bergasse nous a annoncé que ce serait la dernière qu'il ferait d'un ton à faire penser qu'il y avait des raisons de mécontentement particulier, plus que des affaires qui l'en empêchaient. Le Chevalier Delfino, ambassadeur de Venise, qui était à côté de moi, en prit la même opinion, et me dit qu'il, ... lui Bergasse, eut déjà la même idée de quitter la société par de semblables raisons d'amour propre et de domination qui avaient fait naître des disputes assez vives avec le Comte Maxime Puysegur, qui fera probablement l'instruction à sa place.

Corberon reported that Puysegur replaced Bergasse on 14 April but did a poor job; by 19 April Bergasse had agreed to continue the lessons. Corberon discontinued the journal after his eleventh lesson, on 30 April. When he took it up again, in November, he had lapsed in his mesmerist activities and had become involved with a man called Ruer, who claimed to possess the philosopher's stone and to be a successor of Solomon.

Mesmer reduced his theory of animal magnetism to 27 propositions, which he published at the end of his Mémoire sur la découverte du magnétisme animal (Geneva, 1779). The most important are the following:

1. Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés.
2. Un fluide universellement répandu, et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence
8. Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent; et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs, qu'il les affecte immédiatement.
9. Il se manifeste particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant; on y distingue des poles également divers et opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits et renforcés; le phénomène même de l'inclinaison y est observé.
10. La propriété du corps animal, qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes, et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer magnétisme animal.
21. Ce système fournira de nouveaux éclaircissements sur la nature du feu et de la lumière, ainsi que dans la théorie de l'attraction, du flux et reflux, de l'aimant et de l'électricité.
23. On reconnaitra par les faits, d'après les règles pratiques que j'établirai, que ce principe peut guérir immédiatement les maladies des nerfs, et médiatement les autres.

\*\*\*\*\*

Exerpts from a lecture by Bergasse entitled "Idées générales sur le système du monde et l'accord des lois physiques et morales dans la nature", delivered on 10 July 1785, apparently in his public course on mesmerism following the schism in the Société de l'harmonie. The original, in Bergasse's hand, is in his papers at the Château de Villiers, Villiers, Loir et Cher.

(proposition) 70. De même que toutes les organisations font involontairement effort pour parvenir à l'équilibre physique entre elles, toutes les intelligences et toutes les volontés font involontairement effort pour parvenir à l'équilibre morale entre elles.

81. On pourrait appeler magnétisme moral artificiel toute théorie de moyens inventés pour produire entre les êtres intelligents une harmonie et une réciprocité d'affections et d'habitudes. A cette théorie appartiennent les institutions politiques et les divers formes d'éducation imaginées chez les différents peuples pour assurer la paix et la bonheur de la société.

82. On pourrait appeller électricité morale artificielle l'effort coupable que font un ou plusieurs individus pour détourner les affections et les habitudes qui les unissent à leurs semblables et les accumuler sur eux-mêmes.

86. De même que connaître la loi, d'après laquelle s'exerce le magnétisme physique universel et la théorie des procédés qui peuvent développer ou accroître l'énergie de cette loi est l'objet de l'art de préserver et de guérir ou de la médecine; de même aussi connaître la loi morale universelle d'après laquelle est produite l'harmonie des êtres intelligents et déterminer dans toutes les circonstances données, les institutions, les coutumes, les préjugés qui peuvent développer ou accroître l'énergie de cette loi est l'objet de l'art de conduire et de gouverner ou de la législation.

87. Parce que, comme je viens de dire, les lois physiques et morales du monde, sont tellement ordonnées entre elles qu'appartenant à un seul plan, elles se terminent à un seul résultat, tout ce qui dans un être organisé et intelligent blesse les lois morales doit nuire au développement des lois physiques, tout ce qui dans un être organisé et intelligent empêche ou détourne l'action des lois physiques doit affaiblir ou rendre plus difficile l'action des lois morales..

90. L'homme considéré comme un être moral est bon lorsque rien n'interrompt les affections et les habitudes qui le font tendre à l'Équilibre moral avec lui-même et avec ses semblables.

105. Rien ne prouve plus l'existence d'une intelligence souveraine qui modère tout dans l'univers et ne donne une idée plus sublime de sa sagesse, que la combinaison profonde et le parfait accord des lois physiques et morales par lesquelles le même univers est gouverné.

\* \* \* \* \*

Exerpts from a speech by Bergasse to the Société de l'harmonie in 1783, from his papers in Villiers. The speech, written in his hand and given during a meeting for the initiation of new members, was reprinted with extensive changes by Bergasse in Discours et fragments de M. Bergasse (Paris, 1808). The changes made it seem much less Rousseauiste and deistic.

La Nature ne s'est évidemment proposée dans le développement de ses lois que de maintenir entre les êtres prodigieusement variés que l'immensité de son système embrasse, une constante et durable harmonie.

... Le bien sera pour vous tout ce qui est dans l'harmonie générale des êtres, le mal tout ce qui trouble cette harmonie... Vous apprendrez que cette justice n'est autre chose que cette grande énergie de la Nature qui rétablit par un mouvement général l'harmonie des êtres que des mouvements particuliers ont troublés quelques instants.

(The conscience is)... un organe véritable, un organ d'une sensibilité infinie qui s'unit par des fibres aussi nombreuses que déliées à tous les points de l'univers ... C'est par cet organe que nous nous mettons en harmonie avec la nature, comme c'est par les autres que nous

entretenons notre propre harmonie... si dans un être malade l'organe de la conscience souffre, le rétablissement parfait des organes ordinaires est impossible; et vous arriverez ainsi à cette idée lumineuse et première, qu'il faut être bon pour être absolument sain .... La pensée du méchant est un obstacle à l'action conservatrice de la nature... De là...une morale émanée de la physique générale du monde...De là des règles simples pour juger les institutions auxquelles nous sommes asservis, des principes certains pour constituer la législation qui convient à l'homme dans toutes les circonstances données, des lumières imprévues sur la législation des crimes, législation dont les idées premières n'ont pas encore été seulement aperçues, d'autres moeurs parce qu'il nous faut d'autres lois, des moeurs douces parce qu'elles ne naîtront pas de nos préjugés mais de nos penchants, des moeurs faciles parce que peu de choses sont défendues à l'homme de la nature, des moeurs sévères néanmoins, parce que la nature ne défend rien en vain à l'homme qui reconnaît son empire.

## *DEVISE des Sociétés de l'HARMONIE.*

### OBJET GÉNÉRAL.

Contemplation de l'harmonie de l'univers.  
Connoissance des loix de la nature.

---

Rapport et influence de tous les êtres.	Rapport et influence de toutes les actions.
Physique universelle.	Justice universelle.

### OBJET PARTICULIER.

L'Homme.

Son Education.	Législation.
Sa Conservation.	Justice.

### OBJET PRATIQUE.

Enseigner, maintenir et propager les principes :

De la Conservation.	De la Justice.	} Sûreté. Liberté. Propriété.
---------------------	----------------	-------------------------------------

De l'Education.

De la Médecine

ou de l'art de  
guérir.

O

Des Vertus sociales.

}	Humanité.
	Modération.
	Frugalité.
	Bienveillance.
	Honnêteté.
	Exactitude dans les procédés.
	Sécurité.
Véracité.	
Générosité.	

Combattre les erreurs.

Empêcher l'injustice.

---

(O) *En cet endroit, est placé un cartouche ovale*

# SECONDE PARTIE

## SOMMAIRE

On parlera dans cette Seconde Partie des propriétés des  $\square$ , la durée, ou la X,  $\infty$ , la matière : après avoir déterminé les causes et les effets de ces diverses propriétés on considérera le  $\odot$  comme agissant sur les  $\square$  et selon la Nature de son action produisant les phénomènes de la  $\odot$ , du  $\infty$ , de l' $\infty$  de l' $\infty$  on finira par une exposition du  $\infty$  de l' $\infty$  universelle ou du  $\infty$  général entre tous les  $\square$  et l'on dira par quoi cette  $\odot$  modifie tous les êtres.

### De la X.

La X est l'état de la  $\infty$  ou ses  $\infty$  se trouvent ensemble sans  $\odot$  entre elles et ne peuvent se quitter sans un  $\infty$  ébranler.

La  $\infty$  est réduite en cet état par l'effet des directions de  $\odot$  opposées ou par l'effet des célérités inégales dans la même direction de  $\odot$ .

Si deux  $\infty$  de  $\infty$  qui se touchent existent dans leur point de  $\odot$  la  $\infty$  élémentaire dont le  $\infty$  Universel est composé (Fig: 41)

La Séparation de ces deux  $\infty$  ne peut se faire sans un  $\infty$  contre la  $\infty$  élémentaire qui les environne.

Il est nécessaire pour opérer cette séparation est égale à la  $\infty$  qu'oppose la  $\infty$  environnante.

La  $\infty$  à vaincre est égale à la colonne entière de  $\infty$  élémentaire qui reprend au point de  $\odot$  (Fig: 42)

Plus un  $\square$  a de points de  $\odot$  plus il y a donc de colonnes de  $\infty$  élémentaire à vaincre pour opérer la séparation de ces parties (Fig: 43, 44)

La  $\infty$  des parties d'un  $\square$  est donc en raison combinée des points de  $\odot$  de ces parties et de la grandeur des colonnes du  $\infty$  universel qui ont pour base ces points de  $\odot$ .

Mais la grandeur des colonnes du  $\infty$  universel qui ont pour Base les points de  $\odot$  est nécessairement toujours la même.

Car les  $\infty$  pressent en tout sens et leur pression est égale dans quelque sens que ce soit peut être exprimée par des lignes égales

Fig: 41



Fig: 42

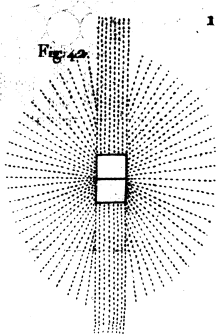


Fig: 44

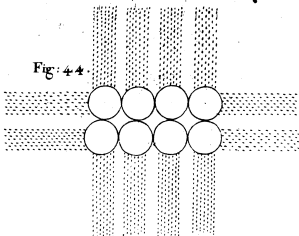
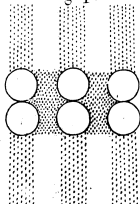


Fig: 43



## APPENDIX II

Carra and the Fashion of Science.

(From a letter attributed to M. La Villemarais and sent to M. Seignette, both of the Academy of La Rochelle. The letter, from the manuscripts of the Bibliothèque de la Ville de La Rochelle, was kindly communicated by the Conservateur, Monsieur O. de Saint-Affrique).

PARIS, le 12 février 1783

"...Les beaux esprits et les savants sont presque invisibles ici; quelques uns même ne reçoivent de visites qu'un jour de la semaine, comme les Ministres, et si on veut les voir il faut aller à leur audience publique. J'ai déjà entendu une partie des professeurs de physique et d'histoire naturelle à ceux qui ont le plus de mérite ont souvent des moyens si ingrats qu'on ne peut tirer aucun profit de leurs leçons, cependant les hommes, les femmes, de tout âge, s'y portent en foule. J'allai, il y a huit jours au fameux Fusée, rue Ste. avoie (sic) ou Mr. Pilâtre de Rosier devait donner une récapitulation de tout ce qu'il avait enseigné depuis trois mois. Je fus introduit dans un assez beau cabinet, orné de fort beaux instruments de physique expérimentale - le milieu était occupé par une superbe machine électrique à deux plateaux, autour de laquelle un double rang de femmes, très parées, formait une enceinte qui occupait les trois quarts du cabinet; par derrière, dans les coins et jusque dans l'antichambre les hommes étaient entassés pêle mêle; on entendait à peine le jeune professeur, qui doctement expliquait les premiers phénomènes de l'électricité, et très souvent appelait la machine à son secours; deux ou trois coups de ballon tirés à l'improvise, des jets de lumière extraordinaires, et l'inflammation de la poudre à canon, jetèrent parfois la belle portion de l'assemblée dans un grand désordre, des voix charmantes poussèrent des cris aigus, mais tout fut rajusté par la présence d'esprit de M. de Rosier, qui nous assura qu'il n'y avait rien à craindre. Je vous envoie ci-joint le prospectus de ce Musée pour que vous en preniez une idée: vous verrez qu'il ne ressemble en rien à celui de M. Court de Gebelin, qui n'est qu'une société littéraire, une ombre imparfaite des académies, ou chaque membre lit ce qu'il a écrit sur tel sujet que bon lui semble. J'y fus encore jeudi dernier. Mr. Caillava, Président, lut la préface d'un ouvrage sur l'art dramatique. Mr. de St. Ange donna un morceau de sa traduction des Metamorphoses d'Ovide; Mr. du Carla, physicien qui n'est pas sans mérite, lut une très courte dissertation sur la lumière zodiacale; Mr. Carra en lut une autre beaucoup trop longue sur les vibrations sonifiques comparées aux vibrations lucifiques, enfin le cher Mr. Monnet nous donna je ne sais quoi sur certains petits osselets fossiles, qu'il a vus, je ne sais où; c'était écrit à peu près comme il parle. On lut encore des odes latines et françaises, des vers envoyées par des correspondants, des extraits de voyage; mais ce qui parut faire le plus de plaisir à l'assemblée c'est un fragment de poésie imitative tiré d'un poème que Mr. Depuis se propose sans doute de faire imprimer: ce dernier morceau fut vivement applaudi. Après les lectures on donna, comme d'usage, un peu de musique. Il me reste à voir le Musée de Mr. de la Blancherie, je tâcherai d'y aller jeudi, si on ne donne pas un opéra de Gluck.

APPENDIX III

The Relations of Brissot and Clavière.

Few letters survive from the enormous correspondence Brissot maintained during the years immediately preceding the Revolution. After thorough research, in his authoritative edition of Brissot's correspondence, Claude Perroud was able to publish only a few letters written by or to Brissot during this period: four for 1782, seventeen for 1783, two for 1784, none for 1785 and six for 1786. The following are printed in order to add to the picture of Brissot's Pre-revolutionary activities and especially to indicate his intimacy with Clavière and the extent of his financial dependence upon his friend. They are mainly notes, full of abbreviations and mis-spellings, that Clavière scribbled in his journals of letters and account books to record his financial affairs. Occasionally Clavière included an entire draft of a letter in the Correspondence Book. One of these drafts is included here, although the ink has vanished from half of its first two pages, because it shows the personal, as well as the financial ties between the two men. The letters come from Clavière's manuscripts in the Archives Nationales T\*646 (1-2) and T 646 (1-4). From these sources Brissot's account with Clavière can be reconstructed and printed in the form of a modern bank statement.

Brissot's Account with Clavière.

<u>entry number and date</u>	<u>debit</u>	<u>credit</u>
27. November 3, 1786		2000 livres
28. Nov. 10	600	
29. Nov. 10		287-4-0
30. Nov. 10	3750-18-0	
31. Nov. 30	144	
32. December 5	1580	
33. Dec. 8	1037	
34. Dec. 23		3000
37. July 3, 1787	200	
38. August 20		5427
40. October 8	574	
41. February 5, 1788	1600	
42. Feb. 12	300	
43. March 14	912-10-0	
44. March 14		878-2-0
45. March 14	200	
46. March 14	52-3-0	
47. March 19	3000	
49. June 20	4902	
50. June 20	1000	
51. June 20	450	
52. June 20		6490
53. June 20		400-4-0
54. June 20		2500
55. June 20	(1826-17-6)*	
57. July 9	465	
59. July 29	48	
63. October 20	2300	
72. January 30, 1789	<u>1538</u>	
	24653-11-0	20982-10-0

final deficit: 3671-1-0 livres

deficit by June 1787: 1824-14-0

balance by January, 1788: 2828-6-0

deficit by June, 1788: 2358-5-0

balance after Clavière's auditing of June 20, 1788, shortly after  
Brissot's departure for America: 214-19-0

note: This is Brissot's account with Clavière in the strictest sense, excluding entries that indicate a payment to or from Brissot that were not debited or credited. Although Clavière mentioned payments to Brissot many times in his papers, he did not actually give Brissot an account, with its own number, until November 3, 1786. From then until January 30, 1789, he placed Brissot's account number in the left-hand margin of the entries in the journal of accounts that affected Brissot's balance: the number (73) would be placed in the numerator of a fraction if Clavière debited Brissot and in the denominator if Clavière credited him.

\*This is not really a debit, for Blot himself paid Clavière for Brissot's share of this prime - see entry 56. It does represent a debt of Brissot to Blot, however.

Caisse Entries on Brissot.

<u>entry and date</u>	<u>paid out</u>	<u>paid in</u>
1. Dec. 22, 1785:	80	
2. May 23, 1786	240	
3. May 31	200	
4. June 26,	(301-4-0)*	
5. June 26	(300)*	
6. July 4	144	
7. August 10	796	
8. August 19	700	
9. Sept. 21	300	
10. Sept. 21	300 (?)	
11. Oct. 11	20	
12. Nov. 3		2,000
13. Nov. 9	3750-18-0	
14. Nov. 30	144	
15. Dec. 5	1580	
16. Dec. 8	1037	
17. Jan. 5, 1787	192	
18. Feb 10	594	
19. Aug. 31	<u>419-14-0</u>	
	10,497-12-0	2,000

deficit: 8,497-12-0 livres

Note: Entries 12-16 also appear in Brissot's account with Clavière, which began on November 3, 1786. The preceding entries give an idea of Brissot's indebtedness to Clavière before that date. Entries 17, 18 and 20 indicate payments to Brissot that were not debited to his account.

\* These two entries concern Brissot's mother-in-law, with whom Clavière then speculated. Some of this money certainly found its way to Brissot, but these entries are not included in the total of Clavière's direct payments to or for Brissot.

Entries concerning Brissot from Clavière's Cash Book.

"A" means "avoir" or paid; "D" means "doit" or received.

1785

A 22 Dec: Warville doit 3 1/4 louis --80-0-0

1786

A 23 May: payé à Mr. Warville pour frais --240-0-0 l.

A 31 May: payé à Mr. Warville pour frais --200 l.

A 26 June: pour acquit et frais d'une traite de Veuve Dupont --301-4-0

A 26 June: traite de Veuve Dupont (folio 98) --300 l.

A 4 July: A Mr. de Warville --144-0-0

A 10 Aug: à Warville contre sa lettre sur Lyon, août 2,800 à 1/2 % --796 l.

A 19 Aug: payé à Mr. de Warville ... 700 l.

A 21 Sept: payé à Mr. de Warville contre un effet --300 l.

A 21 Sept: une traite de Warville sur Lyon saint folio 47  
(no entry there corresponds to this). 300 l.(?)

A 11 Oct: pour payer un compte de livres anglais pour Warville -- 20 l.

D 3 Nov: Reçu de Brissot de Warville --2,000 l.

A 9 Nov: payé à De Warville en diverses fois... 3750-18-0 l.

A 30 Nov: Mandat de Brissot de Warville Fo. 86 (?) --144 l.

A 5 Dec: prime sur 100 St. Charles pour le compte de Warville --1580 l.

A 8 Dec: payé 2 assignations de Warville --1037 l.

1787

A 5 Jan: compté à Warville pour le compte de La Combe --192 l.

A 10 Feb: pris de Warville 600 l. sur Lyon, Rois --594 l.

A 28 Mars: payé à Hardouin pour l'impression du mémoire contre Mazois  
--204-10-0 (plus) au clerc de M. Hardouin pour ses peines  
--48-0-0 (plus) au porteur 0-14-0

A 31 Aug: Billet à l'ordre de Warville 419-14-0 l.

The Caisse entries, very thin for 1787, end after 7 November, 1787.

Entries Concerning Brissot from Clavière's Journal of  
Letters and Account Book.

- 1782
- 8 Sept: Paris Delessert et Cie. Brissot de W. leur a-t-il compté 6 louis qu'il me doit?
- 15 Sept: Ecrit à Brissot de Warville envoyé (l'anecdote?) de Dyvernois.
- 28 Sept: à Bérenger chargé d'envoyer à Warville les 2 (derniers) numéros des annales.
- 29 Sept: à Brissot de Warville envoyé son prospectus corrigé.
- 20 Oct: Ecrit à Bt. de We. à Boulogne & remis une lettre de crédit de £ 100 (St.?) sur Mr. J.H. & F. Casenove à Londres.
- 29 Oct: Verner (?) à Lyon. sur le prospectus de Warville --à mon ami Delessert & à Bt. de W. envoyé les papiers d'Irlande.
- 10 Nov: à Warville, rép. à ses lets. du 24 & 28 8bre
- 17 Nov: à Warville envoyé les lett. d'Ac.
- 1783
- 3 Feb: Ecrit à Linguet & à Varville. donné mon adresse... Au Ct. de Mirabeau envoyé le jugem. de Varville sur son ouvrage.
- 17 Feb: Brissot de Varville. rép. à son Bt. du 10 Ct..
- 10 Avril: Varville à Londres.
- Je vous ai écrit, mon cher ami, les 2 & du 3. Si vous avez vu du Reverai, vous de la lettre du viceroi à la Comm. & vous est préparé d'avoir un travail sur l'éducati que vous aviez sur cela quelque chose de pre votre lettre que vous allez travailler: les vous (illegible) demandez, ce-que vous vous proposez à l'Irlande, à l'Angleterre & à la France vous voulez travailler sur un plan étendu renverrez loin & peut être même nous choses trop difficiles ou trop (illegible) à (Blank)
- commençons: nous ne connaissons pas que nous ne devons pas nous attendre à ce qu'il considérables: il faut même que vous sachiez -gement à garder avec l'université de Dublin qu'elle prenait ombrage de tout ce que (illegible) un certain apparat (?) .. il faut donc travailler que pour nos propres besoins: il quelques bonnes bases, qu'elles renferm d'attenter (?) & pour cela il ne faut pas des une (2 illegible words) à fond. Nous vive voix s'il en est besoin. Bornons-nous à des demandes (motivées?) de la manière la qu'il se pourra, & beaucoup plus pour le fonds que nous sera d'abord nécessaire avec précision et en détail exactes (sic) seront les fonctions de nos écoles. C'est la charpente

pourvu qu'elle ne s'oppose (?) pas aux rempli  
(illegible) à louer, se sera assez fait  
Toutes les écoles (illegible) ou non, publics ou  
qualifiées ou obscures (?) font (?) établir sur la

(line illegible)

encore plus de ce qui se pratique  
l'université de Dublin a de plus un défaut  
dont tout le monde se plaint, c'est à dire  
capitale qui est passablement corrompue et se  
les jours davantage. Enfin notez qu'on  
que la Nouvelle Genève (ont? lieu?) du pays étranger  
croit qu'elle seroit fréquentée par les

- à coeur cette affaire je vous proposerai  
ici incessamment - ce ne sera pas pour  
augmentation de dépense. Vous logerez avec nous.  
- vous coûtera demie guinée & nous ferons  
ménage qui ne nous coûte pas cher. Les  
(publiques?) vous (illegible) à Holihead à bon compte  
peu(?) embarrassé de bagages de là vous vous  
pour Dublin où en arrivant vous demanderez  
Street (illegible) Si vous preniez ce parti vous  
vous même sur ce pays des connaissances plus  
ce que vous lirez dans les livres. Ce que j'en  
me montre beaucoup de de points de vues intéressants  
& une matière qui me semble neuve. J'ai  
quelques livres. Je n'ai pas pu les lire avec  
parce que je ne puis bien lire à force de préoccupation.  
pas qu'ils renferment des explications bien  
- qu'un observateur table rase donnerait  
de l'Irlande intéressant pour les Irlandais  
& plus intéressant encore pour les étrangers: car  
barbare, elle ne l'est point, mais il y a des causes  
beaucoup de mal au peuple, dont il se relevera

B  
l  
a  
n  
k

difficilement & qui lui donnent cette apparence de barbarie qu'un  
grand concours d'étrangers ferait bientôt cesser. Or il y a bien  
de l'espace pour ceux-ci. Le nouveau monde en offre peut être  
davantage, mais le nouveau monde est loin de l'Europe. L'Irlande  
n'a pas ce désavantage & offre de brillantes ressources: d'ailleurs  
il y a de la chaleur dans les esprits: tous sont tendus vers ce  
qui peut mener ce pays à la prospérité & la population: ils auraient  
plutôt besoin d'être retenus qu'excités. En un mot vous pourriez  
travailler d'une manière satisfaisante pour vous & propre à vous  
faire honneur dans le pays. Votre journal n'en souffrira pas. On  
imprime ici aussi bien & aussi bon marché qu'à Londres. Vous  
trouverez je crois dans la société moins de sécheresse que chez  
les Anglais. Vous verrez les savants: il y a quelques hommes  
intéressants. A cet égard vous aurez plus de lumières d'une  
Dame Griffith qui est à Londres que je ne pourrai vous en donner.  
C'est une femme auteur. Il y a d'elle & de son mari six volumes  
de lettres by Henry & Francis & c'est des (illegible) de beaucoup

de réputation: il suffit de se servir de leur nom pour donner cours à des ouvrages. Vous la découvrirez par les libraires: c'est à Londres qu'elle imprime: elle doit être bientôt ici - Au reste je ramasserai ce que je pourrai - mais contez peu sur moi pour des notes. Cela semble la chose du monde la plus aisée & cependant je n'en fais point. Je suis paresseux accoutumé à ma mauvaise mémoire, trop occupé d'objets présents - puis 48 ans! vaut-il la peine de commencer? Enfin je ne me fie point à ce que je vois; j'ai trop éprouvé que je me trompais. Venez. Nous causerons, vous noterez: vous me ferez du bien, peut-être vous en ferai-je - Nous parlerons de nos femmes - La mienne a beaucoup souffert de rhumatisme - 8 semaines au lit ou au coin du feu. Elle me mande du 2(?) qu'elle est mieux mais sa lettre annonce de l'agitation. Elle, après une résolution qui m'effraie, s'est allée près de Genève dans un lieu qui l'obligera à traverser la ville. C'est une ville à ses amis & parents, mais bon dieu elle n'a pas pensé aux secousses de l'arrivée, du départ, des visites, du spectacle d'une Patrie dont nous sommes bannis à toujours & où nous pouvions goûter tant de douceur.

Je suis fâché de tout ce que vous me dites de Linguet. Il ne m'a pas écrit. M. Duroverai a charge de lui remettre des papiers dont je me croyais seul dépositaire & qu'il a. Mais je dis toujours qu'un examen de faits incontestables tels que la Législation & sa promulgation vaut mieux que toutes les anecdotes possibles. Vous savez sans doute la réjection en conseil général du code général que le code mignon ordonnait - on voit bien quel aurait été le sort de ce dernier s'il eut été proposé à un vrai Conseil Général - puisqu'un extrait de ce conseil a rejeté L'autre qui était moins rejetable - ils ont eu bon nez de ne pas joindre cet oeuvre de tyrannie au prétendu code général & ils doivent être sots si les tyrants peuvent l'être de voir que ces négatifs sont toujours renfermés dans le nombre de 700.

Des raisons qui regardent mon propre crédit que tout ce qui se passe ébranle beaucoup m'empêche de vous donner la lettre de crédit que vous demandez & même je n'oserais renouveler la lettre que les Casenove ne m'en aient en quelque sort donné la permission. Je leur écrirai à ce sujet. Mais si vous prenez votre argent par 2 guinées & que vous leur fournissiez votre traite sur Paris à fur & mesure, tant que celle - ci sera payée ils ne feront pas difficulté de continuer.

Vous me parlez de deux projets que vous avez à Londres qu'ils ont approuvé, notamment le dernier & c'est celui que vous ne me dites pas. Rappelez-vous que je n'ai aucune des numéros de votre Correspondance. Elle peut me faire faire quelques notes & vous pouvez encore me l'envoyer sous couvert de Miss Temple.

Je comptais avoir de Linguet la suite de ses numéros. Je ne les ai pas. C'est sans doute un effet de son mécontentement. Vous m'aurez trouvé louangeur dans l'avis que j'avais fait pour lui. J'étais cependant dans le vrai et je voulais lui dire à quoi il devait se

tenir. Il a une manière originale quand il veut entiguer les grandes oeuvres ou plutôt les petites oeuvres des grands Cabinets. Dieu sait que de (illegible) on aura dit à Paris sur les tracasseries ministérielles de Londres & combien on se sera extasié sur la bonne constitution française. Pauvres pécores qui ne savent pas comparer le mal au mal. Seule chose qu'il y ait à faire ici bas. Bon soir cher ami. Répondez moi d'abord à la présente.

16 Oct: à Warville rép. à sa lettre du 8

1784 15 Jan: à Théop. Casenove à Amst. avisé de la traite de Warville sur moi à son dle. (i.e. domicile) de 1.1000 de fr. à 3/100 prié de l'accepter & remis la lettre de change que We. m'a envoyé sur Vve. Dupont Cléry au dle. de l'arrivée rue St.Nicaise à Paris à 3 (mois) du 2 jan. à mon ordre - envoyé le prospectus dudit Warville pour l'ouvrage sur l'Irle. & prié de retirer une lettre qu'il y a pour moi chez M.de Maffey.

6 May: à Warville rép. à sa lettre du 23 Avril, au long sur la société typ.

27 May: Brissot de Warville. Rép. à sa lettre du 4 et écrit au sujet d'une association avec Mercier.

22 July: à Th.Cazenove à Amsterdam. J'ai examiné votre compte courant. Vous avez omis de m'y créditer de £1000 - lettre de Warville.

15 Nov: Neufchâtel, La société typographique.. Répondu à sa lettre du 7 courant au sujet de Warville

2 Dec: Mme. Vve. Dupont Cléry

Je vous remercie de vos trois amicales offres de service pour la vente de thé qui doit se faire à (Brest?). Je ne peux pas m'y rendre à cause des occupations que me donnent mon changt. (changement) de dle. (domicile) & les circonstances politiques qui varient journellement.

Je sais qu'à ces sortes de ventes les connaisseurs y font de bons coups. Si vous prévoyez d'en pouvoir faire un sur le thé & qui soit de nature à se liquider promptement avec un bénéfice qui en vaille la peine, j'y consacrerai volontier 10/m l. (10,000 livres) aux conditions de partager avec l'ami Warville le bénéfice qui en résultera net des fraix, de l'intérêt etc. Mais je ne puis vous donner aucun renseignement, ni pour l'achat, ni pour la destination. Il faut tirer de vos propres lumières - Tout ce que je sais, c'est que les thés sont partout à tres bon prix, que les changements arrivé (sic) en Angleterre sur cette feuille ont cassé le col à la prodigieuse contreband qu'il s'en faisait; qu'ainsi il ne saurait plus atteindre la meme valeur, à présent surtout qu'on va en Chine (et) partout. Je puis ajouter qu'à Paris la consommation en augmente chaque jour parce qu'il devient à la mode. Si donc vous employez ces dix mille livres, prévalez vous en sur moi (payable) à 3 mois d. de. chez Mr.Jay No.2 rue des filles St.Thomas. Tout (hr.?) sera fait

à ve. th. Mais il vaut mieux ne rien faire que de n'avoir pas la plus grande probabilité de gagner & de liquider d'abord, vû que mes fonds ont plus d'employé ici que jamais.

Dites svp. à Mr. de Warville que nous l'attendons & que j'ai payé plus à Mr. Larrivée 2454-0-0.

1785

23 May: Jean H. & F. Cazenove de Londres. Ne vous a-t-on pas remis pour le compte de M. de Warville 5 guinées pour m'en créditer.

13 Aug: l'abbé de Bassinet... M. de Warville aura-t-il la mortification de m'avoir mis en relations avec vous, pour qu'un jour je vous pretasse de l'argent et que vous ne me le rendissiez pas.

17 Nov: Mde. Dupont. Je suis très sensible au zèle que vous mettez à me procurer des louis, sur ce que l'ami Warville vous a mandé qu'ils me seraient profitables. Je suis fâché de ne m'être pas avisé plutôt des ressources que vous avez pour cette opération. Je crois le moment de le faire passé. Mais comme à 5c de 6c (?) par louis & les frais de l'opération, elle ne laissera pas un bénéfice recherché, peut-être trouverez-vous à glaner continuellement et c'est à quoi il faut se réduire. (In the rest of the letter Clavière asked Mme. Dupont to send him the louis by coach, taking all possible safety precautions, and to inform him of the detailed arrangements for the journey).

28 Nov: Mad. Dupont Cléry: (Clavière asked Mme. Dupont to stop speculating on the louis for him, as he expected to make little profit "...à cause du rabais qu'on fait à l'hotel des monnaies pour manque de poids.")

6 Dec: Mad. Dupont Cléry: (Clavière refused Mme. Dupont's offer to help him speculate on a lottery, since any lottery was "...extrêmement contraire à mes principes". He said he was awaiting a shipment of louis and requested a bill of acquittal, as "...on se tient compte de ces sortes de choses entre les meilleurs amis.")

11 Dec: Mad. Dupont Cléry: (Clavière wrote that he was worried about the shipment of louis, because he had not received a reply to his letter of the 6th or had word of the shipment).

19 Dec: Mad. Ve Dupont Cléry (Clavière wrote that he had received her letter of the 10th and the shipment of louis. "...Mad. d'Honington m'a remis les 4 rouleaux dont elle a eu la bonté de se charger; ils sont conformes à votre lettre, et je lui payerai le solde qui vous revient." He suggested she make another such speculation if she considered it advantageous).

1786

10 Aug: Lettres et billets à recevoir doivent à Caisse en mes mains pour le billet suivant de Mr. de Warville que j'ai pris de lui - 800 sur Blot à Lyon, paiement d'août; à déduire 1/2 % perte et 7/8 de courtage. (total) 795-0-0 l.

25 Oct: Caisse d'Escompte doit à créditeurs divers pour l'effet suivant que Mr. de Warville m'a remis et que j'ai porté à la susdite caisse - 287-4-0 sur Tourton & Ravel à vue au porteur.

3 Nov: Caisse doit à Brissot de Warville pour autant qu'il m'a compté le 2<sup>o</sup> courant pour être employé en spéculations pour son compte--2000 l.

10 Nov: Brissot de Warville doit à lettres et billets à recevoir pour un effet sur M.De Crèvecoeur au 15/25 passé pris de lui le 9e. Août dernier que je lui ai rendu - 600 l. sur de Crèvecoeur 25 Octobre dernier .

10 Nov: Crédeurs divers doivent à Brissot de Warville pour l'effet suivant que j'ai reçu de lui le 25e passé à compte de l'objet ci-dessus lequel j'ai porté à ce premier compte & que je détourne pour en charger ce dernier--287-4-0 sur De Crèvecoeur 15/25 Octobre.

10 Nov: Brissot de Warville doit à caisse pour les diverses avances que je lui ai fait (sic) & à différentes époques suivant le règlement de compte arrêté entre nous le 9e. du courant--intérêt compris jusqu'au 30e. du courant--3750-18-0.

30 Nov: Brissot de Warville doit à caisse pour autant payé sur son mandat à Mr.Vallot pour son compte--144 l.

5 Dec: Brissot de Warville doit à caisse, payé prime sur 100 actions de St.Charles vendues pour son compte à marché libre à Jacques Achard, aux mêmes conditions que le marché ci-dessus (i.e. to be paid at a rate of 640 l. per action on 31 Dec. 1787) conformément à l'engagement du dit Achard du 15 passé: prime sur 100 actions St.Charles a 640 l.--1500 (plus) courtage--1/8%.. 80 l.; (total) 1580 l.

8 Dec: Brissot de Warville doit à Caisse pour acquit de son assignation sur moi à Mde. son épouse ou à son ordre: de d'Orléans du 5e. décembre--737 l. (plus) de son billet à l'ordre de Mr. Mentelle--300 l. (total) 1037 l.

23 Dec: P.Gaillard Grenus & Ce. doivent à Brissot de Warville pour l'effet ci-après reçu du dernier et remis aux premiers ce jour--3000 l. sur Blot contrôleur de la marque d'or en ce courant payement.

29 Dec: Crédeurs divers doivent à Caisse pour autant payé à Mr.Meeke par les mains de De Warville--240 l.

1787 30 Jan: Lettres et billets à recevoir doivent à caisse--payé à De Warville contre le billet suivant pris de lui à 1% pte. 600 l.--sur Blot contrôleur de la marque d'or en payement de Rois.

3 July: Brissot de Warville doit à la caisse d'escompte pour autant à lui assigné sur elle le 12e Mai dernier--200 l.

20 Aug: à Brissot de Warville pour bénéfice sur 100 actions de St.Charles, celles à lui cédées comme dessus--5500; (minus) courtage 1/8%--73-0-0; (total)--5427 l.

31 Aug: Profits et pertes doivent à caisse pour acquit de mon billet à l'ordre de Warville du 5e Janvier passé, échu le 15 courant en payement de divers frais d'impression--419-14-0 l.

- 1787 8 Oct: Brissot de Warville doit à dépenses générales pour les divers débours & frais que j'ai fait (sic) pour lui pendant notre voyage en Hollande--574 l.
- 1788 5 Feb: Brissot de Warville doit à caisse pour prime perdue donnée pour son compte le 12e Octobre passé à Baroud, pour qu'il s'engage à recevoir le 31 Décembre dernier 100 actions d'assurances à 800--1500 (plus) 100 courtage 1/8 % (total)-- 1600 l.
- 12 Feb: Le susdit (Brissot) doit à Delessert & fils de Lyon pour ma traite sur ces derniers de 300 l. en date de ce jour, à vue & son order -- 300 l.
- 14 March: Brissot de Warville doit à Caisse pour différence sur le solde établi au 10 Novembre 1786, suivant l'arrêté de notre compte courant à 4063-8-0 l. & que j'avais passé à cette date seulement 3750-18-0 Différence de 312-10-0 (plus) lui compté à la susdite époque 600 l. (total) 912-10-0 l.
- 14 March: Dépenses générales doivent au susdit (Brissot) pour ses divers débours pour mon compte & ses frais de l'impression des Etats-Unis suivant les notes qu'il m'en a fourni (sic) côtés no.1 --466-18-0; (plus) no.2 --480-4-0; (total) 947-2-0 à déduire: pour livres achetés en Hollande dont il doit me tenir compte--45 l. plus pour article secret --24 l. (subtotal) 69-0-0 (total) --878-2-0.
- 14 March: Brissot de Warville doit à Caisse pour autant compté pour lui à Mr.Brequet --200 l.
- 14 March: Le susdit (Brissot) doit à T.H.Fc.Cazenove & Ce. de Londres pour autant que ces derniers ont payé pour mon compte au premier le 25 Nov 1783 suivant leur compte courant par leur lettre du 25 Jan dernier --2-2-11 livres sterling à 29 % -- 52-3-0
- 19 March: Brissot de Warville doit à créditeurs divers pour une remise de 3000 l. sur P.Gaillard, Grenus & Ce dont il a été crédité à la date du 23e Novembre 1786 & qui doit être passé au compte de Mr.Blot de Lyon --3000
- 20 June: Caisse doit à J.J.Clavière pour les articles suivants qu'il a payés pour mon compte. Savoir ...200 l. à Warville; 200 l. à Warville; 300 l. à Warville; 150 l. au même....
- 20 June: Brissot de Warville doit à Caisse à lui compté les sommes ci-après:
- 300 que je lui ai compté le 14 Mai dernier
  - 400 par J.J.Clavière le 20 dernier
  - 300 idem le 24 dernier
  - 120 par moi le 27 dernier
  - 200 son assignation à Verguin au 10 courant
  - 277 idem à Gally
  - 900 à Brabant 30 dernier
  - 240 compté à sa femme le 10 dernier
  - 78 idem pour son frère du 16 dernier
  - 96 ma remise sur Th & Fc.Cazenove à vue de 4-14-0 (?)
  - 312 idem 12-19-0

1500 mon assignation sur JJ Claviere auquel j'ai remboursé  
179 mon assignation ordre Lejay 10 courant  
(total) 4902 l.

20 June: Brissot de Warville doit à Breguet pour les objets  
suivants: billet de M.De Crèvecoeur échu depuis Novembre dernier  
que Mr.Breguet m'a remis & que je remets à Warville qui se le  
fera payer en Amérique par Mr.de Crèvecoeur --600 l.; que  
Warville me charge de payer audit Breguet --400 (total) --1000 l.

20 June: Brissot de Warville doit à Blât pour autant qu'il me  
charge de payer à ce dernier --450 l.

20 June: Caisse doit à Brissot de Warville le produit de ses  
traites sur Théope, Casenove & sur Stadnisky. Savoir...1490  
sur Casenove (plus) ...500 sur Stadnisky (total) 5490 l.

20 June: Dépenses générales doivent au dit (Brissot) les débours  
suivant qu'il a fait (sic) à mon compte savoir: 290 -- collection  
de livres sur les Indes Orientales; 110-4-0 (pour) divers livres  
& pour la souscription à la société des Nègres (total) 400-4-0

20 June: Profits et Pertes doivent à Brissot de Warville pour  
autant que je lui ai promis d'entrer dans ses frais de voyage  
d'Amérique --2500 l.

20 June: Blot de Lyon & Brissot de Warville doivent à Actions  
d'assurances sur la vie pour les primes ci-après données pour  
leur comptes sur: 100 actions compromis de Grenus pour tout  
Août payement marché libre à 620 dont 20 l. prime perdue si on ne  
retire pas les actions & qui seront à compte si je les retire --  
2000 l.; (plus) 50 dites (i.e.actions) compromis (sic) de Gouffin  
pour tout September 615 dont 15 l. --750; (plus) 50 dites compromis  
(sic) Charton pour tout août à 605 dont 15 l. (pour prime) 750  
(total) 3500 (plus courtage sur 123000 l. à 1/8% --153-15-0;  
(total) --3653-15-0; la demie de Mr.Blot 1826-17-6; la demie de  
Brissot de Warville 1826-17-6.

20 June: Caisse doit à Blot ma traite sur lui en ce courant  
payement de Pacques que j'ai négocié à Mrs.Delessert & Ce. au  
pair & dont l'objet est de me rembourser des primes données pour  
les actions d'assurances de compte à demi entre lui & de  
Warville --3653-15-0

9 July: Brissot de Warville doit à Caisse pour autant envoyé à  
sa femme à Arnouville --312; (plus) port à Arnouville --3; plus  
compté à la ditte à Paris --150; (total) 465-0-0

9 July: Caisse doit à JH & FC Casenove & Ce. de Londres le  
montant de deux assignations que j'ai fournies sur eux à Warville  
et de plus leur remise par leur lettre du 24 juin que j'ai  
discomptée ce jour --408 l. pour mes deux assignations à Warville  
soit 16-19-0 (sterling).

29 July: Warville doit à Caisse payé pour son compte à la société  
des Nègres pour la souscription de M.Gairat (Garat?) qu'il avait  
reçue & omis (sic) de payer au trésorier, voyez la lettre de Mr.  
Gairat du 11e juillet courant --48 l.

10 Aug: (originally entry began with this phrase, which then crossed out: Créances sur les Etats Unis d'Amérique doivent à Caisse) Compte en Participation avec Gally, trésorier du duc d'Orléans, Blot contrôleur de la marque d'or & d'argent et Brissot de Warville pour les achats de papiers américains doit à caisse pour un contract acheté de Mr. Castaing officier français n 81, --3905-14-3 le 3 (?) Juillet dernier (plus) 600 le 22 dit (total) 4505-14-3 l.

4 Sept: Caisse doit à compte en participation avec Mrs. Gally, trésorier du Duc d'Orléans, Blot contrôleur de la marque d'or à Lyon, Brissot de Warville (etc?) pour des achats dans les Etats unis --Reçu de Mr. Gally pour la portion pour laquelle il s'intéresse dans le dit compte en participation --3000 l.

4 Sept: Compte en participation avec Gally Blot et Warville pour les achats dans les Etats-Unis doit à lettres et billets à payer les traites de Mr. De Crèvecoeur que j'ai acquittés --1600 lettre de Jean de Crèvecoeur échue le 12 juillet dernier (plus) 3400 idem à 60 jours de vue (illegible--depuis?) le 9 août dernier (total) 5000 l.

20 Oct: Brissot de Warville doit à lettres et billets à payer pour la traite que Blot a faite pour son compte sur mon gendre pour le rembourser de la part du dit Warville à une prime sur des assurances sur la vie dont je m'étais prévalu sur le dit Blot qui en a payé ce que le concerne et continue la circulation pour ce qui concerne Warville: 2300 sur P.F. Vieusseux au 20/30 decembre (payement)

7 Nov: Compte en participation pour des achats d'effets sur les Etats Unis d'Amérique doit à la caisse d'Escompte la traite de De Crèvecoeur échue et payée à la dite caisse le 25e octobre dernier...-- 5193-4-8

7 Nov: Compte en participation pour achats d'effets sur les Etats Unis d'Amérique doivent à profits et pertes pour autant que j'ai compté à Warville au débit de ce dernier compte et que le compte en participation me bonifie --2500

7 Nov: Lettres et billets à recevoir doivent à compte en participation avec Gally, Blot & Daresté etc. mes traites sur Daresté à mon ordre pour me rembourser de mes avances pour le dit compte en participation avec Mrs. Gally, Blot, Daresté et moi pour des achats d'effets sur les Etats-unis d'Amérique suivant le compte détaillé à (Daresté?) folio 254 et 255 (these contain Brissot's expenses of 20 June above) --13501-14-0

(Three final entries on the "compte en participation", which are of little interest, are omitted here).

15 Dec: Compte en participation pour des achats en Amérique doit à Pierre Stadnidsky d'Amsterdam pour l'intérêt qu'il me cède dans l'achat en Hollande des liquidated debt suivant la note et le compte qui explique cette affaire dans ses lettres des 27 Novembre et 22 Decembre dernier lequel intérêt je cède à mon tour au susdit compte en participation (total) --49,073-11-0 l.

30 Dec: Lettres et billets à payer doivent à la Caisse d'Escompte l'acquit de la (lettre) de Blot de 2300 l. pour le compte de Warville et dont ce dernier est débité à son compte -- lettre de Blot acquitté par mon (billet?) de même somme sur la Caisse d'Escompte --2300

1789 30 Jan: Brissot de Warville doit à Caisse pour autant compté à sa femme pendant son voyage d'Amérique: 120 au Dr. Delaroché pour son compte; 248 -26 Août 1788; 240 -10 Octobre; 198 -30 Oct; 192 -29 Nov; 300 -15 Dec; 240 -19 Jan; (total) --1538 l.

The last entry in the account book is dated 30 July 1789.

A letter from William Duer to Clavière, undated (second half of 1788) and marked "confidential". From Archives Nationales, T 6463

Dear sir:

Your friend Mr. Warville having communicated to me the outlines of a proposition you had in mind for transferring the debt due to the Court of France from the United States, I have given to him fully and freely my opinion on this and other matters, which may prove highly beneficial to an association, of which the outlines will be presented to you -- In the execution of it in America I presume Mr. Warville will be the confidential agent -- His qualifications certainly give him the best pretensions to it; and though it might be improper for me to be particularly expert on this subject, it is necessary to declare that as a man of honor, prudence and intelligence, he repays my fullest confidence and that as such I can negotiate with him more fully than I could probably with any other gentleman that might be sent on this business -- I have taken the liberty of giving Mr. (Gouverneur) Morris, formerly in the Finance Department, a letter of introduction to you -- Mr. Warville will enter into the necessary details on this subject -- I am sir, with sentiments of respect & Esteem

Your Obedt. Hble Servt  
Wm Duer

APPENDIX IV

Brissot's Dealings with his Printers

From the papers of the Société Typographique de Neuchâtel in the Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel, MSS 1128 Fo.236-238 bis; 1110 Fo.926-928 and Fo.941-942. Some phrases from the first letter are quoted in Ch. Guyot, De Rousseau à Mirabeau, pèlerins de Môtiers et prophètes de 89 (Neuchâtel and Paris, 1936), p.151.

Addressed to: Monsieur Juret, Directeur de la poste pour remettre à la Société Typographique de Neufchâtel, (Pontarlier?)/Franche Comté.

Boulogne sur Mer ce 22 8bre 1784.

Messieurs

Je profite du premier moment de repos que je goûte enfin à Boulogne pour éclaircir nos comptes. Je les ai examinés avec la plus mûre attention - ils ne répondent pas entièrement à ce que je vous ai demandé par ma lettre détaillée du 3 fevrier 1784. Ils ne dissipent pas tous mes doutes; car par exemple en rendant d'ailleurs justice à l'exactitude de vos comptes, que dois-je en penser, quand je vois annoncer dans vos anciens et nouveaux catalogues de fonds, que je tiens en main, les huit brochures imprimées pour mon compte dont jamais vous ne m'avez payé un sou, et dont je vous ai payé (4 sous pour le (illegible).) Mais je mets cet article et les autres de côté; je veux finir; je veux dire un adieu solennel aux spéculations typographiques, et renoncer à une carrière où je me suis engagé trop imprudemment. Je connaissais trop peu le monde, et surtout le monde auquel j'avais affaire. J'ai été trompé, joué partout. Il n'est pas heureusement trop tard et je veux m'en retirer. Votre compte est un des derniers et le seul bien considérable en ce genre que j'ai à finir. Il ne tiendra pas à moi qu'il ne soit promptement terminé. Vous aviez une idée véritable de ma position, quand vous m'aviez cru trop faible pour pousser cette entreprise. J'ai cru que le commencement soutiendrait et alimenterait la fin. Mais on veut jouer de tout à la fois, et j'ai été écrasé. Nous touchons au terme. Je puis me libérer, et même voir une espèce de gain assez avantageux si vous prêtez d'oreille aux arrangements dont je vous joins ici le détail. Pénétrez-vous bien avant de les lire, de deux points; d'abord de mon honnêteté qui m'engagera jusqu'à la fin de la vie à acquiter (sic) mes engagements, quels qu'ils soient, et ensuite de ma situation actuelle. Vous connaissez mes malheurs; mais les plus douloureux, parce qu'ils se prolongent dans l'avenir, vous sont inconnus. Mon embastillement m'a ruiné. Il faut renoncer à mon établissement. Cet abandon me coûte plus de 20,000 l., entraîne un procès considérable, enfin, Messieurs, je serais entièrement anéanti sans la main secourable d'un ami qui me soutient dans ma chute. Je dois à cette générosité peu commune plus de 10,000 l. qui m'étaient nécessaires pour me sauver et soutenir mon journal, le seul débris qui me reste de mon triste naufrage. Vous devez bien penser que dans une situation aussi précaire, je ne puis former d'engagement; d'abord parce que ne n'en veux former aucun que je ne puisse acquiter, et deuxièmement parce qu'il est temps

que je cesse d'abuser de la générosité de mes amis et d'épuiser leur bourse pour alimenter uniquement mon malheur. Tout cela n'est pas consolant pour vous, je le sais; de l'argent vaudrait mieux pour votre situation personnelle que l'histoire de mes infortunes. Mais que puis-je faire lorsque je n'en ai point? Vous offrir mes possessions, puisque vous êtes à portée de les faire valoir, et même de gagner en les faisant valoir. C'est dans cet esprit que j'ai imaginé les propositions ci-jointes. Vous pourrez les modifier, y ajouter, y diminuer. Soyez bien persuadé que je me prêterai à tout ce qui conviendra à vos intérêts, et à tout ce qui pourra accélérer notre règlement. Si vous avez d'autres propositions à faire, écrivez-les moi. Votre délicatesse m'est trop connue, pour que je ne compte pas sur des procédés amicaux. A un (créancier) dur je dirais: toute la rigueur possible ne vous fera pas gagner un pouce. Elle vous en fera même perdre. A vous je dirai, par la douceur et la conciliation vous serez payé et vous pouvez même sauver quelques ressources à un ami malheureux que vous avez estimé, et je suis bien convaincu que ce motif seul vous engagera à me donner une réponse satisfaisante. Je vous prie de ne pas la différer parce que je fais toutes les démarches pour faire entrer ma Bibliothèque en France et que j'ai à peu près la certitude de cette faveur. Je vous prie même en conséquence d'adresser sur le champ par la diligence de Besançon à Monsieur Le Noir Lieutenant général de police à Paris (deux?) exemplaires brochés des tomes 6-7-8-9 et 10 s'il est imprimé. S'il ne l'est pas, vous l'enverrez aussitôt qu'il le sera. A propos de ce volume 10 je pense bien que vous l'aurez imprimé afin qu'on puisse mettre cet hiver cette collection en vente. Mettez sur les (autres?) avec le nom de Desauges celui de Belin libraire rue St.Jacques. Vous me donnerez avis de l'envoi fait à Monsieur Le Noir.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, Messieurs  
Votre très humble et obt. serviteur  
Erissot de Warville

Déductions à faire sur le mémoire de la Société Typographique de Neufchâtel du (5?) juin 1784.

1°. Attendu les retards de mes paiements et en considération de bon traitement (sic) que j'espère de la société, je passe toutes les (illegible) à 10 d. la feuille. Elles auraient dû être faites au moins à 8d. la feuille. C'est-à-dire (c'est?) 5 d. de moins, puisqu'on m'assure que le Tableau de Paris a été imprimé à raison de 3 (d?) la feuille. Or le mémoire général de mes impressions monte à 17696 l. 16 s. dont le 5 est de 3419 l. 18 s. que j'aurais pu demander comme déduction.

2°. En 1782 on envoya de Paris à la Société par ordre de la police une balle de Théories contenant 400 et tant d'exemplaires. De mon ordre elle fut aussitôt ré-expédiée pour Paris. Desauges n'y en trouva à l'ouverture que 333 dont il m'a tenu compte. Que sont devenus les 67 déficit? Il est très probable que l'on n'en expédia que 300 et

tant de Neufchâtel, puisque la caisse arriva à Versailles sans accident. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que je me souviens d'avoir fait expédié, moi étant présent à Neufchâtel, 40 exemplaires de cette balle à Rosset. La société me les compta comme fournis sur les 200 qu'elle a gardés pour son compte. C'est une erreur. En me tenant compte de ces 40 exemplaires vendus par la société, je perds encore 37 exemplaires pour aller jusqu'à 67, ce qui fait à 3 l. à 10.129.10. Mais encore une fois pour terminer je consens à supporter cette perte. Il en est de même des 15 envoyés à Montbéliard. Je ne me rapelle pas avoir donné ordre d'un (illegible) plus de 3 ou 4 au Grand Duc et à sa suite.

La société doit donc me tenir compte pour 40 Théories vendues par elle qui complètent les 400 et remplacent l'article de Rosset qui m'appartient, de 140 l.

3<sup>o</sup>. Dans le mémoire de ses impressions la Société me porte le tome 5e. de la Bibliothèque à 1477 l. 15 s. 10 d., tandis que dans 3 mémoires, précédents qu'elle m'a envoyés elle ne porte cet article qu'à 1425 l. 16 s. 5 d. ce que fait une différence de 51 l. 19 s. 2 d. C'est sans doute une erreur et pour la rectifier je porte cette différence ci 51-19-2

4<sup>o</sup>. Je réserve d'éclaircir à mon prochain voyage à Paris si Desauges a eu 3 billets projetés en 1782. Je crois qu'il n'y en avait que 2 mais je ne l'affirme pas.

5<sup>o</sup>. Dans le compte que j'ai terminé dernièrement avec Desauges, je lui ai passé comme acquitée la traite de 166 l. de 1er Janvier 1784 que la Société dit avoir été protestée. Il est bien étonnant qu'il ne m'en ait point parlé. D'après l'assertion positive de la société je suspends cet article sauf à elle à m'en tenir compte si cette traite a depuis été payée; ce que je vais éclaircir.

6<sup>o</sup>. La Société doit m'allouer encore 483 pour deux effets de Desauges, que j'ai donnés à Monsieur Bosset le 26 juin 1780 suivant sa reconnaissance que j'ai en main. J'ai vu ces effets acquités entre les mains de Desauges. S'ils ne l'étaient pas la société devrait les avoir dans son portefeuille ci 483 l.

7<sup>o</sup>. La Société porte dans son mémoire (illegible) de la vente de 100 Vérités fournies à Virchaux. Ce dernier n'a jamais voulu m'en tenir compte. Il m'a écrit qu'il en comptait avec la Société ainsi que des Bibliothèques et comme elle se charge de ces dernières, il est naturel qu'elle se charge aussi des Vérités. Virchaux continuant son commerce, 100 à 1(l.) 16 (s.) font 161 l.

Total des déductions (835-19-2)	835-19- 2
La solde du mémoire général est portée à	12301- 9- 0
Reste (?) donc, les déductions soustraites	11464-10-10
(nb.this subtraction is inaccurate)	

Propositions faites par moi à la Société Typographique de Neuchâtel pour cette somme.

1°. La Société dit avoir dans ses magasins 529 Vérités. J'avais donné ordre lors de l'impression d'expédier toute l'édition en France. Je l'aurais placée parce que je demeurais alors à Paris et que j'avais des correspondances. Sices 529 sont encore en magasin, c'est de la faute de la société et je ne puis plus m'en charger, n'ayant pas de demeure fixe et rompant toutes mes liaisons typographiques. Entre ses mains d'ailleurs ces 529 s'écoulent incessamment, surtout au moyen d'un volume faisant suite à cet ouvrage que je compte publier dans peu. Alors le deuxième fera rechercher le premier et il y aura de l'avantage à en avoir. Il est donc de l'intérêt de la société de les garder.  
5 29 exemplaires à l l. 15 s. font 925 (1.)

2°. La Société prend de chaque tome de la Bibliothèque 150 exemplaires. Les 150 des 10 tomes font 1500. Sur ces 1500 elle en a vendu 494 - reste à 1006 à l l. 15 s. faisant 1766-10 (1.)

N.B. Si je passe l'exemplaire à l l. 15 s. c'est parce que la Société en prendra une grande partie, car Desauges me les paye 2 l. 10 s.

3°. J'offre à la Société une 100ne. de Théories, les seules qui restent à vendre puisqu'on lui en demande et qu'elle n'en a plus. Desauges les vend 7-10-6 pour le libraire. A raison de ce qu'on en prend une 100ne, je les passerai à 5-10-0 au lieu de 6 (1.)  
100 font 560 (1.)

4°. J'ai en ma disposition l'édition (du) Précis de l'histoire de l'Angleterre, in-12, de (22?) feuilles environ, jolie impression avec 2 cartes de M.Mentelle. Berlin est chargé de la vente. Cet ouvrage est traduit de l'anglais et destiné pour l'éducation. Il a eu beaucoup de succès. Il se vend (vers?) 36 s. au libraire. Je le passerai à 30 s. 300 à 30 s. font 450 (1.)  
Si la Société le désire on lui en fera passer auparavant un exemplaire.

5°. J'ai en ma possession et je puis céder à la Société une douzaine de souscriptions de cet atlas de M.Mentelle dont il y a déjà 4 livraisons de plus de 50 cartes. Cet atlas est dressé en 2 parties (les?) cartes dont le prix est de 130 l.  
et plans de villes 50  
190  
Je ferai sur chacun remise de 30  
160

Ensorte que sur la 12ne. d'exemplaires la Société fait déjà un premier gain de 360 l., observez que le prix de cet atlas doit augmenter (illegible) l'a déjà fait et sera porté au-delà de 200 l. La Société profitera du bénéfice si elle accepte le marché avant l'augmentation. Dans ce cas je lui enverrai 12 (illegible) signés Mentelle pour les placer ou bon lui semblerait.

Ces 12 atlas à 160 font		1920	
solde	11464-10-10	5621-10-0	(i.e. total
	<u>5621-10-00</u>		from above)
reste	5843-00-10		

360 exemplaires complets en 10 vol. de la Bibliothèque payeront cette dernière somme. J'y comprends même 26 exemplaires pour les 13/P.H. car 334 exemplaires à 17-10-0 font 5845

La Société pourrait donc garder ces 360 exemplaires sur les 5 derniers volumes qu'elle a entre les mains et je lui ferais expédier 360 exemplaires des 5 premiers. Je le puis quoique la Société ait eu une idée contraire, car après avoir réglé ce mois-ci mes comptes avec Desauges, j'ai vu que j'avais tant dans ses magasins que chez M.La (Botière?) et Cosset. Plus de 900 exemplaires des 4 premiers tomes et le 5e. est intact. Il doit m'être rendu en y faisant 2 cartons, j'en ai la parole du ministre de la librairie. Si la Société accepte ce parti, elle n'aurait à m'expédier des 5 derniers volumes que 690 exemplaires de chacun car 150 d'une part, et 360 de l'autre font 510 et 690 font 1200 montant de l'impression de chaque tome.

Dans ce cas je lui ferais expédier aussitôt qu'elle le desire ou remettre à la personne qu'elle m'indique 360 exemplaires des 5 premiers vol. En faisant cette expédition ou remise (?) la société m'expédiera les 690 restant de chacun des 5 derniers volumes.

Il me semble que ce parti est la meilleur pour la Société, puisque ayant une foule de débouchés dans le nord pour cet ouvrage, elle trouvera aisément à le placer, puisque par là elle se trouvera tout d'un coup en possession et que nous solderons notre compte. Ce parti, ne vaut-il pas mieux que de lui donner des délégations ou des effets à long terme des libraires de Paris.

Si la Société le désirait, je pourrais encore lui céder 100 ou 200 exemplaires de mon tableau de l'Inde 3 vol. in 8° avec cartes à 10-15-0 l. 1er. Vol. (paru?), et les 2 autres vont être publiés.

Je pourrai de même lui céder une partie des Nouveaux Voyages de Mackintosh en Asie qui vont être sous presse

Aperçu des pertes que je fais, et de gain conséquent qui revient à la Société en acceptant ces propositions

- 1°. En laissant l'impression à 10 (d.) au lieu de 8 la perte est de 3419
- 2°. Je vends mes volumes à Desauges 2-10-0, à la Société 1-15-0 différence par tome et sur l'édition 7-10-0, ce que pour 510 exemplaires donne 3825

3°. Sur la Vérité - meme perte - 877 exemplaires pris par la Société. perte	657-10-0
4°. Sur la Théorie	50
5°. Sur le Précis de l'Angleterre	90
sur l'atlas gain net 360)	
bénéfice futur 300)	600
	<hr/>
total	8700-10-0

(A copy of a letter from the Société Typographique to Brissot in Paris from Neufchâtel, dated 7 Nov. 1784, taken from the society's journal of letters).

Nous avons bien reçu en son temps l'honneur de votre lettre du 22e. Octobre dernier et ne pouvons qu'être touchés de la peinture que vous nous faites de l'état actuel de vos affaires, comme aussi de n'avoir que des vœux sincères à vous offrir pour qu'elles se rétablissent à votre satisfaction, les nôtres se trouvant telles que nous sommes obligés de solliciter le plus prompt payement possible de ce que vous nous devez et depuis si longtemps. S'il est vrai, comme nous le croyons, que vos amis vous aient aidé dans ces circonstances, nous osons affirmer qu'il n'en est vraisemblablement aucun qui se soit mis ainsi à découvert vis à vis de vous pour une aussi forte somme. Cependant et malgré la position incommode où nous sommes aujourd'hui nous voulons bien dans les mêmes principes consentir à nous payer, au moyen des livres que nous avons imprimé (sic) pour votre compte, mais non pas aux prix que vous nous les proposez. Vous êtes trop équitable, Monsieur, et nous en avons trop bien agi à votre égard, pour exiger qu'après avoir attendu jusqu'à ce jour le remboursement de tant d'avances en papiers et en main d'oeuvres, sur un mince bénéfice, que les retards ont absorbé, et au-delà, nous vous passions ces 9 volumes imprimés de la Bibliothèque à L.15-15 s. tandis que vous ne nous les payez que sur le pied de L.8-18-4 et la Théorie des Loix qui ne vous coûte que L.1-13-9 vous la mettez à L.5-10, prix auquel nous ne pourrions jamais la vendre. Nous croyons donc qu'en traitant avec vous, comme nous l'avons fait avec tous les auteurs pour le compte desquels nous avons imprimé, lorsque nous nous sommes chargés d'exemplaires de leurs ouvrages en remboursement de nos avances, ce qui est votre cas, et qu'ils nous ont constamment cédés aux prix de fabrication vous n'aurez point à vous plaindre de nos procédés à votre égard. Ainsi pour vous prouver que nous ne désirons rien de mieux que de nous arranger avec vous, Monsieur, nous prendrons pour commencer à nous remplir d'abord les 12 souscriptions pour l'atlas de M. Mentelle à L.160 et des 300 Précis de l'histoire d'Angleterre à 30 l'exemplaire. De plus nous nous chargerons de vos trois autres ouvrages, savoir De la Vérité 8°, Théorie des Loix 8° 2 volumes et Bibliothèque des lois criminelles des 9 premiers volumes à raison d'un sol la feuille, c'est tout ce que nous pouvons faire,

même en perdant de gaieté de coeur, et par l'effet de nos sentiments pour vous tant par le temps nécessaire pour l'écoulement de ces ouvrages que pour l'intérêt de nos avances. Mais cette ouverture de notre part suppose, comme une condition absolument essentielle, et sans laquelle nous (nous retirions?) entièrement, qu'entre ce 7 et la fin de Janvier prochain, pour le plus tard, vous nous procurez le retour de tous les exemplaires du 5e. volume de la Bibliothèque criminelle qui ayant été envoyés à Paris par vos ordres ont été arrêtés à la Chambre Syndicale et doivent s'y trouver encore. Nous sommes même fort surpris que vous ne nous en parlez point dans aucunes de vos dernières lettres après les assurances que Monsieur de Pelleport nous avait donné ici de votre part, touchant la facilité et la certitude d'obtenir cette restitution. Vous comprenez Monsieur qu'il nous est impossible de nous charger de cet ouvrage à moins qu'il ne soit complet. Nous vous prions de réfléchir sur le plan que nous vous proposons et qui nous paraît de nature à devoir être accepté de votre part, et de nous répondre la-dessus catégoriquement et le plutôt possible, étant résolu de ne point laisser plus longtemps en souffrance.

Nous ne manquerons pas de vérifier les petites erreurs que vous relevez dans notre compte; nous vous créditerons comme juste de ce qui aurait été omis à votre profit et comme nous ne trouvons nulle part l'acquiescement des deux effets montant ensemble à 483 - dont vous dites avoir en main l'acquiescement de feu M. Bosset du 26 Juin 1780. Vous voudrez bien Monsieur nous en faire passer une copie vidimée ou l'original si vous le trouvez bon afin que nous puissions mettre cet article en règle et vous en donner crédit. Vous aurez vu par notre lettre du 14e 8bre dr. que la traite de L.166 du 1 Janvier 1784 a été acquittée par le libraire de Sauges et vous en êtes crédité. Quant à ce que vous nous faites l'honneur de nous dire au sujet de vos affaires avec le libraire Virchoux de Hambourg, comme nous ne lui avons envoyé des exemplaires de vos ouvrages que par vos ordres exprès, que cet homme est notoirement de mauvaise foi et qu'il est même notre débiteur direct, il nous devient impossible d'entrer pour quoi que ce soit dans ce qui peut vous concerner vis-à-vis de lui.

Le tome 10 de la Bibliothèque n'est pas encore imprimé, ne pouvant faire de nouvelles avances qu'au préalable nous ne soyons remboursés des anciennes. En supposant ce volume à 20 feuilles (illegible) à 1200 à 10 d. la feuille, il? serait encore ajouter L 1000 à votre dédit (illegible) nous. Nous ne vous dissimulerons point que nous ne sommes plus dans le cas de faire de (illegible) frais et que tous nos soins actuels n'ont pour but que de nous faire payer des sommes qui nous sont dues par nos divers correspondants. Nous nous persuadons aisément qu'étant homme d'honneur, comme vous l'êtes et considérant la manière généreuse et pleine de confiance dont nous en avons toujours usée envers vous, rien ne vous tiendra plus à coeur que de prendre au plutôt les mesures les plus propres pour nous satisfaire.

Le lieu d'où votre dernière est datée semble annoncer que votre intention n'est pas d'y faire un long séjour (?) ainsi nous ne pouvons vous adresser notre réponse qu'à Paris sous couvert de M. L'Arrivée votre ami, qui saura sans doute les moyens de vous la faire parvenir avec diligence. Il paraîtrait même que votre dessein serait de passer de Boulogne en Angleterre. Cependant certains avis nous feraient penser que vous êtes dans l'intention de vous, fixer désormais à Paris; nous souhaitons sincèrement que vous preniez le parti qui vous sera le plus avantageux.

Mais afin de vous donner une idée plus claire de la manière dont nous serions disposés à nous rembourser de nos avances, par le moyen de vos ouvrages ou d'autres objets, vous trouverez ici une note de ce que nous prendrons de vous comme un à compte de notre créance, et il vous paraîtra sans doute que nous sommes très coulants à votre égard. Nous insisterons donc encore sur la nécessité d'une prompte et nette réponse.

(The note reads:)

La S:T:N: prendra de M.B. de Warville à compte de ce qu'il lui doit.

12 souscriptions de l'Atals de M.Mallet à 160 L.	...	1. 1920-0-0
exemplaires 529 de la vérité à 23 $\frac{1}{2}$ feuilles qui en font feuilles 12299 $\frac{1}{2}$ à 1 s.	...	614-19-6
100 Théorie des Loix 8 <sup>o</sup> 2 volumes à 40 $\frac{1}{2}$ 4050 à ls.	...	202-10-00
600 Bibliothèque tome 1 à 9 à 214 128400 à ls.	...	6420-00-00
300 Précis de l'histoire d'Angleterre 12 <sup>o</sup> à 30 s.	...	<u>450-00-00</u> 9507- 9- 6
600 pour tome 10e de la Bibliothèque déposé à 20 (feuilles) (qui en font feuilles) 12000 à ls.	...	<u>600-00-00</u>
	France L	10207- 9- 6

(A copy of a letter from the Société Typographique to Clavière in Paris, "chez M.de Lessert" from Neuchâtel, dated 7 Nov 1784).

L'intérêt que votre caractère bienfaisant vous a engagé de prendre dans la discussion de nos affaires relatives à M.Brissot de Warville semble nous autoriser à vous en entretenir encore aujourd'hui. Nous aurons l'honneur de vous informer Monsieur que ce dernier dans une lettre qu'il nous a adressée de Boulogne propose de s'acquitter envers nous en des exemplaires de ses propres ouvrages sortis de nos presses, mais qu'il porte à des prix exorbitants, ce que nous ne pouvons pas accepter sur ce pied là et lui répondons en conséquence. Mais il nous importerait essentiellement de savoir deux choses, l'une est l'état présumé de sa fortune et de ses ressources actuelles, l'autre dans laquelle des deux capitales de France ou d'Angleterre il doit désormais fixer sa résidence. Il nous conviendrait mieux sans doute et peut être à lui aussi que ce fut dans la première. Pouvons nous espérer,

Monsieur, qu'à la faveur de vos liaisons avec lui vous voudrez nous donner quelque lumière sur ces deux objets, afin de prendre quelques mesures conséquemment. C'est la grâce que nous osons vous demander et celle d'être persuadé de notre vive reconnaissance comme de la parfaite considération avec laquelle nous avons l'honneur, etc.

Neufchâtel à Messieurs  
de la Société Typographique

Paris ce 15e. 9bre.1784

Messieurs

La connaissance que j'ai des affaires de Monsr. De Warville et l'opinion que je me fais de ses ressources à venir, me persuadent que les offres qu'il vous a faites sont le non plus ultra de ce que est en son pouvoir: il m'en a remis un double par lequel il me paraît qu'il fait un sacrifice considérable, et les prix auxquels il vous passe les ouvrages qu'il vous donne (en) paiement me semblent tel qu'avec de la patience vous les réaliserez avec avantage; les douze atlas ne peuvent pas manquer de vous donner du bénéfice; cet ouvrage est estimé et sera très recherché dès que l'auteur aura rempli toutes ses souscriptions. J'ai entendu divers libraires parler de la Bibliothèque comme d'un ouvrage dont le débit est assuré quoi que un peu lent; ces deux objets font la principale partie de ce que Mr. De Warville vous offre, et il me semble fort heureux que dans la situation où il se trouve il puisse encore s'acquitter comme il le fait; j'y contribue beaucoup en le mettant en état, par l'argent comptant que je lui ai prêté, de payer des acceptations, qui, restant en souffrance l'écrasaient absolument. C'est un grand malheur pour lui de n'avoir pas connu de bonne heure combien peu il lui convenait de faire imprimer lui même ses ouvrages: je sens bien que ce n'est pas votre faute, cependant vous devez avoir moins de regret à la manière dont il vous paye, puisque vous avez une avance considérable sur les impressions faites pour son compte. Au surplus Monsr. De Warville est trop galant homme pour ne pas vous dédommager dans le cas où la fortune le favoriserait et où vous lui montreriez une non valeur dans son paiement à laquelle il ne s'attend pas: la rigueur dont vous useriez avec lui vous serait réellement préjudiciable en ce qu'elle empirerait sa position actuelle, tandis qu'en le facilitant et le mettant à son aise vous acquérez des droits sur sa reconnaissance à laquelle il est incapable de manquer. Je vous prie d'être bien convaincus que ce que je vous dis là ne m'est dicté par aucune autre raison que celle de votre convenance ainsi que le bien de Mr. de Warville; il est décidé jusqu'à présent à ne pas quitter la France; c'est une espèce de loi que lui a été imposée; et il compte de s'occuper aux ouvrages utiles et instructifs que ses lumières et ses talents le mettent en état de produire: il n'est point impossible qu'il obtienne un jour du gouvernement quelqu'emploi lucratif; il a paru qu'on faisait cas de son honnêteté et de ses dispositions au travail. Voilà Messieurs tout ce que je puis vous dire sur cet ami en réponse à l'honneur de votre lettre du 7e. Courant: mettez-moi

à même de vous être d'une plus grande utilité et de vous témoigner la parfaite considération avec laquelle je suis

Votre très humb. et Ot.Ser.  
E Clavière

(ps in Claviere's own hand)

Soyez convaincus Messieurs, que Mr.de Warville ne soit au-dessous de ses affaires, que les amis venus à son secours n'ont pour être remboursés que la liquidation du peu que lui restera des ouvrages qu'il a fait imprimer, et ce que sa plume pourra lui produire. Du reste (on voit?) sa facilité à (présumer?) des succès l'a commis dans des entreprises toutes ruineuses et au-delà de ce qu'il s'était imaginé. Il est plein de courage, mais ses amis qui connaissent sa situation ne laissent pas d'être très inquiets sur la manière dont il se tirera d'affaire. En finissant avec lui vous contribuerez aux efforts qu'ils font pour le mettre au moins en état de travailler sans inquiétude.

(A copy of a letter from the Société Typographique to Clavière in Paris, from Neufchâtel, 21 Nov. 1784, taken from the Society's journal of letters).

Nous avons bien des grâces à vous rendre de l'intéressante lettre dont vous nous honorez du 15e courant. Nous sentons toujours le prix de ce que vous voulez bien faire en notre faveur pour parvenir à être payés de ce qui nous est dû depuis si longtemps par Mr.Warville. Permettez nous cependant, Monsieur, de vous présenter les observations suivantes. Et d'abord pour ce qui concerne les prix que nous fixons aux ouvrages de cet ami par lesquels nous voulons bien remplir, vous les trouverez sans doute bien raisonnable en considérant que nous ne portons point en compte les interêts (sic) de nos avances, ni les retards qu'il nous faudra nécessairement essayer dans la vente de tous ces articles. D'ailleurs nous n'en prenons que jusque à la concurrence d'environ (L.10000 ?) quoi qu'il nous soit dû plus que cela et, prendrons patience pour le reste. Nous n'estimons pas que (vous puissiez) agir plus honnêtement en de telles circonstances. Mais il se présente un objet essentiel, dont nous vous prions de vouloir vous occuper. Lorsque nous avons consenti à prendre en paiement des exemplaires de la Bibliothèque criminelle que sous la condition expresse que cet ouvrage nous serait fourni complet dans ces 9 premiers volumes ayant ici le manuscrit du 10e. Or vous savez sans doute, Monsieur, qu'ayant expédié à Paris par ordre de l'auteur les exemplaires du 5 volume, le ballot qui les renfermait a été arrêté et saisi à la chambre syndicale. Monsieur de Warville nous a bien marqué que la restitution lui en avait (été, left out) promise par le ministre. Mais elle n'est point encore effectuée, et nous avons même tout lieu d'être surpris qui notre

ami ayant recouvré sa liberté et se proposant de nous payer avec ses ouvrages, il n'ait pas donné ses premiers soins pour recouvrer ce ballet, sans lequel tout notre arrangement devient impraticable. Ce serait donc rendre un bon office de la plus grande importance à votre ami pour qui vous faites (tant?) de choses. Si vous prenez la peine de concert avec M.L'Arivée de procurer cette (restitution?) et de mettre (then illegible half-line ending in word "position.")

(Vous?) nous rendez une vraie satisfaction, Monsieur, en nous apprenant qui suivant toute apparence M.de Warville abandonnera ses projets Anglais que lui ont si mal réussi et fixera désormais son séjour en France, avec l'approbation du gouvernement qui pourra tirer parti de ses talents comme de son application au travail. Ce qui vaudra mieux pour lui et pour tout ceux qui de même que nous prennent intérêt à son sort. Il en mérite un fort heureux sans doute par ses talents et ses qualités du coeur. Aussi faisons nous fond sur les une comme sur les autres et avons l'espérance qu'à l'aide du temps et de son travail il pourra rétablir ses affaires. Mais il lui convient essentiellement de commencer par s'arranger avec nous qui l'avons servi beaucoup plus en amis qu'en imprimeurs. Nous vous demandons la grâce, Monsieur, de vouloir continuer à déployer votre caractère généreux et bienfaisant sur les objets ci-dessus et avons etc.

V.T.H.S.

pour la Société Typographique de Neuchâtel en Suisse

J.Bosset

P.S. Nous vous ajouterons Monsieur, que si vous voulez être caution pour les frais d'impression du 10 volume qui suivant le prix que nous en avons fait avec l'Auteur est de 10 d. la feuille, nous resterons pas d'un (?) instant à le mettre sous presse, car vous devez sentir que dans notre position nous ne pouvons faire de plus ultérieurs déboursés.  
pour lesdits

APPENDIX VThe Relations of Brissot and Lavater

(From the Lavater MSS in the Zentralbibliothek Zurich, nos.149,150 and 262)

1) Paris 28 Janvier 1787

Monsieur,

Je ne sais si jamais le hasard a fait tomber dans vos mains aucun de mes ouvrages, si mon nom vous est connu, si vous avez lu ma défense des quakers contenue dans mon examen critique des voyages du marquis de Chatellux - il est question de vous dans ce dernier ouvrage. J'y ai pris votre défense contre le Comte de Mirabeau, et en général la défense de l'Illumination et de l'entousiasme. Comme cette brochure me suscite ici des querelles et des pamphlets qui doivent paraître, je vais être à portée d'éclairer ce sujet, et de traiter plus en grand toutes les questions entamées dans mon examen critique. Mes bons amis les quakers de Londres et d'Amérique m'ont fait passer sur leur secte tous les livres et tous les renseignements nécessaires, en sorte que je pourrai les venger pleinement du ridicule dont on a cherché à les couvrir. D'un autre côté je désire rassembler non pas toutes, mais les pièces les plus essentielles, relatives à l'Illumination en général, à celle dont il est question en Allemagne, et surtout celles qui vous concernent. J'ai vu annoncer dans les papiers votre apologie en reprise au Comte de Mirabeau. Je la demande en Suisse à un de mes amis. Mais je m'adresse à vous pour avoir des renseignements particuliers. Je n'ai qu'un mot à vous dire pour vous déterminer à cette communication. Vous travaillez pour le bien général; c'est mon objet; connu ou inconnu, vous devez me donner la main, afin que la vérité triomphe.

Je suis avec estime et respect, Monsieur, entièrement à vous  
 Brissot de Warville  
 Secret général de la Chancellerie d'Orléans.

P.S. Afin que vous connaissiez d'un clin d'oeil ma profession de foi, je joins ici un petit pamphlet qui vous en donnera une idée.

Je joins encore un ordre pour Mr. Barde (?) de Genève pour vous donner un de mes examens critiques de Chatellux, si vous ne le connaissez pas.

Je vous prie de me répondre sous le couvert de M. Le Marquis du Crest Chancelier de S.A.S. Msr. le Duc d'Orléans.

2) 4.2.1787 à Msr Brissot de Wacille (sic), Secrétaire Général  
de la chancellerie d'Orléans.

Monsieur,

Trop occupé trop entraîné déjà dans une correspondance fatigante, je suis très fâché, d'être dans la nécessité, de vous dire, qu'il m'est absolument, c'est-à-dire physiquement impossible, de satisfaire à vos désirs, quoique très amicale pour moi. Vous avez la bonté, de vous intéresser pour moi - vous parlez des ouvrages, qui sont écrits contre moi - Bon! mais, soit orgueil, soit modestie, soit nonchalance, soit tranquillité d'âme, de jour en jour je me soucie moins de ce qu'on écrit pour et contre moi. Je marche mon chemin, que je crois droit, et dans lequel je me trouve bien. Je vous remercie pour la bonne volonté, de me défendre - mais, je crois que vous aurez d'autres affaires plus importantes, que celle-ci - ceux, qui écrivent contre moi, ne me connaissent pas - si ceux, qui veulent avoir l'amitié d'écrire pour moi, ne me connaissent non plus - jugez, ami de la vérité, et de la vertu, comme je vous suppose - jugez de ce que je dois en penser. Encore un mot, mon cher Msr. - vous prenez à ce que vous dites, la défense de l'Illumination et de l'enthousiasme - Qu'est-ce que vous appelez Illumination et Enthousiasme? Tout le monde me taxe d'enthousiaste, pour moi je souris en me sentant plus tranquille que ce monde échauffé, qui affecte d'être froid - pour l'Illumination - je n'en sais rien. Je ne suis pas illuminé en aucun sens - Je ne suis qu'un chercheur de lumière - et je crois être sur le chemin de la trouver - Je ne suis d'aucune société ni des maçons ni d'illuminés - Je ne veux jamais être ni devenir ni disciple, ni maître d'aucun mortel qui que ce soit. Je trouve partout, dans les classes d'hommes les plus contraires, de l'erreur et de vérité de vices et de vertus. Vous ne pensiez pas certainement, Monsieur, de vous adresser à l'homme le plus isolé - le plus éclectique, qu'il est sur la terre, en vous adressant à moi.

Le Prince de Hesse-Hombourg, et après lui Reichardt, le Maître de la chapelle du Roi de Prusse ont bien se donner la peine d'écrire pour moi contre Mirabeau. Mais, que vous importe-t-il, d'avoir les pièces, cela ne vous mènera à aucun but. Peut-être ce Msr.R. est à l'instant à Paris. Vous pouvez en lui parler - mais c'est déjà trop, ce qu'on a écrit pour moi - ma réponse à tout ceux qui me connaissent et le connaissent point, n'est qu'une: Ich (illegible) warten, j'ai appris à attendre! Votre mot à l'oreille est bien franc. J'en admire la franchise! J'en admire l'éloquence! Je ne doute pas, que vous êtes convaincu de la vérité de tout ce que vous dites - mais, ne semble-t-il pas, que vous êtes un peu passionné? Peut être, vous avez raison - je n'en sais rien - Je respecte au moins le nerf, et l'énergie de votre mot! Je voudrais bien avoir le plaisir, de faire votre connaissance personnelle, ami de la vérité! Soyez franc! je vous respecte - mais soyez doux et tranquille, sans être lâche - et je vous aimerai. Tous ce que vous dites, sur le magnétisme, est incomparable (sic) - mais, vous n'attendrez pas d'autres réponses des prétendus sages, que - bien écrit, mais tête exalté.'

La vérité, bien, et profondément sentie - exalté - cela est vrai.  
Je vous remercie pour le mot - "qui s'occupe fortement de son semblable,  
parvient à l'aimer - Je dis plus: Dieu est dans la nécessité, de nous  
aimer, parce qu'il est dans la nécessité - de s'intéresser continuelle-  
ment de nous.

Encore une foi, je vous rends grâce pour la fin de votre Mot à l'oreille  
des accademiciens - mais faites moi la grâce, de ne parler pas un mot  
de moi ou pour moi. Il y a des choses plus dignes de votre zèle,  
votre éloquence et de votre franchise,

que ce pauvre mortel Jean Gaspar Lavater.

Zuric - ce 4. Févr. 1787

3) 10.7.1787 à Msr Brissot de Warville à Paris

Monsieur,

Je n'ai pas grand désir, de lire une page de Msr. le Comte de  
Mirabeau - qui sait, selon vous, "renfermer trois mensonges en quatre  
lignes". Vous ferez cependant bien, de lui donner un démenti formel -  
quoique je suis très sûr qu'un homme qui ne rougit pas, de renfermer  
trois mensonges en quatre lignes se moquera de tout démenti le plus  
formel. Peut être le hasard me donnera dans la main le journal  
encyclopédique, où je trouverai votre démenti.

Si vous aviez, Monsieur, une occasion, de me faire parvenir votre  
ouvrage sur la France et les Etats Unis, sans vos frais et sans les  
miens, vous me fairiez plaisir, de vous faire connaître à moi - car  
certainement, ce serait vous, que je lirai, et chercherai à  
connaître plus, que les Etats de France ....

vale, vir amicissime, et save (?) !

Zuric, ce 10.Jul.1787.

J.Gasp.Lavater.

(P.S. J'ai eu le plaisir, de voir aujourd'hui chez moi Msr.Mesmer.  
C'est certainement un homme de tête.)

APPENDIX VI

Brissot's Role in the Kornmann Affair.

Owing to Brissot's mediation, Bergasse refrained from strongly attacking the Abbé H.-A. Sabathier de Cabre, who was a good friend both of Beaumarchais and of the Marquis Ducrest, Brissot's employer in the chancellerie of the Duc d'Orléans. Brissot considered Sabathier a radical capable of leading an Orléanist coup in the Parlement and cultivated his acquaintance. The king imprisoned Sabathier and Fréteau and exiled Orléans for their outspoken criticism of the "despotic" séance royale of 19 November, 1787. This was the high point of Sabathier's radical activities. Brissot's defense of Sabathier to Bergasse may represent an attempt to prevent a split in the revolutionary "parti" he tried to organize behind Orléans. In any case, it shows that Brissot participated in some of the negotiations of the Kornmann Affair and that he told Bergasse of his and Ducrest's revolutionary plans.

(Bergasse to Brissot, 4 July 1787)

Je consens, mon cher ami, à faire à M.le Marquis Ducrest le sacrifice de l'article qui concerne l'abbé Sabathier dans mon mémoire (evidently Bergasse's third mémoire) contre M.le Noir; mais je ne fais pas ce sacrifice sans quelque regret; l'article était certainement très modéré et il avait moins pour objet d'accuser l'abbé Sabathier, que de l'avertir que s'il continuait à manoeuvrer comme il l'a fait jusqu'à présent contre M.Kornmann, il pourrait bien devenir l'objet d'une accusation très sévère.

Il est étonnant qu'un homme aussi vil que cet abbé Sabathier puisse trouver des protecteurs; et je vous avoue que je ne pourrais m'empêcher d'avoir un peu d'humeur contre M.le Marquis Ducrest lui-même, si d'après tout ce que vous m'avez dit je n'étais pas convaincu que c'est la pitié (certes) qui le fait agir. M.le Marquis Ducrest n'est fait en aucune manière pour entretenir des révolutions avec cette foule d'hommes méprisables qu'il me faut poursuivre. Il a trop d'esprit, il est trop jaloux de l'estime publique pour ne pas élever un mur de séparation éternelle entre eux et lui.

Comme je connais mieux que personne l'abbé Sabathier, comme il a été l'un des principaux corrupteurs de la Dame Kornmann, et que le rôle qu'il a joué chez le Sr.de Beaumarchais est bien le plus bas et le plus odieux qu'on puisse imaginer, comme de plus je suis sûr qu'il entretient des relations secrètes avec le Sr.de Beaumarchais, et qu'il est possible, que s'il échappe au danger présent il devienne aussi insolent qu'il a été jusqu'à ce jour, je vous prévins que je garde copie de la lettre que je vous écris et la feuille de mon mémoire ou je l'avertissais de prendre garde à lui. J'ai les yeux très ouverts sur sa conduite. Si j'apprends que sa liaison avec le Sr.de Beaumarchais et la Dame Kornmann continue, il ne m'échappera pas.

Je connais que son rôle est très difficile aujourd'hui. Je ne doute pas que le Sr.de Beaumarchais n'ait dans ses mains une foule de lettres propres à le perdre s'il les produit. Il se voit donc contraint de le ménager. Tant pis pour lui. Dans une affaire comme celle-ci

ces petites considérations sont d'une mince valeur pour moi, et je n'en exige pas moins d'une manière très impérieuse qu'il s'abstienne désormais de voir un homme dont l'amitié déshonore quiconque ose s'en vanter.

Adieu, voilà mon dernier mot.

"Copie de la lettre écrite à Madame la Marquise de Sillery (i.e. Madame de Genlis, sister of Ducrest) par M.de Bergasse le 6 juillet 1787"

Je voudrais, Madame la Marquise, pouvoir adopter vos opinions sur le compte des personnes dont vous parlez dans la lettre que vous avez adressée à M.de Warville...

Je suis en état d'établir que M.l'abbé Sabathier est un des premiers corrupteurs de Made.Kornmann, que c'était à lui que M. Daudet faisait passer de Hollande les lettres qu'il voulait faire parvenir à Made.Kornmann, qu'il a fréquemment vu Made.Kornmann chez elle, et de plus chez M.de Beaumarchais, et chez M.le Prince de Nassau, c'est-à-dire dans la plus mauvaise société de Paris; qu'il a favorisé de la manière la plus efficace et la plus honteuse en même temps les intrigues et les désordres de la De.de Villers, aujourd'hui Dame de Beaumarchais; qu'il s'est fait l'agent, avec l'abbé de Calonne, du Sr.de Beaumarchais, dans plus d'une circonstance où il s'agissait de tromper et de dépouiller d'honnêtes gens.

(In the remainder of the letter, too long to transcribe, Bergasse denounced the immorality of the Princess and Prince of Nassau. He demurred from a suggestion in a letter from Mme. de Genlis that he should moderate his criticism of prominent people, protesting that he feared no one and desired only a "vie retirée". He offered to explain his position in person and thanked her for the "avantageuse" opinion she had of him).

---

\*See Brissot Correspondance, p.156; Copie de la lettre de M.le Marquis Ducrest à Mgr.le Duc d'Orléans, 1787, p.2. The Mémoires secrets, entries for 10 July and 22 July 1787, interpreted Sabathier's denunciation of the Séance Royale as an attempt to win back the popularity he had lost because of remarks against him in Bergasse's first Mémoire. The letters come from Bergasse's manuscripts at Villiers.

APPENDIX VII

Letters from Lenoir to Calonne

From the Public Record Office, P.C. 1/125.96, 95 and 72.

P.C.1/125.96

(15) juillet (1787).

Quelque soit le pays que vous habitiez, mon cher ami, le voeu de vos amis vous y cherche, vous y suit...de vos amis...ils ne sont pas en grand nombre, mais ils sont fidèles, dévoués à toujours, et vous pouvez y compter. Je me flatte que vous n'avez pas besoin de nouvelles protestations d'attachement. Je suis à vous, partout, et pour la vie.

Je vous crois, mon ami, je vous désire en Angleterre, seul séjour, d'où vous pouvez librement et avec sûreté, faire passer une défense qu'on a impatience de voir. Je voudrais la tenir entre mes mains, la serrer contre moi, et jouir à la fois du plaisir d'entendre les honnêtes gens, amis de la vérité, et de voir les efforts impuissants de la jalousie et de l'inimitié, mais elle sera sans doute, mon ami, votre défense respectueuse, forte de preuves et de raisons, appuyée de pièces, de faits de circonstance qui feront ouvrir les yeux, et cette impression qui doit agir sur cette classe d'hommes en possession de fixer l'opinion publique.

De grands événements occupent la scène du monde et la politique extérieure et intérieure; vous avez seul fixé les regards un moment, mais bientôt le public a porté son attention sur des objets qui peuvent préparer de grandes révolutions; ce qui se passe à Paris ne peut vous être étrange. Le ministère se flatte de triompher, et de n'avoir que peu d'obstacles à vaincre sur le parlement. Pour moi, qui vois, quoique de très loin maintenant, j'aperçois une vive résistance, qui ne cessera que par la faiblesse, ou par une secousse violente; les esprits sont aliénés, sont déchainés, une license effrénée a succédé à une liberté honnête et modérée, nulle circonspection, nul ménagement; au Parlement et dans les chambres assemblées, le seul M.Robert de St.Vincent a élevé la voix contre vous; il s'est tout permis, mais avec une violence sans exemple. On ne croit pas au déficit tel que les notables l'ont constaté et toutes les parties actuelles de l'administration sont incohérentes entre elles, ne savent comment s'entendre. M.l'archevêque de Toulouse ne tient aucun propos qui puissent faire entrevoir de mauvais desseins. M.de Villedeuil n'a qu'une existence précaire, si elle n'est pas absolument nulle. On prend des résolutions aujourd'hui--demain on les abandonne, et dans le cahos indébrouillable, il s'élève de la fermentation. On suit vos opérations, mais on les mutile, on les déchire, on les discrédite, et tout ce qui se passe ne peut autoriser ceux qui veillent ici à vos intérêts, à votre sûreté, à vous dire, ayez confiance, établissez vos dieux pénates, dans tel pays étranger qu'il vous plaira.

Non, mon ami, dès que vous n'êtes plus dans votre pays, ne vous fixez, du moins quant à présent, que dans le lieu de l'Angleterre, où vous pouvez en paix faire connaître à l'Europe ce que vous êtes, ce que vous avez été. Vous avez encore bien des partisans de vos opérations; en vain vos détracteurs ont voulu vous refuser du génie et de grands talents. On entend un ministre, qui jadis vous recherchait,

que vous avez porté à la place où il est, que j'ai vu de bien près, s'écrier en parlant de vous, que vous êtes un massacre, un mauvais ouvrier, que vous n'avez rien fait qui vaille. De pareils cris, et de la part de cet homme, ne vous nuiront pas, mon ami, mais on a dans ce siècle beaucoup de moyens de perdre. Qui vous dira, que lorsque l'on assure que vous ne deviez pas craindre pour votre liberté, on n'avait pas le dessein caché d'y attenter (?) Que de ressorts on pouvait employer pour vous nuire. Le Parlement, la résistance qu'il fera peut-être; on pouvait imaginer et on le pourra encore, que ce serait l'apaiser, que ce serait le satisfaire que de vous livrer à ses poursuites, et dans la position présent des choses, dont il est impossible de vous faire un fidèle tableau, est-il pour vous un séjour où vous puissiez jouir de cette liberté nécessaire au memoire que l'on redoute peut-être plus encore qu'on ne l'attend, si ce n'est la cité de Londres. Et méfiez-vous encore, mon ami, de beaucoup de français transfuges qui viendront vous offrir leurs services. Je n'ai besoin de vous rien dire à ce sujet, mais ne doutez pas que vos ennemis chercheront à les employer. Votre existence doit agiter les esprits méchants, autant qu'elle intéresse vos vrais amis. Votre honneur est inséparable de vous, comme de leurs sentiments, et de leurs actions. Ah que nous faisons de vœux, pour que nos lettres, nos instances, vous trouvent dans le seul asile, d'où vous ferez sortir ce que confondra vos ennemis et vos rivaux. Mais encore une fois, mon ami, restez en Angleterre, et ne compromettez pas votre personne, croyez en vos amis, vous leur ménagerez le moyen de vous revoir, et nous serons heureux.

P.C.1/125.95

le 17 (juillet 1787)

Voici une occasion de vous faire passer nos sentiments, nos réflexions, mon cher ami; nous ne pouvons varier sur ce qui seul peut établir votre sûreté, la cité de Londres. Ce n'est pas que l'on nous ait démontré qu'on en voulût à votre liberté. Mais peut-on répondre de l'intention des hommes puissants et jaloux, à qui tant d'intérêts qui se croisent offrent à chaque instant tant de moyens. Depuis deux jours, la fermentation s'accroît, la plus vive résistance du Parlement de Paris, et d'autres parlements, c'est un déchaînement universel, rien n'est plus respecté, et moi, cher ami, dont les yeux ont vu bien des changements, moi qui depuis un mois n'ai paru à Versailles, qui n'ai cessé d'être persécuté, mais sans m'être laissé abattre, je frémis sur ce qui se passe, et sur l'avenir. Ce sera leur faute, mais ils ne manqueront pas de dire que c'est la vôtre. Au Parlement, des princes et des pairs ont voté pour la convocation des Etats Généraux. Une chaleur dans les opinions a été remarquée comme chose dont on n'avait pas vu d'exemple. On a tout attaqué, rien n'a pu arrêter l'effervescence, et on se demande, où est l'administration, où est... (unfinished). Le crédit va tomber. Les réponses du roi font trembler sur la fidélité des engagements. Voici l'arrêt du jour sur l'agiotage, je n'ai pas besoin de faire des réflexions sur les conséquences. Oui, mon ami, vous êtes bien, si vous êtes où nos coeurs vous désirent; c'est le seul port qui connaissent nos tendres sollicitudes.

La commission sur l'affaire des assignations n'est pas encore en activité. L'arrêt de son établissement n'était pas signé lundi dernier. Il n'y aura pas de procureur général, mais on estime que le contrôleur des (bons) d'état sera chargé de poursuivre la rentrée et le (recouvrement). Je ne sais pourquoi on ne reçoit pas (escompte?) des millions qu'on pourrait toucher. Le pauvre Gojard<sup>1</sup> tremble, n'ose rien dire, rien faire. Je ne sais s'il tiendra. En ce moment le public s'occupe moins de vous, on vous blâme, on vous approuve, on vous plaint, on vous déchire. Jugez de toutes choses, par cette fluctuation d'opinions. Nous brûlons d'impatience de recevoir de vos nouvelles, vous n'avez pas d'inquiétudes sur vos affaires. L'amie<sup>2</sup> la plus digne, la plus généreuse, y donne des soins aimables, et avec une fermeté qui excitent (sic) autant de vénération que d'admiration. Cela ne se rencontre pas communément. Je tâche de seconder ses soins pressés. Je lui ai voué comme à vous, mon ami, tout ce que je puis encore, mais que je suis loin de la grâce, et de la qualité des services qu'elle vous rend. (Disposez) de moi, tant que je respirerai, je vous serai fidèle, je vous le jure, avec toute l'élevation d'une âme sensible.

<sup>1</sup> The premier commis of the Contrôle Général, who evidently knew about Calonne's part in the Bourse scandal.

<sup>2</sup> Evidently Mme. d'Harvelai, a wealthy widow who soon joined Calonne and married him.

P.C.1/125.72

le (4) mars (1789)

M. votre frère arrivé hier vient de me donner chez M<sup>de</sup>. la Comtesse de Chabannes la lecture de votre lettre au roi. Je suis transporté, mon cher ami, de satisfaction - d'admiration. Oui, c'est encore au-dessus de vos autres ouvrages, sans que celui-ci leur fasse perdre aucune partie de leur mérite. Je voudrais que cette lettre fût déjà aussi répandu, qu'elle sera désirée dès demain que l'on saura son existence. Elle sera d'autant plus recherchée, qu'on ne l'attendait pas en ce moment, et que le public jaloux de voir ce qui doit enlever et convaincre tous les esprits, était las et dégoûté de ces plattes et absurdes brochures dont il est inondé.

Le roi a dû recevoir votre lettre hier à (4) heures du soir. Aucun ministre ne devait être à cette heure à Versailles. Tous étaient depuis le matin à Paris, ils n'y retournent que ce matin, et comme je voudrais que le roi eût pu vous lire, et penser d'après lui même, sans autre mouvement que celui que vous devez inspirer.

Ma fille à qui j'ai fait part de ce que j'ai entendu avec tant de plaisir, a la plus (grande) impatience de vous lire, de jouir du charme de votre esprit, de s'en pénétrer et d'en parler. Vous m'avez

procuré, mon cher ami, des moments bien heureux, ils seront répétés, ces instants, chaque fois que j'entendrai parler de cet ouvrage immortel, profonde, où tout est si bien dit, et exprimé.

Les Princes vous béniront, vous donnerez de la vie à leur mémoire, que le public a déchiré. A cet égard vous aurez quelques détracteurs - je jouis déjà du plaisir de voir tout le monde demander, rechercher la lettre.

Je pars, cher ami, pour aller à l'élection des députés de (Meux).

APPENDIX VIII

Exerpts from the manuscripts of Jean Charles Pierre Lenoir in the Bibliothèque de la Ville d'Orléans, ms.1423 fo.331 and 289-290.

"Sur la responsabilité des fonctionnaires publics"

Dans le nombre des contrôleurs généraux qui se sont succédés (sic) l'on a vu presque toujours les uns occupés à accuser les autres. MM Necker et de Calonne se sont autenthiquement accusés (sic) l'un après l'autre. La dénonciation contre M.De Calonne avait été sourdement travaillée par son successeur L'archevêque de Toulouse. Cette poursuite judiciairement commencée n'a pas eu d'effet, mais l'action de la responsabilité n'en a pas moins été intentée. L'on pourrait dire que pendant les premiers temps du régime de Louis Seize les voies de responsabilité ont été plus employées qu'elles ne l'avaient été auparavant, mais il est vrai qu'elles n'aboutirent à aucun condamnation juridique, soit à cause du faut de preuves, soit parce quelles furent repoussées comme injustes par la justice même.

On a généralement regardé comme un défaut dans l'ancien gouvernement de la France, la non responsabilité des ministres, des intendants, et de ceux des administrateurs à qui le pouvoir d'exercer seul l'autorité de leurs places étoit confiée .... Beaucoup d'exemples déposaient que pendant le règne de Louis Seize, la liberté de poursuivre les ministres, aussi que les intendants, et les lieutenants généraux de police de Paris, n'avoit pas été interdite à ceux qui prétendaient avoir à s'en plaindre".

"Des abus de la liberté de faire imprimer et débiter des mémoires et consultations sur la seule signature d'un avocat ou d'un procureur."

"Il n'en étoit pas de même des mémoires d'avocats, dont il suffisait (ce qui suffit encore) que les manuscrits remis aux imprimeurs fussent revêtis de leurs noms et signatures, pourqu'ils pussent les imprimer sans contravention. Les Procureurs avoient l'exercice de ce même droit, mais mieux contenus sous la discipline de leurs supérieurs, ils ne se hazardaient pas de même de sortir des bornes de la modération. Lorsqu'ils les outre-passaient, ils s'exposaient à des punitions de nature à emporter la pette de leurs charges et offices, ce que les avocats n'avaient pas à craindre."

"L'on n'imprimait autrefois que les mémoires des anciens avocats et jurisconsultes célèbres. Il ne s'en imprimait que sur des questions et affaires d'une grande importance. La plupart de ces mémoires étoient intitulés factum; ils étoient recueillis comme des pièces d'éloquence et d'instructions, ils devoient plus servir de leçons au Barreau, que d'objets de curiosité au public. L'on avoit vu dans les temps précédents la Révolution faire un commerce et débit aux portes des lieux et promenades publiques de toutes sortes de Mémoires sur des causes portées ou non portées en justice; on avoit vu des avocats, les uns sous le prétexte d'acquérir de la célébrité, d'autres par le motif d'en tirer profit, s'offrir de les composer ou faire composer et imprimer, et d'autres encore vendre leur signature, pour

être mise au bas des consultations auxquelles ils n'avaient pas même assisté; on avait vu aux audiences publiques des tribunaux les places se vendre, et y provoquer des applaudissements et les succès (sic), ce qui arrivait souvent, lors qu'il s'agissait d'affaires entre des personnes qui avaient leur honneur et leur réputation à conserver, à des plaideurs qui n'avaient rien à perdre, et ce qui ne fut pas arrivé plus anciennement, si la Magistrature eût su se faire respecter. "

"M.de Miromesnil Garde des Sceaux avait chargé en 1787 plusieurs conseillers d'état, et des membres du Parlement de Paris, d'examiner un projet de règlement fait par M.Vidaut de la Tour Conseiller d'Etat et Directeur général de la Librairie et imprimerie, à l'effet de soumettre à la Censure d'anciens avocats consultants, et de Procureurs Vétérans, sous l'inspection des Chefs des Tribunaux, les Mémoires signés des avocats et des procureurs avant qu'ils pussent être livrés à l'impression. Les événements ont empêché l'accomplissement de ces vues que tendaient au maintien de l'ordre public et au repos de la société."

On the proposal to restrict the practice of publishing mémoires mentioned by Lenoir, see Mémoires Secrets, entry for 4 July 1787.

BIBLIOGRAPHY

Note: In order to restrict the volume of this bibliography, only works that were of some direct use to the thesis are included. Therefore 166 pamphlets that were read on mesmerism have been omitted. They are recommended to researchers in the history of science and those interested in the intellectual climate of the 1780's, and they can be found in the 14-volume contemporary collection in the Bibliothèque Nationale 4<sup>0</sup>Tb 62.1. Works published under Mirabeau's name are listed under him here, although he wrote little of them.

Bibliographical Aids

1. Barbier, A.-A., Dictionnaire des ouvrages anonymes, 4 vols., 3rd edition, Paris, 1782.
2. Catalogue de l'histoire de France, 9 vols., Bibliothèque Nationale, particularly vol. VI.
3. Desessarts, N.L., Les siècles littéraires de la France ou nouveau dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français morts et vivants jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 8 vols., Paris, 1800-1803.
4. Ersch, J.S., La France littéraire, contenant les auteurs français de 1771 à 1776, 3 vols., Hamburg, 1797-1798.
5. Fay, B., Bibliographie critique des ouvrages français relatifs aux Etats-Unis (1770-1800), Paris, 1925.
6. Hatin, E., Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, Paris, 1866.
7. Martin, A. and Walter, G., Catalogue de l'histoire de la France, 9 vols., Paris, 1936.
8. Monglond, A., La France révolutionnaire et impériale, 2 vols., Grenoble, 1930.
9. Quérard, J.-M., Les supercheres littéraires dévoilées, 3 vols., 2nd edition, Paris, 1869-1870.

10. Stourm, R., "Bibliographie des Finances du 18<sup>e</sup> siècle" in Annales de l'Ecole Libre des Sciences Politiques, 1886.
11. Tourneux, M., Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution Française, Paris, 1890.
12. Williams, D., "A Bibliography of the Printed Works of David Williams", in National Library of Wales Journal, vol. X, no. 2 (Winter, 1957).

#### MANUSCRIPTS

1. Archives Nationales. Of the documents consulted, the following contained information used in this thesis:  
F7 4595 (Bergasse), F7 4753 (Kornmann), T 6461-5 and T\*6461-3 (Clavière), T 1617 (d'Eprémèsnil), T 1620 (Duport and papers relating to animal magnetism), T 1683.858 (d'Eprémèsnil), T 1685.162 (Carra), W 479 (Bergasse), X<sup>2b</sup> 1169 (Kornmann Affair).
2. Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel: MSS 1128, Fo. 236-238 bis; 110, Fo. 926-928 and 941-942 (Brissot, Clavière and the Société Typographique de Neuchâtel).
3. Bibliothèque Historique de la Ville de Paris: collection Etienne Charavay MSS vols. 811 and 813 (Duport and Mesmer); series 84 (Mesmer).
4. Bibliothèque Municipale d'Avignon: MSS 3054-3060 (Journal and letters of the Baron de Corberon).
5. Bibliothèque Municipale de Mantes: collection Clerc de Landresse (Crèvecoeur).
6. Bibliothèque Municipale d'Orléans: MSS 1421-1423 (Le Noir).
7. Bibliothèque Nationale: Fonds français 6685-6687 (Hardy's Journal); Nouvelles acquisitions françaises 6887 (Duveyrier), 7556 (Bergasse), 9534 (Clavière).
8. Bureau des Estampes: collection Hennin, vols. 115 and 116; collection Vinck, vol. 8; N 2 (Bergasse); Qb 1 (1785-1789).

9. Château de Villiers, in Villiers, Loir et Cher: Bergasse papers, arranged in Five cartons but not numbered.
10. Public Record Office: F.O. 95/630-631 and P.C. 1/124-130 (Calonne letters).
11. Rhodes House, Oxford: copies of nine letters from Lafayette to T. Clarkson on the abolition of the slave trade, 1786-1829.
12. Zentralbibliothek, Zurich: Lavater papers, numbers 149, 150 and 262; Schulthess papers and MS A168 (Schweizer).

#### CONTEMPORARY PERIODICALS

1. Almanach Royal, 1779, 1784 and 1786.
2. L'Analyse des papiers anglois, November 1787 - August 1788.
3. Courier de l'Europe, gazette anglo-française, 1787 and 1788.
4. Le courrier des départemens, Convention Nationale, vol. III, Paris, 1792.
5. Gazette nationale, ou le Moniteur universel; commencé le 24 novembre 1789, et précédé d'une introduction historique, remontant au 5 mai 1789, contenant un abrégé des anciens états-généraux, des assemblées des Notables et des principaux événements qui ont amené la Révolution, vol. I (bis).
6. Journal de Paris, 1780-1789.
7. Journal du Lycée de Londres, ou tableau de l'état présent des sciences et des arts en Angleterre, January 1784 - December 1784.

#### PRIMARY SOURCES

- N.B. Arrêtés and remontrances listed in Flammermont have not been cited again below.
1. A Monseigneur le Garde des Sceaux (signed "Les avocats du Parlement de Toulouse"), 7 July 1788.

2. Adresse des gentilhommes de la province de Bourgogne au bureau intermédiaire de Messieurs les Elus, 25 August 1788.
3. Arrêté de la cour de Parlement (Bordeaux), 18 August 1787.
4. Arrêté de la noblesse de Béarn du 19 juin 1788.
5. Arrêté des officiers du Grand Baillage de Toulouse du 3 juin 1788 (signed "Figaro, Barbier").
6. Arrêté du Parlement de Bretagne du 22 août 1787.
7. Arrêté du Parlement de Rouen du 23 août.
8. Arrêté du Parlement toutes les chambres assemblées, les pairs y séant, du mardi 29 avril 1788.
9. Bally, J.S., Mémoires de Bally, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques, par M.M. Berville et Barrière, 3 vols. Paris, 1821.
10. (Barbéguière), La maçonnerie mesmérionale ou les leçons prononcées par Fr. Mocet, Riala, Themola, Saca & Célaphon de l'Ordre des F. de l'Harmonie, en loge mesmérionale de Bordeaux, l'an des influences 5784, & du mesmérisme le 1<sup>er</sup>, par Mr. J.B. Bxxx D.M., Amsterdam, 1784.
11. (Barnave), Esprit des édits, enregistrés militairement au Parlement de Grenoble le 10 mai 1788.
12. Beaudeau, l'abbé, Sixième et dernière partie des idées d'un citoyen. Eclaircissements demandés à M. de Calonne, s.l.n.d.
13. Beaumarchais, P.A. Caron de, Court mémoire, en attendant l'autre. Par P.A. Caron de Beaumarchais, sur la plainte en diffamation qu'il vient de rendre d'un nouveau libelle qui paroît contre lui, 1788.
14. \_\_\_\_\_, Mémoire de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais en réponse au libelle diffamatoire signé Guillaume Kornmann, dont plainte en diffamation est rendue, avec requête à M. le Lieutenant-Criminel & permission d'informer, 1787 (another edition has a slightly different title).

15. Beaumarchais, P.A. Caron de, P.A. Caron de Beaumarchais aux électeurs ses collègues, s.l.n.d. (1789?).
16. \_\_\_\_\_, Réponse à l'ouvrage qui a pour titre: Sur les actions de la Compagnie des Eaux de Paris, par M. le Comte de Mirabeau. . . par les administrateurs de la Compagnie des Eaux de Paris, Paris, 1785.
17. \_\_\_\_\_, Requête à MM. les Représentants de la Commune de Paris, par P.-A. Caron de Beaumarchais, membre de la dite représentation, Paris, 1789.
18. \_\_\_\_\_, Troisième mémoire, ou dernier exposé des faits qui ont rapport à P.-A. Caron de Beaumarchais; dans le procès du sieur Kornmann contre sa femme, 1789.
19. (Beupoil, Marquis de), Histoire d'une détention de trente-neuf ans, dans les prisons d'état. Ecrite par le prisonnier lui-même, Amsterdam, 1787.
20. \_\_\_\_\_, Lettre de M. le Marquis de Beupoil à M. de Bergasse, sur l'histoire de M. de Latude, & sur les ordres arbitraires, Potsdam, 1787.
21. \_\_\_\_\_, Réflexions sur la calomnie. Par M. le Marquis de Beupoil St-Aulaire, s.l.n.d.
22. Bergasse, Nicolas, Au roi, 1788.
23. \_\_\_\_\_, Considérations sur la liberté du commerce; ouvrage où l'on examine, s'il est avantageux ou nuisible au commerce de réduire en privilège exclusif le transport des denrées & des marchandises, The Hague, 1780.
24. \_\_\_\_\_, Considérations sur le magnétisme animal ou sur la théorie du monde et des êtres organisés d'après les principes de M. Mesmer, par M. Bergasse, avec des pensées sur le mouvement, par M. le Marquis de Chatellux, The Hague, 1787.

25. Bergasse, Nicolas, Déclaration de M. Bergasse, député de la sénéchaussée de Lyon, à l'assemblée nationale, au sujet d'un article inséré dans le journal "Patriote" de M. Brissot de Warville, 4 October 1790.
26. ( \_\_\_\_\_ ), Dialogue entre un docteur de toutes les universités & les académies du monde connu, notamment de la Faculté de Médecine fondée à Paris dans la rue de Bûcherie, l'an de notre salut 1472; et un homme de bon sens, ancien malade du docteur, s.l.n.d. (1784).
27. ( \_\_\_\_\_ ), Dialogue entre un magnétiseur qui cherche le moyen de propager le magnétisme, et un incrédule qui croit l'avoir trouvé, Paris, 1818.
28. \_\_\_\_\_, Discours et fragments de M. Bergasse, Paris, 1808.
29. \_\_\_\_\_, Discours sur l'humanité des juges dans l'administration de la justice criminelle; adressé aux magistrats des cours souveraines de France; et pour servir de suite à ses précédens mémoires, Paris, 1788.
30. \_\_\_\_\_, Lettre de M. Bergasse à la Reine, August, 1788.
31. \_\_\_\_\_, Lettre de M. Bergasse à M. Fournel, 1 April 1789.
32. \_\_\_\_\_, Lettre de M. Bergasse aux rédacteurs de la Correspondance politique, en réponse à une inculpation de Gorsas; et à une lettre insérée dans le N° 34 de la Correspondance, Paris, 15 April (1792?).
33. \_\_\_\_\_, Lettre de M. Bergasse, député de la sénéchaussée de Lyon, à ses commettans, au sujet de sa protestation contre les assignats-monnoie, accompagnée d'un tableau comparatif du système de Law avec le système de la Caisse d'Escompte & des assignats-monnois, et suivi de quelques réflexions sur un article du Patriote François rédigé par M. Brissot de Warville, 1 May 1790.

34. Bergasse, Nicolas, Lettre de M. Bergasse sur les Etats-Généraux, (another edition has a different title).
35. \_\_\_\_\_, Lettre d'un médecin de la faculté de Paris, à un médecin du collège de Londres; ouvrage dans lequel on prouve contre M. Mesmer que le Magnétisme animal n'existe pas, The Hague, 1781.
36. ( \_\_\_\_\_ ), Mémoire du sieur Kornmann, en réponse au mémoire du sieur de Beaumarchais, June 1787.
37. \_\_\_\_\_, Mémoire pour le sieur Bergasse dans la cause du sieur Kornmann, contre le sieur de Beaumarchais et contre le Prince de Nassau, 1788.
38. ( \_\_\_\_\_ ), Mémoire sur une question d'adultère, de séduction et de diffamation, pour le sieur Kornmann contre la dame Kornmann, son épouse; le sieur Daudet de Jossan; le sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais; et M. Le Noir, conseiller d'état, & ancien lieutenant-général de police, 1787.
39. ( \_\_\_\_\_ ), Nouvelles observations pour le sieur Kornmann contre M. Le Noir, s.l.n.d.
40. \_\_\_\_\_, Observations de M. Bergasse, sur un écrit du Docteur Mesmer, ayant pour titre: Lettre de l'inventeur du Magnétisme-Animal à l'auteur des Réflexions Préliminaires, London, 1785.
41. \_\_\_\_\_, Observations du sieur Bergasse dans la cause du sieur Kornmann, s.l., 1789.
42. \_\_\_\_\_, Observations du sieur Bergasse, sur l'écrit du sieur de Beaumarchais ayant pour titre Court Mémoire, en attendant l'autre, dans la cause du sieur Kornmann, s.l., 1788.
43. \_\_\_\_\_, Observations du sieur Kornmann en réponse au mémoire de M. Lenoir, s.l.n.d.
44. \_\_\_\_\_, Observations du sieur Kornmann, sur un écrit signé Séguin et Dubois, s.l.n.d. (1787).

45. (Bergasse, Nicolas,)?, Observations du sieur Kornmann, sur une lettre du sieur Daudet, à l'imprimeur Muller, s.l.n.d.(1787).
46. \_\_\_\_\_, Observations sur le préjugé de la noblesse héréditaire, London, 1789.
47. \_\_\_\_\_, Observations sur un article du journal de M. Brissot de Warville, concernant ma protestations contre les assignats-monnoie, s.l.n.d.
48. ( \_\_\_\_\_ ), Pièces justificatives. Il est important de lire ces pièces, s.l.n.d.
49. \_\_\_\_\_, Plaidoyer prononcé à la Tournelle Criminelle le jeudi 19 mars 1789 par le sieur Bergasse dans la cause du sieur Kornmann, 1789.
50. \_\_\_\_\_, Rapport du comité de constitution, sur l'organisation du pouvoir judiciaire, présenté à l'assemblée nationale par M. Bergasse, 1789.
51. \_\_\_\_\_, Réflexions préliminaires, dans la cause du sieur Bergasse avec le Prince de Nassau, 1788.
52. \_\_\_\_\_, Réflexions sur les nouveaux édits par M. B<sup>xxx</sup> en Bretagne, 1788.
53. \_\_\_\_\_, Supplément aux observations de M. Bergasse ou réglemens des sociétés de l'harmonie universelle, adoptés par la société de l'harmonie de France, dans l'Assemblée générale, tenue à Paris le 12 mai, Paris, 1785.
54. \_\_\_\_\_, Vues politiques arrachées à un homme d'état, Paris, 1816.
55. Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le 18<sup>e</sup> siècle, ed. de Lescure (contains memoirs of Duclos, Suard, and Ferrières), new series, vols. XXXV and XXXVII, Paris, 1880 and 1881.

56. Brienne, Ch. de Loménie de, Journal de l'Assemblée des Notables de 1787 par le comte de Brienne et Etienne Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Texte publié avec introduction, notes et index pour la Société de l'Histoire de France par Pierre Chevallier, Paris, 1960.
57. Brissot, J.-P., L'Autorité législative de Rome anéantie, ou examen rapide de l'histoire & des sources du droit canonique, dans lequel on prouve ses incertitudes, ses abus & la nécessité de lui substituer pour la discipline de l'Eglise des lois simples, etc., s.l., 1784.
58. \_\_\_\_\_, Correspondance et papiers, précédés d'un avertissement et d'une notice sur sa vie, ed. C. Perroud, Paris, 1912.
59. \_\_\_\_\_, De la vérité, ou méditations sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connoissances humaines, Neuchâtel, 1782.
60. \_\_\_\_\_, Dénonciation au public d'un nouveau projet d'agiotage, ou lettre à M. de Comte de S<sup>xxx</sup> sur un nouveau projet de compagnie d'assurance contre les incendies à Paris, sur ses inconvéniens, & en général sur les inconvéniens des compagnies par actions, London, 1786.
61. \_\_\_\_\_, Examen critique des voyages dans l'Amerique septentrionale de M. le Marquis de Chatellux; ou lettre à M. le Marquis de Chatellux dans laquelle on réfute principalement ses opinions sur les Quakers, sur les Nègres, sur le Peuple, & sur l'homme, London, 1786.
62. \_\_\_\_\_, Journal du Licée de Londres, ou tableau de l'état présent des sciences et des arts en Angleterre, January 1784 - December 1784.
63. \_\_\_\_\_, Lettre à l'empereur sur l'atrocité des supplices qu'il a substitués comme adoucissement à la peine de mort, Brussels, 1787.
64. \_\_\_\_\_, Mémoires de Brissot, membre de l'assemblée législative et de la convention nationale, sur ses contemporains, et la révolution française,

64. (cont.)  
Brissot, J.-P., publiés par son fils; avec des notes et des  
éclaircissemens historiques, par M.P. de Montrol,  
Brussels, 1830.
65. \_\_\_\_\_, Mémoires de J.-P. Brissot (1754-1793), publiés  
avec étude critique et notes, 2 vols., ed.  
C. Perroud, Paris, 1911.
66. \_\_\_\_\_, Nouveau voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique  
septentrionale, fait en 1788; par J.-P. Brissot  
(Warville), citoyen françois, 3 vols., Paris,  
1791.
67. \_\_\_\_\_, Oeuvres posthumes de M. Turgot, ou Mémoire de  
M. Turgot sur les administrations provinciales  
mis en parallèle avec celui de M. Necker, suivi  
d'une lettre sur ce plan, & des observations  
d'un républicain sur ces mémoires; & en général  
sur le bien qu'on doit attendre de ces  
administrations dans les monarchies, Lausanne,  
1787.
68. \_\_\_\_\_, Observations sur la nécessité d'établir, dans  
les différents districts et dans l'assemblée  
générale des électeurs de Paris, des comités de  
correspondance avec les députés de Paris aux  
Etats-Généraux; suivies d'un récit de quelques  
faits arrivés dans l'élection du district des  
Filles-Saint-Thomas, May 1789.
69. ( \_\_\_\_\_ ), Le Philadelphen à Genève, ou lettres d'un  
américain sur la dernière révolution de  
Genève, sa constitution nouvelle, l'émigration  
en Irlande etc., pouvant servir de tableau  
politique de Genève jusqu'en 1784, Dublin, 1783.
70. ( \_\_\_\_\_ ), Point de banqueroute, ou lettre à un créancier  
de l'état sur l'impossibilité de la banqueroute  
nationale, & sur les moyens de ramener le crédit  
& la paix, London, 1787.

71. (Brissot, J.-P.), Point de banqueroute. . .Nouvelle édition, augmentée de trois autres lettres sur la dette nationale, considérée relativement à la révocation des deux impôts, à la guerre de Hollande, & à celle de Turquie, London, 1787.
72. \_\_\_\_\_, Le Pot Pourri; étrennes aux gens de lettres, London, 1777.
73. \_\_\_\_\_, Réponse de Jacques-Pierre Brissot à tous les libellistes qui ont attaqué et attaquent sa vie passée, Paris, 1791.
74. \_\_\_\_\_, Second lettre contre la compagnie d'assurances, pour les incendies à Paris & contre l'agiotage en général, adressée à MM. Perrier & compagnie par J.-P. Brissot de Warville, London, 1786.
75. ( \_\_\_\_\_ ), Un indépendant à l'ordre des avocats, Berlin, 1781.
76. ( \_\_\_\_\_ ), Un mot à l'oreille des academiciens de Paris, s.l.n.d. (1785?).
77. Brissot, J.-P. and E. Clavière, De la France et des Etats-Unis, ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, des rapports de ce royaume et des Etats-Unis, des avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de commerce, & enfin de la situation actuelle des Etats-Unis, London, 1787.
78. \_\_\_\_\_, Lettre à l'auteur du Mercure Politique par les auteurs du traité intitulé: De la France et des Etats-Unis, Bouillon, 1787.
79. Cadet de Vaux, Eloge de M. le Noir, chevalier, conseiller d'état ordinaire, & au conseil royal, président du comité des finances, bibliothécaire du roi, etc., etc., par M. C... de V..., censeur royal, Paris, 1786.
80. Calonne, Ch. A. de, De l'état de la France, présent et à venir, par M. de Calonne, Ministre d'Etat, s.l., 1790.

81. Calonne, Ch. A. de, Réponse de Monsieur de Calonne, au sujet de la refonte des nouveaux louis fabriqués depuis 1785, London, 1788.
82. \_\_\_\_\_, Requête au Roi, adressée à sa majesté par M. de Calonne, ministre d'état, avec les pièces justificatives, s.l., 1787.
83. Carra, J.-L., L'An 1787. Précis de l'administration de la bibliothèque du roi sous Mr. Le Noir. Seconde édition, assurément plus correcte que la première; avec un petit supplément, Liège, 1788.
84. \_\_\_\_\_, Dissertation élémentaire sur la nature de la lumière, de la chaleur, du feu et de l'électricité; dans laquelle on résout, d'une manière décisive la question proposée par l'académie de Dijon en 1785: Déterminer, par leurs propriétés respectives, la différence essentielle du phlogistique et de la matière de la chaleur. Par M. Carra de la Bibliothèque du Roi, London, 1787.
85. ( \_\_\_\_\_ ), Esprit de la morale et de la philosophie divisé en quatre parties par M xxx, The Hague, 1777.
86. \_\_\_\_\_, Essai sur la nautique aérienne, contenant l'art de diriger les ballons aérostatiques à volonté, & d'accélérer leur course dans les plaines d'air; avec deux expériences particulières de météorologie à faire. Lu à l'Académie Royale des Sciences de Paris, le 14 janvier 1784, Paris, 1784.
87. \_\_\_\_\_, Examen physique du magnétisme animal; analyse des éloges & des critiques qu'on en a faits jusqu'au présent; et développement des véritables rapports, sous lesquels on doit en considérer le principe, la théorie, la pratique & le secret, London and Paris, 1785.
88. \_\_\_\_\_, Histoire de l'ancienne Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes, depuis les premiers temps, jusqu'à la division de l'Empire Macédonien dans l'Orient. On y a joint l'histoire de la littérature, de la philosophie et des beaux arts. Traduite de l'anglois de John Gillies par M. Carra, de la Bibliothèque du Roi, 6 vols., Paris, 1787-1788.

89. (Carra, J.-L.), M. de Calonne tout entier, tel qu'il s'est comporté dans l'administration des finances, dans son commissariat en Bretagne, etc., etc. Avec une analyse de sa Requête au roi, & de sa réponse à l'écrit de M. Necker. Par M. CXXX, Brussels, April, 1788 (first edition anonymous, second edition with Carra's name; this was later published as Vie privée et ministérielle de M. de Calonne, Paris, 1791).
90. ( \_\_\_\_\_ ), Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille, dans une suite de près de trois cens emprisonnemens, détaillés & constatés par des pièces, notes, lettres, rapports, procès-verbaux, trouvés dans cette forteresse et rangés par époques depuis 1475 jusqu'à nos jours, etc., 3 vols., London, 1789.
91. \_\_\_\_\_, Précis de la défense de Carra, député à la convention nationale, contre ses accusateurs, year II.
92. \_\_\_\_\_, Réclamation du sieur François Cazeau à la cour de France, en répétition d'une lettre authentiquement reconnue par le Congrès des Etats-Unis de l'Amérique. Rédigée par M. Carra, s.l.n.d.
93. \_\_\_\_\_, Système de la raison ou le prophète philosophe, London, 1782.
94. ( \_\_\_\_\_ ), Un petit mot de réponse à M. de Calonne sur sa Requête au roi, Amsterdam, 1787. (This includes Mémoire envoyé en manuscrit à plusieurs membres de l'Assemblée des Notables au commencement de cette Assemblée, en février 1787; a later edition added Par M. Carra to the title.)
95. Casenove, T., Lettre de M. Théophile Casenove d'Amsterdam à M. M.J.J. Pallard de Marseille, pour constater que ce n'est pas lui, mais M.J.A. Pallard, de Paris, qui doit les différences sur les marchés de dividendes; et pour donner, sur ces marchés, des éclaircissemens appuyés de pièces justificatives, Amsterdam, 1785.

96. Caullet de Veaumorel, Aphorismes de M. Mesmer, dictés à l'assemblée de ses élèves & dans lesquels on trouve ses principes, sa théorie & les moyens de magnétiser; le tout formant un corps de doctrine, développé en trois cens quarante-quatre paragraphes, pour faciliter l'application des commentaires au magnétisme animal. Ouvrage mis au jour par M. Caullet de Veaumorel, médecin de la maison de Monsieur, 3rd edition, Paris, 1785.
97. Cérutti, A.-J.-J., Lettre à Monsieur le Vicomte de Noailles sur sa motion du 4 août 1789 par M. Cérutti, Paris, 1789.
98. (Clavière, E.), De la foi publique envers les créanciers de l'État. Lettres à M. Linguet sur le N° CXVI de ses Annales par M. xxx. Ouvrage dans lequel, après avoir indiqué l'État le plus modique du revenue général de la France, on prouve que la banqueroute n'est ni nécessaire, ni utile, ni politique; & que la confiance doit ranimer l'esprit public. Suivi de plusieurs notes importantes, London, 1788.
99. \_\_\_\_\_, Examen du mémoire de M. Amelot sur l'organisation de la Caisse d'escompte par M. Clavière, Paris, 1780.
100. \_\_\_\_\_, Exposé sommaire de la conduite de Clavière, ex-ministre des contributions, fait par lui-même, adressé à ses juges, à ses concitoyens et à ses ennemis, Paris, year II.
101. Condorcet, C. Marquis de, Œuvres de Condorcet publiées par A. Condorcet O'Connor et M. P. Arago, Paris, 1847-1849, vol. IX (containing Condorcet's pamphlets of 1788.)
102. Constantini, Lettre à M. de Calonne, en réponse à ses assertions sur les lettres-de-cachet par M. Constantini, s.l., 1789.
103. Copie de la lettre de M. l'Evêque de Verdun à M. de Montmorin, ministre d'état, s.l.n.d. (1787).
104. Copie d'un acte respectueux, adressé au grand baillage de Toulouse, par la compagnie des Conseillers à la Pierre, 4 June 1788.

105. Corancez, O. de, De J.J. Rousseau, s.l.n.d.
106. Corberon, Baron de, Un diplomate français à la cour de Catherine II 1775-1780. Journal intime du chevalier de Corberon, chargé d'affaires de France en Russie, 2 vols., Paris, 1901.
107. Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville de 1777 à 1792, publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg avec une préface, des notes et un index alphabétique par M. de Lescure, vol. II, Paris, 1866.
108. Crèvecoeur, H. Saint John de, Letters from an American Farmer, describing certain provincial situations, manners and customs not generally known and conveying some idea of the late and present interior circumstances of the British colonies in North America, written for the information of a friend in England, London, 1782.
109. \_\_\_\_\_, Lettres d'un cultivateur américain, écrites à W.S., écuyer, depuis l'année 1770 jusqu'à 1781, 2 vols., Paris, 1784.
110. \_\_\_\_\_, Lettres d'un cultivateur américain écrites à W.S. Ecuyer, depuis l'année 1780, jusqu'à 1781, 2 vols., Maestricht, 1785.
111. \_\_\_\_\_, Lettres d'un cultivateur américain adressées à Wm. S...on Esq., depuis l'année 1770 jusqu'en 1786, 3 vols., Paris, 1787.
112. Daudet de Jossan, Lettre de M. Daudet de Jossan à M. Bergasse, Strasbourg, 1787.
113. Delamalle, Plaidoyer pour le sieur Daudet de Jossan, ancien syndic royal de la ville de Strasbourg, accusé, appelant; contre le sieur Guillaume Kornmann, accusateur, intimé, s.l., 1789.
114. Délibération de la Ville de Grenoble, du samedi 14 juin 1788.

115. Deuchachen, Titleless pamphlet beginning "Ce jourd'hui 7 juin 1788. . . ," Grenoble.
116. Discours de doléance prononcé à Monsieur le Premier Président du Parlement de Dijon, du nom de l'ordre des avocats, le 13 juin 1788, contenant des Protestations.
117. Discours de M. le Premier Président au Roi du 21 septembre 1787.
118. Ducrest, Ch.-L., marquis, Copie de la letter de M. le Marquis Ducrest à Mgr. le Duc d'Orléans, s.l.n.d. (1787).
119. \_\_\_\_\_, Mémoire présenté au Roi par S.A.S. Mgr. le Duc d'Orléans, le 20 août 1787.
120. \_\_\_\_\_, Second mémoire sur l'administration des finances par M. le Marquis Du Crest, chancelier de S.A.S. le Duc d'Orléans, 1787.
121. Dufort, J.N., comte de Chéverny, Mémoires du comte Dufort de Chéverny; introduction et notes par Robert de Crèvecoeur, 2 vols., Paris, 1909.
122. Dumont, P.L.E., Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières assemblées législatives, ouvrage posthume publié par J.I. Duval, Paris, 1832.
123. du Pont de Nemours, P.S., De la périodicité des assemblées nationales, de leur organisation, de la forme à suivre pour amener les propositions qui pourront y être faites, à devenir lois; & de la sanction nécessaire pour que ces lois soient obligatoires, Paris, 1789.
124. Duveyrier, H., baron, Anecdotes historiques par le baron Honoré Duveyrier, publiées pour la société d'histoire contemporaine par Maurice Tourneux, Paris, 1907.
125. d'Eprémesnil, Duval, Avertissement de M. D'Eprémesnil à l'occasion de trois libelles anonymes qu'il a reçus de Beaucaire, par la poste, s.l.n.d.
126. \_\_\_\_\_, Discours et opinions de d'Esprémesnil (sic), précédés d'une notice sur sa vie, Paris, 1823.

127. Flammermont, J., ed., Les remontrances du Parlement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, vol. III, Paris, 1898.
128. Formation du Grand Baillage de Toulouse, s.l.n.d. (1788).
129. Fournel, Eclaircissemens pour Me. Fournel, avocat en la cour; sur la plaidoirie, prononcée par le sieur Bergasse, à l'audience de la Tournelle-Criminelle, du jeudi, 19 mars 1789, s.l.n.d.
130. Garat, D.J., (according to Lenoir), Lettre d'un magistrat de province à M. Bergasse, sur son caractère, sur ses principes relativement aux États-Généraux, sur l'esprit qui règne dans ses écrits, & principalement dans ses mémoires sur l'Affaire Kornmann, s.l. 1789.
131. Girard, P. J.-Fr. (according to Barbier), Messier blessé ou réponse à la lettre du R.P. Servier sur le magnétisme animal, s.l.n.d.
132. (Gorsas, A.J.), L'Âne promeneur ou Crites promené par son âne; chef-d'oeuvre pour servir d'apologie au goût, aux moeurs, à l'esprit, et aux découvertes du siècle, s.l., 1786.
133. ( ), Apologie de Messire Jean-Charles-Pierre Lenoir . . . par son très-humble & très-obéissant serviteur Suard, l'un des quarante, s.l., 1789.
134. ( ), Avis, s.l.n.d. (related to Le Mannequin).
135. ( ), Cacophoniana, ou Journal de ce qui s'est passé en la Grand' Chambre du Parnasse, le 27<sup>me</sup> jour du 12<sup>me</sup> mois de l'an 5788, style nouveau le 27 février 1788; suivi du fameux réquisitoire de Me. Antoine-Louis Gudin de la Brunellerie, avocat d'Apollon, contre ce qu'on verra, et contre qui l'on verra, "Parnasse", 1788.
136. ( ), (possibly with the collaboration of Duveyrier), La Cour plénière, héroï-tragi-comédie, en trois actes et en prose; jouée le 14 juillet 1788, par une société d'amateurs, dans un château aux environs de Versailles. Par M. l'abbé de Vermond, lecteur de la Reine, "Bâville", 1788.

137. (Gorsas, A.J.), Le courrier des départemens, Convention Nationale, vol. III, Paris, 1792.
138. \_\_\_\_\_, Déclaration de sieur Gorsas au sujet des lettres de Beaumarchais citées dans la cause de M. Kornmann, 1 April 1789.
139. (\_\_\_\_\_), Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre: La Cour Plénière, calomnieusement attribuée à M. Bergasse. Avec des détails sur sa retraite en Suisse, l'époque & les motifs de cette retraite, des réflexions sur le danger de ce qu'on appelle Bulletins à la main, etc; & les moyens sourds qu'emploie une cabale pour favoriser & faire renâître les anciens abus de la police, Paris, 1788.
140. (\_\_\_\_\_), (possibly with collaboration of Duveyrier), Dernière édition de la Cour Plénière, hérof-tragi-comédie, en trois actes et en prose. Revue & corrigée; avec un avis très-essentiel sur cette réimpression. Par feu l'Abbé de Vermond, lecteur de la Reine, "Bâville", 1788.
141. (\_\_\_\_\_), Deuxième promenade de Critès au salon, London, 1785.
142. (\_\_\_\_\_), Lettre du chevalier de la Roche sur la comète qui doit embraser la terre, suivant une prédiction trouvée dans une Centurie de Nostradamus; en réponse au billet d'assurance de M. de la Lande inséré dans le Journal de Paris, du 15 mars dernier, Paris, 1788.
143. (\_\_\_\_\_), Lettres des sieurs de Beaumarchais et Daudet, citées à l'audience du 14 mars 1789, dans la cause du sieur Kornmann, précédées de quelques réflexions & d'un récit relatif à ces lettres, s.l., 24 mars 1789.
144. (\_\_\_\_\_), (possibly with collaboration of Duveyrier), Le lever de Bâville, drame héroïque en trois actes, pour servir de suite à la Cour Plénière, par Mre. Jean-George le Franc de Pompignan, Archevêque de Vienne, ci devant Grand Observateur pour le Ministre en Dauphiné & Président des Etats de cette Province, s.l.n.d. (1788).

145. (Gorsas, A.J.), Le mannequin, dédié à MM. de Caveau, Paris, 1787.
146. ( \_\_\_\_\_ ), Mémoire impartial en réfutation contre Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, pour servir de suite au Cri Public, Paris, 1787. (Enlarged edition entitled Le Public pour la seconde fois à P.A. Caron de Beaumarchais, 1787.)
147. ( \_\_\_\_\_ ), La plume du coq de Micille, ou aventures de Critès au Sallon, pour servir de suite aux Promenades de 1785. Première journée, London, 1787.
148. ( \_\_\_\_\_ ), La plume du coq de Micylle, ou aventures de Critès au sallon pour servir de suite aux Promenades de 1785. Seconde journée, London, 1787.
149. \_\_\_\_\_ , Précis rapide des évènemens qui ont eu lieu à Paris dans les journées des 30 et 31 mai; premier et 2 juin 1793 par A.-J. Gorsas, député à la Convention Nationale, l'un des XXIV Proscrits, s.l.n.d. (contains Mme. Gorsas's biographical sketch of her husband.)
150. ( \_\_\_\_\_ ), (and possibly Duveyrier), Premières variantes de la Cour Plénière, héroï-tragi-comédie, s.l.n.d.
151. ( \_\_\_\_\_ ), Promenades de Critès au sallon, London, 1785.
152. ( \_\_\_\_\_ ), Le public à Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, s.l.n.d. (two later editions also consulted, one of which entitled Le cri public contre P.-A.C. de Beaumarchais, troisième édition, s.l.n.d.)
153. ( \_\_\_\_\_ ), (and possibly Duveyrier), Supplément à la Cour Plénière en un acte, avec des notes intéressantes, pour servir de suite aux premières éditions de cet ouvrage, "Baville", 1788.
154. ( \_\_\_\_\_ ), Troisième promenade de Critès au sallon, London, 1785.

155. (Goudar, A.), L'Autorité des rois de France est indépendante de tout corps politique; elle étoit établie avant que les parlemens fussent créés. Amsterdam, 1788.
156. Grand Baillage de Rennes, s.l.n.d.
157. Grimm and others, Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc., ed. M. Tourneux, Paris, 1880.
158. Gudin de la Brenellerie, Histoire de Beaumarchais par Gudin de la Brenellerie. Mémoires inédits publiés sur les manuscrits originaux par Maurice Tourneux, Paris, 1888.
159. Haüy, l'abbé, Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme, d'après les principes de M. Aepinus, des académies de Pétersbourg, de Turin, etc. par M. L'Abbé Haüy, de l'académie royale des sciences, professeur émérite de l'Université, Paris, 1787.
160. (Hardy), Considérations sur la Dénonciation de l'agiotage. Lettre au Comte de Mirabeau, s.l., 1787.
161. Hervier, le père, Lettre sur la découverte du magnétisme animal, à M. Court de Gebelin, censeur royal de diverses académies, président-honoraire perpétuel du Musée de Paris, Paris, 1784.
162. Jefferson, T., The Papers of Thomas Jefferson, ed. J. Boyd, Princeton, 19 - , vols. X-XV.
163. Kersalaun, E., comte, Mémoire secret au roi, ou observations de M. le Comte de Kersalaun sur le discours prononcé par M. de Calonne dans l'Assemblée des Notables, le 27 février 1787, s.l.n.d.
164. Kornmann, G., Précis pour le sieur Kornmann contre le sieur Page, docteur en médecine. Cause jugée en Grande Chambre le 8 février 1788 en faveur du sieur Kornmann, Paris, 1788.
165. \_\_\_\_\_, Requête présentée à Nosseigneurs de Parlement, par le sieur Kornmann, s.l., 1789.

166. Kornmann, G., Supplément à mes idées ou second discours de Kornmann, Représentant de la Commune, sur la nécessité de liquider incessamment la Caisse d'Escompte, prononcé le lundi 16 février 1790, à l'Hôtel de Ville, s.l.n.d.
167. Lafayette, marquis de, The Letters of Lafayette and Jefferson, ed. G. Chinard, Baltimore and Paris, 1929.
168. \_\_\_\_\_, The Letters of Lafayette to Washington 1777-1799, ed. L. Gottschalk, New York, 1944.
169. \_\_\_\_\_, Mémoires, correspondances et manuscrits du général Lafayette publiés par sa famille, 3 vols., Paris and London, 1837.
170. La Harpe, J.-F., Correspondance littéraire, adressée à son altesse impériale Mgr. le Grand-Duc, aujourd'hui Empereur de Russie, et à M. le comte André Schowalow, cambéllan de l'impératrice Catherine II, depuis 1774 jusqu'à 1791, vols. IV-V, Paris, 1801 and 1807.
171. Lameth, A. de., Histoire de l'Assemblée Constituante, Paris, 1828.
172. \_\_\_\_\_, Mémoires, publiés avec introduction et notes par Eugène Welvert, Paris, 1913.
173. Lenoir, J.C.P., Mémoire présenté au Roi, par M. LeNoir conseiller d'état, s.l.n.d.
174. LePaige, L.A., (according to Barbier), Réflexions d'un citoyen sur les lits de justice, s.l., 30 December 1787.
175. Lettre de la commission intermédiaire des Etats de Bretagne au Roi, 20 June 1788, printed with Lettre écrite au Roi par M. de Botharel, Procureur-Général-Syndic des Etats de Bretagne, 20 June 1788.
176. Lettre de MM. du clergé, de la noblesse & autres notables citoyens de Grenoble, au Roi, 2 July 1788.
177. Linguet, S.-N.-H., La France plus qu'angloise. . ., 2nd edition, s.l., 1788.
178. Mallet du Pan, J.F., Mémoires et correspondance, ed. A. Sayous, 2 vols., Paris, 1851.

179. Maurois, A., Adrienne ou la vie de Madame de Lafayette, Paris, 1960.
180. Mazzei, F., Lettere di Filippo Mazzei alla corte di Polonia (1788-1792), ed. Raffaele Ciampini, Bologna, 1937.
181. \_\_\_\_\_, Memoires, tr. H.R. Marraro, New York, 1942.
182. (Mazzei, F.), Recherches historiques et politiques sur les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale par un citoyen de Virginie, 4 vols., Paris, 1788.
183. Mémoire présenté au Roi par les Pairs du Royaume, 24 November 1787.
184. Mémoires inédites de Pétion et mémoires de Buzot & de Barbaroux accompagnées de notes inédites de Buzot et de nombreux documents inédits sur Barbaroux, Buzot, Brissot, etc., Paris, 1866.
185. Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours, vols. XXIII-XXXVI covering 1783-1787.
186. (Mercier, L.S.), Tableau de Paris, Nouvelle édition corrigée et augmentée, 12 vols., Amsterdam, 1782-1788.
187. Mesmer, F.A., Mémoire de F.A. Mesmer, docteur en médecine, sur ses découvertes, Paris, year VII.
188. \_\_\_\_\_, Mémoire sur la découverte du magnétisme animal, Geneva, 1779.
189. \_\_\_\_\_, Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal jusques en avril 1781 par M. Mesmer, docteur en médecine de la faculté de Vienne, ouvrage traduit de l'allemand, London, 1781.
190. Mirabeau, comte de, De la Banque d'Espagne, dite de Saint-Charles. Par le Comte de Mirabeau, s.l., 1785.
191. \_\_\_\_\_, De la Caisse d'Escompte. Par le Comte de Mirabeau. s.l., 1785.

192. Mirabeau, comte de, Dénonciation de l'agiotage au Roi et à l'Assemblée des Notables par le Comte de Mirabeau, s.l., 1787.
193. \_\_\_\_\_, Lettre du Comte de Mirabeau à M. le Couteux de la Noraye, sur la Banque de Saint-Charles & sur la Caisse-d'Escompte, Brussels, 1785.
194. \_\_\_\_\_, Lettre du Comte de Mirabeau à xxx sur MM. de Cagliostro et Lavater, Berlin, 1786.
195. \_\_\_\_\_, Recueil de divers écrits du Comte de Mirabeau sur les Eaux de Paris, s.l., 1786.
196. \_\_\_\_\_, Réponse du Comte de Mirabeau à l'écrivain des administrateurs de la Compagnie des Eaux de Paris, Brussels, 1785 (first and second editions identical).
197. \_\_\_\_\_, Réponse du Comte de Mirabeau à M. de la Cretelle, s.l. 1787.
198. \_\_\_\_\_, Suite de la dénonciation de l'agiotage par le Comte de Mirabeau, s.l., 1788.
199. \_\_\_\_\_, Sur les actions de la Compagnie des Eaux de Paris; par M. le Comte de Mirabeau, London, 1785.
200. Mollien, comte de, Mémoires d'un Ministre du Trésor public 1780-1785 avec une notice par M. Ch. Gomel, vol. I, Paris, 1898.
201. (Montyon, A., baron de), Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres, depuis 1660 jusqu'en 1791, London, 1812.
202. Morande, C.T., Lettre aux électeurs du département de Paris sur Jacques-Pierre Brissot par Charles Théveneau Morande, Paris, 1791.
203. \_\_\_\_\_, Réplique de Charles Théveneau Morande à Jacques-Pierre Brissot sur les erreurs, les oublis, les infidélités et les calomnies de sa Réponse, Paris, 1791.

204. d'Oberkirch, baronne, Mémoires de la Baronne d'Oberkirch,  
2 vols, Paris, 1853.
205. Ordonnance du Roi, sur l'administration de la justice, 1788.
206. Paine, T., Lettre de Thomas Paine au peuple françois,  
25 September, year I.
207. Panchaud, B., Un mot de réponse au mot de l'énigme, et autres  
libelles, s.l., 1785.
208. Paulet, J.-J., Mesmer justifié, 2nd edition, Paris, s.d.
209. Pétion de Villeneuve, Avis aux François sur le salut de la  
Patrie. s.l., 1789.
210. (Petiot, abbé), La liberté de la presse. Dénonciation d'une  
nouvelle conspiration de l'aristocratie  
française contre les intérêts du Roi & ceux  
de la nation, relativement à la liberté de la  
presse, s.l., 1789.
211. Précis de ce qui s'est passé au Parlement de Rouen, et autres  
Baillages de son ressort, depuis le 5 mai  
jusqu'au 25 juin 1788, Rouen, 1788.
212. Protestation des officiers du Parlement d'Aix, 7 June 1788.
213. Puysegur, comte de, Rapport des cures opérées à Bayonne par  
le magnétisme animal adressé à M. l'abbé de  
Poulouzat, conseiller clerc au Parlement de  
Bordeaux, par M. le Comte Maxime de Puysegur,  
avec des notes par M. Duval d'Espremenil,  
conseiller au Parlement de Paris, Bayonne, 1784.
214. \_\_\_\_\_, marquis de, Mémoires pour servir à l'histoire  
et à l'établissement du magnétisme animal,  
Paris, 1784.
215. Récit de ce qui s'est passé à Pau le 13 juillet 1788 à  
l'arrivée de Monsieur le Duc de Guiche: et  
Harrangue du Peuple Béarnois en lui présentant  
le berceau d'Henri IV.
216. Récit de ce qui s'est passé dans les deux tribunaux du Baillage  
de Bar-sur-Seine, à l'occasion des enregistrements  
des Edits, ordonnance & déclaration du 8 mai  
1788.

217. Règlements pour la Société Gallo-Américaine, s.l., 1787.
218. Règlements de la Société des Amis des Noirs, s.l.n.d.
219. Remontrances du conseil provincial d'Artois, du 8 juin 1788, adressées au Roi le même jour.
220. Remontrances et arrêt du Parlement de Navarre, des 21 & 26 juin 1788.
221. Rivage, M., Mémoire justificatif pour le sieur Michel Rivage essayeur de la monnaie de Strasbourg, en réponse aux assertions & imputations de M. de Calonne, relativement au travail de la refonte d'or, s.l.n.d.
222. (Rivarol, A.), Récit du Portier du sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, s.l.n.d.
223. (Rivarol, A. and Champcenetz), Le petit almanach de nos grands hommes. Année 1788, s.l.n.d.
224. ( \_\_\_\_\_ ), Le petit almanach de nos grands hommes; pour l'année 1790, s.l.n.d.
225. ( \_\_\_\_\_ ), Petit Dictionnaire des grands hommes de la Révolution; par un citoyen actif, ci-devant Rien, "au Palais Royal de l'Imprimerie Nationale", 1790.
226. Roland, Mme., Lettres de Madame Roland publiées par Claude Perroud, Recteur de l'Académie de Toulouse, 2 vols., Paris, 1900 and 1902.
227. Gallier, M., Annales françaises, depuis le commencement du règne de Louis XVI, jusqu'aux Etats-Généraux, 1774 à 1789, 2nd édition, Paris, 1813.
228. Ségur, comte de, Mémoires ou souvenirs et anecdotes par M. le Comte de Ségur, 3 vols., Paris, 1829.
229. Sémonville, H. de, De la nécessité d'assembler les Etats-Généraux dans les circonstances actuelles, et de l'inadmission du Timbre. Fragment du discours de M. de Sémonville, conseiller au Parlement, dans la séance du 16, 16 July 1787.

230. Serpaud, Etat de situation de nos finances., s.l., 1787.
231. \_\_\_\_\_, Observations sur la Réponse de M. de Calonne à M. Necker, s.l., 1788.
232. (Servan, A.J.M.), Avis au Public & principalement au Tiers-Etat, de la part du commandant au Château des Isles de Sainte Marguerite, & du médecin & du chirurgien etc. du même lieu, s.l., 10 November 1788.
233. (Siéyès, abbé de), Notice sur la vie de Siéyès, membre de la première Assemblée Nationale et de la Convention, écrite à Paris, en Messidor, 2<sup>e</sup> année de l'ère républicain, "en Suisse"; 1795.
234. Target, P.-L., Un avocat au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1893.
235. Thouret, J.-G., Analyse des idées principales sur la reconnaissance des droits de l'homme en société, & sur les bases de la constitution, Paris, 1789.
236. Vallemont, M.L.L. de, La physique occulte, ou traité de la baguette divinatoire, et de son utilité pour le découverte, des sources d'eau, des minières, des trésors cachés, des voleurs & des meurtriers fugitifs; avec des principes qui expliquent les phénomènes les plus obscurs de la Nature, 2 vols., Paris, 1693.
237. Vareille, D. de, Lettre à M. Garra, se disant homme de lettres & attaché à la Bibliothèque du Roi, au sujet de la brochure intitulée: M. de Calonne tout entier etc. Ouvrage critique, politique & moral, Lille, 1 May 1788.
238. Weber, Mémoires concernant Marie-Antoinette, archduchesse d'Autriche et reine de France et de Navarre, 2 vols., Paris, 1822.
239. (Williams, D.), Letters on Political Liberty, addressed to a member of the English House of Commons on his being chosen into the committee of an associating county, London, 1782.

13. Cahier du Tiers-Etat à l'assemblée des Etats-Généraux de l'année 1789; ou instructions importantes aux députés sur la réforme des abus dont on doit faire la demande: Par M. Bergasse en janvier 1789, s.l. (Bergasse denied his authorship of this in Lettre de M. Bergasse sur les Etats-Généraux, p. vi.)
14. Catéchisme des Parlemens, s.l.n.d. (attributed to Linguet).
15. C'est incroyable, ou la confession amphigouri tragi-comique, recueillie par un auteur qu'on appelle Txx par ci & Axx par là, s.l.n.d. (1789?).
16. Colloque entre un rentier de l'Etat et un citoyen déjeunant ensemble au café de Foy, le 17 août 1787, s.l.
17. Commentaire sur l'arrêt du conseil du Roi, portant suppression des délibérations et protestations des cours et autres corps et communautés, faites depuis la publication des loix, portées au lit de justice, du 8 mai dernier, s.l., 20 June 1788.
18. Compliment fait à M. d'Epréménil, conseiller au Parlement, à son passage à Lyon, par M. de Leuillon de Thorigny, Lieutenant particulier, Assesseur Criminel de la Sénéchaussée & Siège Présidial de Lyon, conduisant sa députation, composée de MM. Berger, Ballet & Rambaud, ci-devant Grands-Baillis, s.l.n.d. (1788).
19. Conférence entre un ministre d'état et un conseiller au Parlement, s.l., 1787.
20. La confession de M. de Calonne à Monseigneur l'Archevêque de Sens, Amsterdam, 1789.
21. Confession générale d'un homme exécuté au Caveau du Palais Royal. Extrait des registres de Saint-Lazare, s.l.n.d.
22. Conversation entre M. de Calonne et Mme. de la Motte, relative à l'envoi de cet ex-ministre en France par les Anglois, s.l.n.d. (1789).
23. Copie de la lettre de M. l'Evêque de Verdun à M. de Montmorin, Ministre d'Etat, s.l.n.d. (1787)

240. (Williams, D.), Lettres sur la liberté politique, adressées à un membre de la Chambre des Communes d'Angleterre, sur son élection au nombre des membres d'une association de comté; Traduites de l'anglais en français par le R.P. de Roze-Croix, ex-cordelier avec des notes de l'abbé Pacot, auteur de l'histoire des Pays-Bas, théologien, conseiller aulique, etc. etc., Liège, 1783 (translation and notes by Brissot and the Marquis de Pelleport; also read in somewhat modified second edition, Liège, 1789).

PRIMARY SOURCES: UNIDENTIFIED ANONYMOUS PUBLICATIONS

1. A la noblesse bretonne, s.l.n.d. (1788).
2. Adieux des Anglois à M. de Calonne, l'ex-ministre, suivis de lettres intéressantes, s.l.n.d. (1789).
3. Ah! Ah! Conférence entre un royaliste et un parlementaire, London, 1788.
4. Annales de la Société harmonique des amis réunis à Strasbourg 1786, 1787, 1789, s.l.n.d.
5. Apologie de la Cour Plénière; par M. l'abbé Velin, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, de la Société des Antiquitaires de Londres, de l'Académie des Antiquitaires de Hesse etc., s.l.n.d. (1788).
6. Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, s.l.n.d. (1788).
7. Arrêté de la très utile communauté des Mtres. Savetiers de la bonne ville de Paris, 1 June (1788).
8. Arrêté des communes de Paris du 30 août 1788, s.l.n.d. (1788).
9. Arrêté du grenier à sel à Paris. Du 9 juin 1788, s.l.
10. Au peuple sur ses vrais intérêts, s.l.n.d. (1788).
11. Avis aux bons français, ou extrait d'une brochure intitulée Très-humbles remontrances d'un citoyen aux parlemens de France, en 1771, s.l., 1788.
12. Avis aux Dames, s.l.n.d.

24. Copie de la lettre de M. le Marquis Ducrest à Mgr. le Duc d'Orléans, s.l.n.d.
25. Correspondance familière de M. de Calonne à ses amis, échappée de son porte-feuille, s.l., 1789 (another slightly modified edition entitled Lettres surprises à M. de Calonne, 1787).
26. Le coup manqué, ou le Retour de Troyes. Réflexions sommaires sur le dernier arrêté du Parlement de Paris, en date du 19 septembre 1787, s.l., 20 September 1787.
27. De la puissance monarchique et du pouvoir judiciaire, ou observations d'un conseiller au présidial de Rouen adressées à M. Bergasse, avocat en Parlement, au sujet des mémoires qu'il a publiés dans l'affaire du sieur Kornmann, s.l.n.d. (1788).
28. Défense de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais par l'ami de l'innocence, s.l.n.d.
29. Dénonciation de l'écrit intitulé: Observations d'un avocat sur l'arrêté du Parlement de Paris, du 13 août 1787. Avec la réponse d'un françois aux dites Observations, s.l., 1787.
30. Le dernier effort des parlemens, ou la magistrature à l'agonie, s.l., 1789.
31. Description d'un employé subalterne à la Bibliothèque du Roy, ou, Kara tout entier, s.l.n.d.
32. II<sup>e</sup> suite de la conférence du ministre avec le conseiller, s.l., 1787.
33. Dialogue entre les sieurs Caron de Beaumarchais & Bergasse, commencé à dix heures du soir & fini à minuit, sur le boulevard Saint-Antoine, le 2 avril 1789, Paris, 1789.
34. Dialogue entre un procureur au Parlement et un maître perruquier, s.l.n.d.
35. Les dialogues de l'auteur du Parlement de France rappelé, s.l.n.d.

36. Eloge de Monseigneur le Prince Henri de Prusse par M. Duverryer.  
Avec des notes de l'éditeur, Decembre 1788.  
Réimprimé avec un Avertissement & des Observations  
placées vis-à-vis le texte, s.l., 1789.
37. Entretien de Me. Linguet et de Me. Bergasse, Brussels, 1788.
38. Entretien d'un Européen avec un insulaire du royaume de Dumocala,  
s.l.n.d.
39. L'Etat libéré, s.l., 1788.
40. Etrennes aux agioteurs, ou Réponse à la lettre de M. Haller,  
insérée dans les pièces justificatives de  
M. de Calonne, par M. de M...N, s.l., 1788.
41. Les étrennes de M. de Calonne à la nation française, ou léger  
détail des bienfaits qu'il a rendus à la France,  
London, 1788.
42. Exposé par order alphabétique des cures opérées en France par le  
magnétisme animal, depuis Mesmer jusqu'à nos  
jours (1774-1826) par M.S. (l'un des membres  
fondateurs de la société du magnétisme de  
Paris, 2 vols., Paris, 1826.
43. Le fou retrouvé ou avis au commandant du Château des Isles  
Sainte-Marguerite, "en Provence", 1789.
44. Fragmens des Gaules sauvées, tragi-comédie, en cinq actes et en  
vers, représentée devant leurs majestés à  
Versailles, Paris, 1788.
45. Le gouvernement sénati-clérnico-aristocratique, s.l., 1788.
46. Grande Révolution arrivée à Londres et emprisonnement du sieur  
de Calonne pour l'avoir excitée, s.l.n.d. (1789)
47. Histoire du siège du Palais, par le capitaine d'Agout, à la  
tête de six compagnies des Gardes-Françaises &  
deux compagnies des Gardes-Suisses, sous les  
ordres du Maréchal Biron, s.l.n.d.
48. Je m'en rapporte à tout le monde, ou réflexions impartiales sur  
les affaires actuelles, London, 1788.
49. Je saisi la main d'un fripon, mais je ne la lui coupe pas, s.l.n.d

50. Le jugement de Salomon, s.l., 1789.
51. Jugement rendu contre Bergasse et son dernier écrit, s.l.n.d.
52. Kornmann jugé par lui-même, petit pamphlet sans avertuame, rédigé par M. Bergasse, tiré de son premier libelle contre la dame Kornmann, les sieurs Daudet, Lenoir & Beaumarchais, s.l., 2 April 1789.
53. Lanterne magique de la France. Nouveau spectacle de la Foire Saint-Germain, chez le marchand de dragées de M. de Calonne. Par Mxxx. C.L.S.D.R.D.G.F.D.R., s.l., 1789.
54. Lettre à Madame D., sur l'arrêt du 2 avril dans l'affaire de M. Kornmann, par le correspondant de M. de Gibert, s.l., 1789.
55. Lettre à Milord xxx au sujet de M. Bergasse et de ses observations dans l'affaire de M. Kornmann, s.l., 1788. (By Falconnet?)
56. Lettre à M. Bergasse, s.l., 29 March 1789.
57. Lettre à M. d'Eprémesnil à l'occasion de la reprise des fonctions du Parlement, s.l., 30 September 1788.
58. Lettre à M. le Duc De xxx sur les offices de Grand Bailli, s.l.n.d.
59. Lettre à un ami, sur ce qui s'est passé à la dernière séance des Notables, s.l.n.d. (1787).
60. Lettre au Chartreux qui croit avoir deviné un des motifs de l'enregistrement du Parlement du 25 septembre 1785, s.l., 6 October 1788.
61. Lettre aux officiers de justice des provinces sur les dangers de créer des conseils souverains dans le ressort du Parlement de Paris, s.l.n.d.
62. Lettre de Madame de Kornmann à M. de Beaumarchais, s.l.n.d.
63. Lettre de M. de Lessart à Madame N., s.l.n.d.
64. Lettre de Morande, auteur et rédacteur du Courier de l'Europe, à M. de Beaumarchais, London, 6 July 1787.

65. Lettre du Cardinal de Fleury au conseil de Louis XVI, "Champs Elisées", June 1788.
66. Lettre du secrétaire de M. de Beaumarchais à M. Bourgeon, Paris, 1787.
67. Lettre d'un ancien mousquetaire à son fils, conseiller au Parlement de ..., s.l., 1 June 1788.
68. Lettre d'un gentil-homme de la Franche-Comté à ses compatriotes, sur le renversement & la violation des Saintes Loix constitutives, de la Monarchie Française, s.l., May 1788.
69. Lettre d'un jeune magistrat à M. de Calonne, ancien contrôleur général, Geneva, 1788.
70. Lettre d'un publiciste à M. le Duc de ... sur la Lettre au Roi, s.l.n.d. (1789).
71. Lettre d'un vrai patriote à M. Créthieu de Lamignon, Garde des Sceaux de France, Paris, 20 May 1788.
72. Lettre d'une femme en couches à M. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, s.l., 1788.
73. Lettre intéressante d'un ancien secrétaire de la police à M. de Beaumarchais, s.l.n.d. (1787).
74. Lettres flamandes à un ami françois sur les différens du monarque de France avec ses parlemens, s.l.n.d. (a manuscript note says "Par le P. Richard, dominicain, imprimé à Lille où demeure l'auteur en 1788")
75. Lettres patentes, s.l., 27 May 1788.
76. Ma pensée à M. Carra, sur son petit mot à M. de Calonne, London, 1787.
77. Le Maréchal de Richelieu aux Champs-Elisées, s.l., 1788.
78. Mémoire pour la dame Kornmann contre le sieur Guillaume Kornmann, son époux, s.l.n.d. (1787).

79. Les merveilles du magnétisme, suivies des aphorismes de Mesmer, revus et corrigés d'après des documents par Johannès Trismégiste, Paris, s.d.
80. Mirabeau jugé par ses amis et par ses ennemis, Paris, 1791
81. Le Moniteur, s.l., 1788.
82. Ninon Lenclos à M.S...D, de l'A.A.E. IE F.A.C.I.E., auteur d'un mémoire signé Lenoir, & d'un mémoire pour la dame Kornmann, s.l., 1787.
83. Nouveau plaidoyer ou Mémoire pour être plaidé par Me. Gomel, Procureur au Châtelet, demandeur & intimé. Contre le sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, appellant & défendeur, s.l., 1789.
84. La nouvelle conférence entre un ministre d'état et un conseiller au Parlement. Second entretien, s.l.n.d.
85. Observations d'un avocat, sur l'arrêté du Parlement de Paris du août 1787, s.l.n.d. (read in several editions).
86. Oraison funèbre de Mgr. l'Archevêque de Sens, déplacé du Ministère le 25 août 1788, s.l.n.d.
87. Le patriote aux tiers-état de la ville de Paris, s.l.n.d.
88. Le peuple instruit par les faits, s.l.n.d. (1788).
89. Pièces intéressantes relatives au Mémoire de M. Kornmann, s.l.n.d. (1787).
90. Le pot aux roses découvert ou le parlement démasqué. Dialogue entre un membre du Parlement, Théophile, & son esprit, s.l.n.d. (1789).
91. Le Président Dupaty aux Champs Elisées, s.l., 1788.
92. Principes et autorités contre l'édit de la Cour Plénière, s.l., 1788.
93. Procès de M. de Calonne, ou Réplique à son libelle par un citoyen, Geneva, 1787.

94. Les prophéties françaises, suivies d'un projet présenté au Roi, pour dégrader & punir le duc d'Orléans. Par M. Bergxxxx, député de l'Assemblée Nationale, Paris, 1789 (not by Bergasse).
95. Le public désavouant les libelles atroces répandus sous son nom contre M. de Beaumarchais, et déclarant ne plus prendre d'intérêt du sieur Kornmann dont il a reconnu l'hypocrisie et le mensonge, Kell, 1787.
96. Qu'est-ce que les Parlemens en France?, The Hague, 1788.
97. Questions d'un bon patriote, s.l.n.d. (1788).
98. Récit d'un de MM. au sujet de M. de C. du 10 août 1787, s.l.n.d. (Speech by Adrien Duport).
99. Réclamation du Tiers-état au Roi, s.l., 1788.
100. Recueil des pièces intéressantes, Sens, 1788. Contains reprints of:
- I. Les quand, les si, les mais, les car, s.l.n.d.
  - II. Jeu de quilles, s.l.n.d.
  - III. Mémoire des Marchands du Palais à M. le Garde des Sceaux, s.l.n.d.
  - IV. Lettre à Monsieur le Baron de Pxx, Officier aux Gardes-Françaises, sur les devoirs du militaire français, Paris, 7 June 1788.
  - V. Requête de l'exécuteur des haute-oeuvres, aux juges-consuls en entérinement de son contract d'union avec ses créanciers, s.l.n.d.
  - VI. Lettre à Monseigneur de Lamoignon, Garde des Sceaux, s.l.n.d.
  - VII. Observations d'un homme impartial, s.l.n.d.
  - VIII. Lettre d'un membre d'un Grand Baillage de xx à son cousin, s.l.n.d.
  - IX. Lettre du Prince de Guiméné au Roi, s.l.n.d.
  - X. Arrest du conseil d'état au peuple français, s.l., 3 July 1788.

101. Réflexions d'un Chartreux qui croit avoir deviné un des motifs de l'enregistrement du Parlement, s.l.n.d.
102. Réflexions d'un citoyen sur la Révolution de 1788, s.l., 1788.  
(Barbier attributes this, unconvincingly, to Condorcet).
103. Réflexions et résolution d'un bon roi, 2nd edition, s.l., 1 June 1788.
104. Réflexions sur la forme la plus avantageuse de recueillir les opinions dans l'assemblée des Etats-Généraux, s.l.n.d.
105. Remerciement du peuple françois au peuple anglois sur la remise par eux à nous faite de M. de Calonne, s.l.n.d. (1787).
106. Réplique au mémoire justificatif de M. de Calonne, par un citoyen, s.l., 1787.
107. Réponds-moi Gorsas, l'honnête homme, s.l.n.d.
108. Réponse aux questions d'un citoyen. Par un militaire, s.l.n.d. (1788).
109. Réponse catégorique et sans réplique à la Requête au Roi, adressé à Sa Majesté par M. de Calonne, Ministre d'Etat, s.l., 1787.
110. Réponse de M. de Calonne à la dernière lettre de Madame Lebrun, s.l., 1789.
111. Réponse de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais à tous les libellistes et pamphlétistes passés, présents, et futurs, "Kell", 1787.
112. Réponse d'un ami de la vérité à M. de Calonne, s.l.n.d.
113. Réponse d'un citoyen à la lettre de M. de Calonne au Roi en France, s.l., 1789.
114. Résumé du jugement du 3 avril du procès Ko...., s.l., 1789.
115. Le retour du Parlement de Paris, s.l., 1788.

116. Seconde lettre du Cardinal de Fleury au Conseil du Roi, Amsterdam, 1788.
117. Second lettre du public parisien à Beaumarchais avec un postscriptum suivi du testament du père de Figaro, Kell, 1787, (the latter also issued as a separate pamphlet).
118. Les secrets de l'enfer dévoilés. M. de Flesselles à M. de Calonne, s.l.n.d. (1789).
119. Sentiment de Henri IV. sur la question de l'indissolubilité du Parlement; avec des réflexions historiques sur cette matière importante, s.l., 1788.
120. Le sieur Calonne dénoncé à la nation française et à la postérité et pris à partie par l'ombre de feu M. de la Chalotais, procureur-général du Parlement de Bretagne, London, 1787.
121. Le songe d'Athalie, par M. G.R.I.M....DE LA R.E.Y.N...., avocat au Parlement, s.l.n.d.
122. Suite de la conférence du ministre avec le conseiller, s.l., 1787.
123. Supplément aux remontrances du Parlement, en réponse à la lettre d'un ami--du 24 août 1787, s.l.n.d.
124. Supplique du peuple au Roi, s.l.n.d. (1787)
125. Sur l'arrêté du Parlement de Paris du 25 septembre 1788, s.l.n.d.
126. Tableau raisonné de l'état actuel de la Banque de St. Charles, Amsterdam, November 1786.
127. La tête leur tourne, London, 1788.
128. Très-humbles et très-respectueuses remontrances de l'ombre de Montesquieu au Roi, "Champs Elisées", 25 May 1788.
129. Très-humbles remontrances des femmes françaises, s.l., 1788.
130. Le voeu de la raison, pour les paroisses, les curés, et les pauvres à Louis XVI, dans l'Assemblée des Notables de son royaume, s.l., 1787.

131. Voeu national français, s.l., 23 June 1788.
132. Le voyageur, consultant la maladie épidémique qui règne en France, sur l'administration de la justice, s.l.n.d. (1788).

SECONDARY SOURCES: BOOKS

1. Acta Latomorum, ou chronologie de l'histoire de la Franche-maçonnerie française et étrangère, 2 vols., Paris 1814.
2. Amiable, L., Une loge maçonnique d'avant 1789, la R.:L.: les neuf soeurs, Paris, 1897.
3. Aulard, A., Les orateurs de la Révolution Française: l'Assemblée Constituante, Paris, 1905.
4. Bacourt, F. de, Un colon normand en Amérique, au dix-huitième siècle, Saint-John de Crèvecoeur, 1735-1813, Evreux, 1909.
5. Barbey, F., Suisses hors de Suisse, au service des rois et de la révolution, d'après des documents inédits, Paris, 1914.
6. Béclard, L., Sébastien Mercier, sa vie, son oeuvre, son temps, d'après des documents inédits, vol. I, Paris, 1903.
7. Belin, J.-P., Le mouvement philosophique de 1748 à 1789; étude sur la diffusion des idées des philosophes à Paris d'après les documents concernant l'histoire de la librairie, Paris, 1913.
8. Bénétruy, J., L'Atelier de Mirabeau. quatre proscrits genevois dans la tourmente révolutionnaire, Geneva and Paris, 1962.
9. (Bergasse, L.), Un défenseur des principes traditionnels sous la révolution, Nicolas Bergasse, Paris, 1910.
10. Bersot, E., Mesmer et le magnétisme animal, les tables tournantes et les esprits, 4th edition, Paris, 1879.
11. Bigo, R., La Caisse d'Escompte (1776-1793) et les origines de la Banque de France, Paris, 1927.

12. Bord, G., La conspiration révolutionnaire de 1789, les complices, les victimes, Paris, 1909.
13. Bouchary, J., Les compagnies financières à Paris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, vol. VII, Paris, 1942.
14. \_\_\_\_\_, L'eau à Paris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle: La compagnie des eaux de Paris et l'entreprise de l'Yvette, Paris, 1946.
15. \_\_\_\_\_, Les manieurs d'argent à Paris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 3 vols., Paris, 1939.
16. Cahen, L., Condorcet et la Révolution Française, thèse présentée pour le doctorat à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Paris, 1904.
17. Carré, H., La noblesse de France et l'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1920.
18. Challamel, A., Les clubs contre-révolutionnaires, cercles, comités, sociétés, salons, réunions, cafés, restaurants et librairies, Paris, 1895.
19. Chapuisat, E., Figures et choses d'autrefois, Paris, 1920.
20. Chinard, G., Thomas Jefferson, the Apostle of Americanism, Boston, 1929.
21. Cobban, A., Historians and the Causes of the French revolution, London, 1962.
22. Crèvecoeur, Robert de, Saint John de Crèvecoeur, sa vie et ses ouvrages (1735-1813), Paris, 1883.
23. Dinaux, A., Les sociétés badines, bachiques, littéraires et chantantes, leur histoire et leurs travaux, 2 vols., Paris, 1867.
24. Ducos, La mère du Duc d'Enghien 1750-1822, Paris, 1900.
25. Dumbauld, E., Thomas Jefferson, American Tourist, Being an Account of His Journeys in the United States of America, England, France, Italy, the Low Countries and Germany, Norman, Oklahoma, 1946.

26. Egret, J., La Pré-Révolution Française (1787-1788), Paris, 1962.
27. Fay, B., L'Esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1925, published in Bibliothèque de la revue de littérature comparée, vol. VII.
28. François-Frimo, J., La jeunesse de J.-P. Brissot, Paris, 1932.
29. Funck-Brentano, F., L'Affaire du collier, d'après de nouveaux documents, Paris, 1901.
30. \_\_\_\_\_, Les lettres de cachet à Paris, étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille (1659-1789), Paris, 1903.
31. Gaëtan, F., Vie du duc de la Rochefoucauld Liancourt, Paris, 1827.
32. Gaillard, L. de, Autres temps: Nicolas Bergasse, député de Lyon à l'Assemblée Constituante, Paris, 1893.
33. Garlick, R.C., Philip Mazzei, Friend of Jefferson: His Life and Letters, Baltimore, 1933.
34. Gidney, L.M., L'Influence des Etats-Unis d'Amérique sur Brissot, Condorcet, et Mme. Roland; thèse de doctorat de l'université présentée à la Faculté de Lettres de l'Université de Paris, Paris, 1930.
35. Goldsmith, M., Franz Anton Mesmer, the History of an Idea, London, 1934.
36. Gottschalk, L., Lafayette Between the American and the French Revolutions 1783-1789, Chicago, 1950.
37. Guibert, L., Un journaliste girondin, Limoges, s.d.
38. Guyot, C., De Rousseau à Mirabeau, Pèlerins de Môtiers et Prophètes de 89, Paris and Neuchâtel, 1936.
39. \_\_\_\_\_, Un ami et défenseur de Rousseau, Pierre-Alexandre Dupeyrou, Neuchâtel, 1958.

40. Harte, R., Hypnotism and the Doctors, vol. I., London, 1902.
41. Hatin, E., Histoire politique et littéraire de la presse en France, vols. III-VIII, Paris, 1859.
42. Hazen, C.D., Contemporary American Opinion of the French Revolution, Baltimore, 1897.
43. Hess, D., Joh. Caspar Schweitzer, ein charakterbild aus dem Zeitalter der französischen Revolution von David Hess. Eingeleitet and herausgegeben von Jakob Baechtold, Berlin, 1884.
44. Ince, R.B., Franz Anton Mesmer, his Life and Teaching, London, 1920.
45. Jauffret, E., Le théâtre révolutionnaire (1788-1799), Paris, 1869.
46. Johansson, J.V., Sur la correspondance littéraire secrète et son éditeur, Paris and G8teborg, 1960.
47. Johnson, M.L., Beaumarchais and his Opponents, New Documents on his Lawsuits, New York, 1936.
48. Jolly, P., Calonne, 1734-1802, Paris, 1949.
49. Jones, H.M., America and French Culture 1750-1848, Chapel Hill, 1927.
50. Kimball, M., Jefferson, the Scene of Europe, 1784 to 1789, New York, 1950.
51. Labroue, H., La société populaire de Bergerac avant la Révolution, thèse complémentaire pour le doctorat es lettres, présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Paris, 1915.
52. Loménie, C. de, Les Mirabeau, nouvelles études sur la société française au 18<sup>e</sup> siècle par Louis de Loménie, de l'Académie Française, deuxième partie continuée par son fils, vols. III and IV, Paris, 1889.

53. Loménie, L. de, Beaumarchais et son temps, études sur la société en France au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après des documents inédits, vol. II, Paris, 1856.
54. Louis, E.-V.-M., Les origines de la doctrine du magnétisme animal, Mesmer et la société de l'harmonie, thèse pour le doctorat en médecine, Paris, 1898.
55. Lüthy, N., La Banque Protestante en France, de la révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution, vol. II, Paris, 1961.
56. McKee, G.H., Thomas Jefferson, Ami de la Révolution Française, Lorient, 1928.
57. Malone, D., Jefferson and his Time, vol. II, Boston, 1951.
58. Marion, M., Le Garde des Sceaux Lamignon et la réforme judiciaire de 1788, Paris, 1905.
59. Marion, M., Histoire financière de la France depuis 1715, vol. I, Paris, 1914.
60. Martineau, R., Un avocat du temps jadis, Nicolas Bergasse, Limoges, 1907.
61. Michon, G., Essai sur l'histoire du parti feuillant, Adrien Dupont, thèse pour le doctorat ès lettres, Paris, 1924.
62. Minnigerode, M., Jefferson, Friend of France 1793: The Career of Edmond Charles Genet, New York, 1928.
63. Mitchell, J.P., St. Jean de Crèvecoeur, New York, 1916.
64. Monglond, A., La France révolutionnaire et impériale, 2 vols., Grenoble, 1930.
65. Mornet, D., Les origines intellectuelles de la Révolution Française 1715-1787, 5th edition, Paris, 1954.
66. Padover, S.K., Jefferson, London, 1942.
67. Raunié, E., Chansonnier historique du XVIII<sup>e</sup> siècle, vol. X, Paris, 1884.
68. Rice, H.C., Le cultivateur américain, étude sur l'oeuvre de Saint John de Crèvecoeur, Paris, 1933.

69. Rocquain, F., L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution 1715-1789, Paris, 1878.
70. Sars, Count M. de, Le Noir, lieutenant de police 1732-1807, Paris, 1948.
71. Say, J.-B.-L., Histoire de la Caisse d'Escompte, Reims, 1848.
72. Smith, E.B., Jean Sylvain Bailly, Astronomer, Mystic, Revolutionary 1736-1793, in Transactions of the American Philosophical Society, new series, vol. XLIV, part 4 (1954).
73. Stern, A., La vie de Mirabeau par Alfred Stern, traduit de l'allemand par MM. Lespes, Pasquet & Pierre Péret, 2 vols., Paris, 1895.
74. Viatte, A., Les Sources occultes du romantisme, illuminisme-théosophie 1770-1820, 2 vols., Paris, 1928.
75. Vossler, O., Die Amerikanischen Revolutionsideale in ihren verhältnis zu den Europäischen, untersucht an Thomas Jefferson, Munich and Berlin, 1929.
76. Zweig, S., Mental Healers, Franz Anton Mesmer, Mary Baker Eddy, Sigmund Freud, tr. Eden and Cedar Paul, London, 1933.

SECONDARY SOURCES: ARTICLES

1. Behrens, B., "Nobles, Privileges and Taxes in France at the End of the Ancien Régime", in The Economic History Review, 2nd series, vol XV (1963), pp. 451-475.
2. Bourne, H.E., "American Constitutional Precedents in the French National Assembly", in The American Historical Review, vol. VIII (October 1902- July 1903).
3. Cahen, L., "La Société des Amis des Noirs et Condorcet", in La Révolution Française, vol. L (1906), pp. 481-512.
4. Gans, A., "Lettres de M. de Boisgelin, archeveque d'Aix, à la comtesse de Gramont (1776-1789)" in Revue historique, vols. LXXIX and LXXX (1902).

5. Carré, H., "Les magnétiseurs d'il y a cent ans: Mesmer et ses disciples" in Le mondemoderne, December 1896.
6. \_\_\_\_\_, "Un précurseur inconscient de la révolution: le conseiller Duval d'Eprémesnil (1787-1788)" in La Révolution Française, 14 October and 14 November 1897.
7. Egret, J., "L'Aristocratie parlementaire française à la fin de l'Ancien Régime", in Revue historique, vol. CCVIII (July-September 1952).
8. \_\_\_\_\_, "Lafayette dans la première Assemblée des Notables", in Annales historiques de la Révolution Française, vol. XXIV (1952).
9. Gomel, C., "L'Agiotage du temps de Calonne", in Journal des économistes, 5th series, vol. XI (July-September 1892).
10. Goodwin, A., "Calonne, the Assembly of the French Notables of 1787 and the Origins of the 'Révolte Nobiliaire'", in English Historical Review, vol. LXI (1946), pp. 202-234 and 329-377.
11. Greenlaw, R.W., "Pamphlet Literature on the Eve of the French Revolution", in Journal of Modern History, vol. XXIX (December 1957).
12. Hill, D.J., "A Missing Chapter of Franco-American History", in The American Historical Review, vol. XXI (October 1915-July 1916).
13. Jeanprêtre, J., "Histoire de la Société Typographique de Neuchâtel 1769-1798, Extrait du Musée Neuchâtelois 1949".
14. Labroue, H., "Les origines maçonniques du club jacobin de Bergerac", off-print from L'Acacia, Paris, no date.
15. \_\_\_\_\_, "Les origines mesmériennes du club jacobin de Bergerac", in La Révolution Française, August 1913, pp. 326-336.

16. Lefebvre, G., "Les papiers de Lenoir", in Annales historiques de la Révolution Française, May-June 1927.
17. Montarlot, P., "Carra" in "Les députés de Saone-et-Loire aux assemblées de la révolution", in Mémoires de la Société Eduenne, new series, vol. XXXIII (1905).
18. Perroud, C., "La Société française des Amis des Noirs", in La Révolution Française, vol. LXIX (1916), pp. 122-147.
19. Say, J.-B.-L., "Les interventions du trésor à la Bourse depuis cent ans", in Annales de l'École Libre des Sciences Politiques, 1886.
20. Shafer, B.C., "Bourgeois Nationalism in the Pamphlets on the Eve of the French Revolution", in Journal of Modern History, vol. X (March-December 1938).
21. \_\_\_\_\_, "Quelques jugements de pamphletaires sur le clergé à la veille de la révolution", in Annales historiques de la Révolution Française, vol. XVI (1939).
22. Soboul, A., "La fortune de Gorsas", in Annales historiques de la Révolution Française, vol. XXIII (1951), pp. 183-185.
23. Stern, A., "Deux lettres de Mirabeau. Extrait de la Revue historique", Nogent-le-Rotrou, 1885.
24. Taylor, G.V. "The Paris Bourse on the Eve of the French Revolution", American Historical Review, vol. LXVII (1962), pp. 961-977.
25. Vidier, A., "LeNoir, bibliothécaire du roi (1784-1790), ses démêlés avec Carra", in Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France, vol. LI (1924).
26. Vigneras, L.A., "La Société Gallo-Américaine de 1787", in Bulletin de l'Institut Français de Washington, new series, No. 2 (December 1952).

27. Williams, D., "The David Williams Manuscripts", in National Library of Wales Journal, vol. VII (1951-2).
28. \_\_\_\_\_, "Un document inédit sur la Gironde", in Annales historiques de la Révolution Française, vol. XV (1938).
29. \_\_\_\_\_, "More Light on Franklin's Religious Ideas", in American Historical Review, vol. XLIII (1937-8).



← Damage to board and block  
noted (2 x 12)